


**REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE**

LE NUMERO : 25 F BIMESTRIEL N° 23 — SEPT.-OCT. 1985

## DANS CE NUMERO

# GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 23

septembre-octobre 1985

Publication des
**Editions Floréal**
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER

Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Avec la collaboration
pour ce numéro
de Guy Citerne,
Charles Etienne,
Georges Lamy,
M. Perrais,
Barrie M. Ratcliffe,
Jean Thomassin

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705





*Imprimé en France*

Composition :
Scoop Presse Normande
à Evreux

Impression :
27 Offset-Gauville


## EN COUVERTURE :

**Première page :** *La vapeur appliquée à l'imprimerie.* Gravure du 19e siècle, extraite d'un ouvrage sur *"Le monde physique"*. C'est dès novembre 1814 qu'on eut l'idée d'appliquer la force de la vapeur à la machine à imprimer. Le premier essai eut lieu sur une presse inventée par F. Koenig, dans les locaux du *Times*. D'emblée, on tira 1 000 feuilles à l'heure, dans un format de 8 pages du journal. Ce même type de machine, ensuite mû à l'électricité, et dit "presse typographique", est encore employé parfois de nos jours, avec bien peu de changements, là où l'offset, plus moderne, ne l'a pas supplanté.

**Dernière page ;** *Règlement d'une usine en 1828.* Que de chemin parcouru par les libertés ouvrières, grâce à une action syndicale d'un siècle et demi !

# EDITORIAL

*Ce numéro s'ouvre sur un article qui nous vient du Canada, intitulé "Les briseurs de machines". La première révolution industrielle qui, dès la fin du 18e siècle, bouleversa les modes de production et les rapports sociaux, fit éclore des flambées de révolte contre l'installation des machines nouvelles, "voleuses de travail", disaient les ouvriers. Avaient-ils vraiment tort ? Si le progrès technique est inéluctable, du moins y avait-il (et reste-t-il) beaucoup à dire sur son application, mise le plus souvent — tout au moins dans un premier temps — non pas au service des travailleurs, mais au service du capital et de son petit frère le profit, faussant ainsi l'équilibre de la fameuse association "Capital-Travail". Il n'est que de voir les vagues de chômage qui ont, depuis deux cents ans, accompagné l'arrivée de nouvelles technologies, pour comprendre la réaction des ouvriers et des artisans. Notre époque s'en sort peut-être mieux, parce qu'elle sait utiliser la rapidité de l'information, parce qu'elle sait mieux "organiser" le chômage, l'évolution technique (y compris, souvent trop tard, la formation), et gérer la production et la consommation fluctuantes dans ces périodes dites de "crise".*

*Mais on ne savait pas encore se livrer à ces exercices de haute voltige lorsque naquit la première industrie mécanisée, et les chômeurs alors non secourus et ceux qui craignaient de le devenir, les ouvriers alors surexploités et les artisans menacés dans leur indépendance fournirent les éléments de nombreux mouvements de révolte inscrits entre la Révolution de 1789 et celle de 1848 (et après).*

*De cette évolution technique mal digérée, la clouterie offre un exemple précis. Un autre article de ce numéro évoque cette profession artisanale et sa mutation en industrie.*

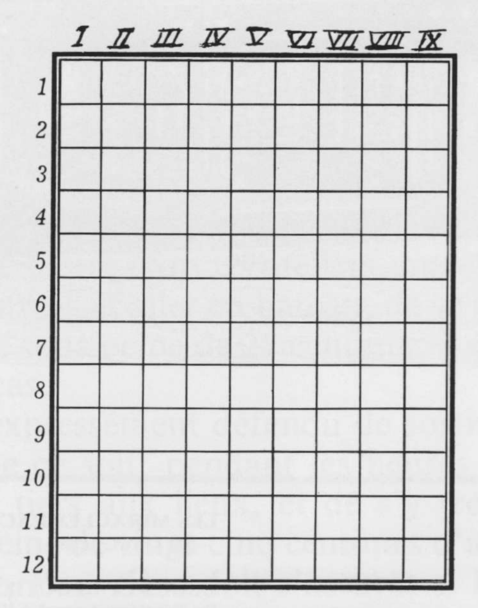
*Dans un tout autre registre, Guy Citerne recense et dépouille les "miracles" survenus en quatre siècles à Núria, sanctuaire niché sur les pentes pyrénéennes ; et nous voici entraînés dans un tourbillon mystique jusqu'au 19e siècle ; de la nature de ces faits proclamés "miraculeux", notre auteur tire (non sans humour parfois) des constatations statistiques... édifiantes !*

*De ces trois articles, peut-on tirer une conclusion commune ? Ce pourrait être celle-ci : le progrès des mentalités semble rester toujours bien en deçà des progrès techniques. Ou mieux : sur la voie de l'émancipation du travail humain par la grâce de la machine comme sur celle de l'émancipation spirituelle, l'humanité nous paraît bien avancer comme ces pénitents espagnols : deux pas en avant, un pas en arrière...*

**Georges POTVIN**

**En cette approche de fin d'année, tous comptes faits, nous voici amenés à répercuter sur notre prix de vente l'augmentation de nos charges. Le numéro de Gavroche coûtera désormais 25 F. Toutefois, pour nos fidèles (ou nouveaux) abonnés, nous avons tenu à modérer cette hausse autant que possible : elle se limitera dans l'immédiat à 10 F (120 F pour un an — 5 numéros dont un double — au lieu de 110 F actuellement et de 150 F en cas d'achat "au numéro"). Alors, n'hésitez pas : abonnez-vous, réabonnez-vous ; et pensez à l'agréable cadeau de fin d'année que représente un abonnement à Gavroche pour vos amis !**

## LES MOTS CROISES DE GAVROCHE



**HORIZONTALEMENT. — 1. Dictateur pour un an chez les Eduens. — 2. Aime à décoller. — 3. Réservé aux souscripteurs. — 4. Vraiment d'un bas niveau ! Parfois d'un haut niveau, et alors gare ! — 5. Peut donc crier. A un écoulement obligé. — 6. Soleil d'Orient. Article d'Orient. — 7. C'est comme si on les disait cent fois... — 8. Fin d'infinitif. Ancien bonjour. Dans le boeuf. — 9. Trou marin. On n'en saura rien... — 10. Autant dire rien ! Ancien cri de joie. — 11. Souvent réduits en poudre avant d'être mis sur le papier. Conjonction. — 12. Possessif. Ville soviétique.**

**VERTICALEMENT. — I. Patrie de Froissart et de Watteau. — II. Tourne sur son ancre. Préfixe blessant. — III. Roule des cailloux parfois très précieux. Son caryopse nous est précieux. — IV. Remise. Reçoit le vieil Oxus. Deux de trois. — V. Monnaie d'échange. Aujourd'hui vu d'hier. — VI. Qualité cicéronienne. Plutôt culotté. — VII. Se prend ou se déguste selon l'élément où l'on se retrouve. Coule à l'Est. Pronom. — VIII. Déguste ou enlève, selon l'élément où il se trouve... Gare à ses mouvements incontrôlés ! — IX. Chantes bien haut. Symbole.**

*SOLUTION DU PRECEDENT NUMERO*

| | I | II | III | IV | V | VI | VII | VIII | IX | X | XI |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | L | A | M | A | R | T | I | N | E | ■ | O |
| 2 | A | U | E | R | ■ | A | C | I | D | E | S |
| 3 | N | G | O | D | I | N | H | D | I | E | M |
| 4 | C | E | T | E | ■ | T | O | I | T | ■ | O |
| 5 | A | R | I | U | S | ■ | R | F | ■ | I | S |
| 6 | S | E | D | R | U | K | ■ | I | N | D | E |
| 7 | T | A | E | ■ | R | E | M | E | R | E | S |
| 8 | E | U | ■ | T | E | N | I | R | ■ | A | ■ |
| 9 | R | ■ | C | E | T | T | E | ■ | I | L | E |
| 10 | ■ | M | E | R | E | ■ | L | U | T | E | R |



En 1841, à Preston (Angleterre), une manifestation des ouvriers du textile, rassemblés sous la bannière du mouvement chartiste connut une brutale répression.

# LES BRISEURS DE MACHINES

## *en France et en Grande Bretagne*

# durant la première révolution industrielle

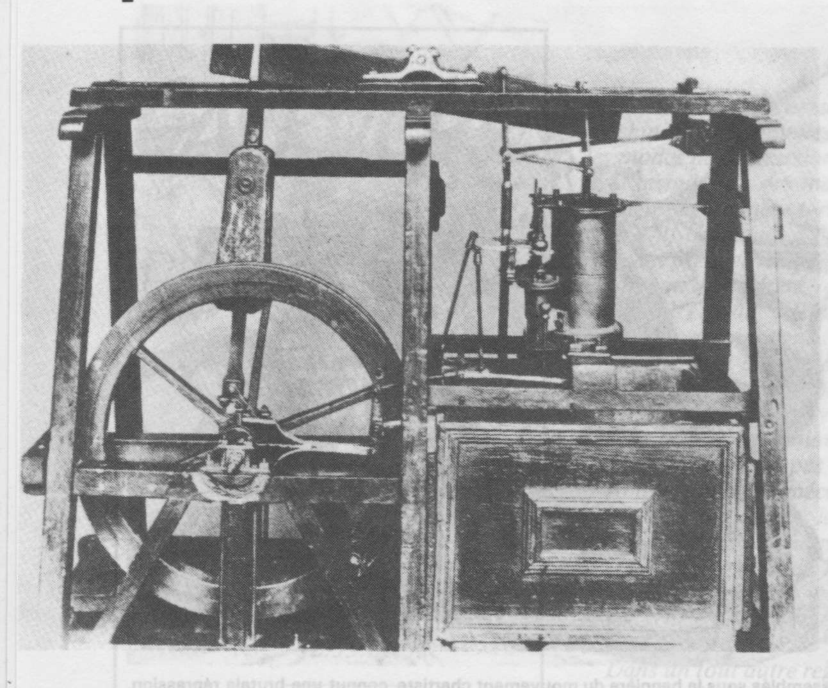
La période qui va de 1780 à 1850 est une ère charnière en ce qui concerne les révolutions politiques en Amérique du Nord, en France, en Belgique, en Irlande et ailleurs. Cependant, une autre révolution, plus silencieuse, plus profonde peut-être, finit par bouleverser les strutures socio-économiques, les modes de vie, voire les mentalités en Europe d'abord, ailleurs par la suite. Cette révolution, qu'on appelle la première révolution industrielle, consiste en un faisceau de changements technologiques et organisationnels et marque la naissance du capitalisme industriel. Toutes les sociétés de l'Europe occidentale subiront à des degrés divers les conséquences directes et indirectes de ce phénomène-clé.

**La révolution industrielle et l'ouvrier**

Durant cette révolution industrielle, et pour la première fois dans l'histoire, l'industrie mécanisée aura une incidence considérable et même déterminante sur l'économie et la société. La nouvelle technologie substitue les machines à la force et à la dextérité humaine, à commencer par les machines qui transforment l'industrie textile, surtout cotonnière. La machine à filer introduite à partir de la seconde moitié du 18e siècle remplace le rouet traditionnel. Elle permet de produire plusieurs fils de coton à la fois au lieu de l'unique fil du rouet. Le métier à tisser mécanique, mis au point en 1785, est introduit graduellement à partir des années 1820. En même temps, de nouvelles sources d'énergie s'ajoutent aux forces humaine et animale : l'énergie hydraulique est améliorée, mais c'est surtout le perfectionnement de la machine à vapeur par James Watt et ses successeurs qui résout le problème énergétique pour le 19e siècle. Puisque la machine à vapeur consomme du charbon, qu'une série d'innovations se produisent dans la sidérurgie et que le combustible industriel de base est le charbon, l'industrie lourde s'implante désormais dans le voisinage des houillères. Même dans la métallurgie, on voit l'utilisation de nouveaux procédés, mais aussi de machines nouvelles tel le marteau-pilon. Grâce à ces innovations, l'entreprise métallurgique est transformée, et de grandes usines apparaissent. Dès 1785, la Compagnie du Creusot emploie 1 500 ouvriers. Mais le symbole de cette première révolution industrielle, c'est le perfectionnement, à partir des années 1820, du chemin de fer à vapeur. Si les machines dans le textile et dans l'industrie lourde restent cachées dans des ateliers, des usines ou des mines, la locomotive, elle, parcourt les paysages paisibles et pénètre bruyamment au cœur des villes.

**Cette lithographie de 1848, due à Moynet et légendée : ''Le vrai capital'', illustre éloquemment l'opposition au capitalisme industriel mécanisateur.**





**La célèbre machine à vapeur de James Watt, ancêtre de la mécanisation industrielle.**

La nouvelle technologie et le triomphe du capitalisme industriel modifient profondément les relations de travail. Avec les nouvelles machines, la division du travail est accentuée et l'ouvrier ne suit plus un produit du début à la fin, puisqu'il tient un poste fixe dans la série des opérations. Cette division du travail réduit l'activité du travailleur à un simple rôle de surveillance. Elle vise en outre à abaisser les coûts de production par le recours à une main-d'œuvre peu qualifiée, ne nécessitant pas d'apprentissage ; à augmenter les rendements par le développement de l'habileté gestuelle de l'ouvrier et à réduire les temps morts ; à fabriquer des produits moins nombreux, mais mieux calibrés. Bref, on s'attache à décomposer les mouvements de l'ouvrier.

Une discipline du travail qui n'existait pas dans l'ancien système est imposée. Dans le système domestique, où l'ouvrier travaillait chez lui, il le faisait sans surveillance, suivant le rythme des saisons et du temps. Dans les usines, il faut plier une main-d'œuvre rétive, indocile, habituée à contrôler elle-même son processus de travail, à une nouvelle discipline. Des contremaîtres, des surveillants sont chargés d'assurer la régularité du travail, d'imposer des amendes. Ce n'est pas la longueur de la journée de travail qui est neuve dans les usines de la révolution industrielle mais la rigueur et la monotonie du travail, la tyrannie de l'horloge et les exigences inexorables de la machine.

Il y a aussi embauche de femmes et d'enfants, surtout dans l'industrie textile : en France, vers 1840, un quart de million de femmes et près de 100 000 enfants travaillent dans des fabriques. Il n'est pas surprenant, donc, qu'on résiste et que les ouvriers, comparant les usines à des prisons, parlent de ''bagnes industriels'' ; car le producteur y est transformé en homme de peine, et la cloche qui rythme la journée de l'ouverture à la fermeture, en gardien. Avec l'usine et la division du travail qui en découle, le travailleur perd le contrôle sur le processus de son travail.

**Le briseur de machines devant l'historien**

Quelle est l'importance de la résistance ouvrière à la première révolution industrielle, en général, et du bris de machines en particulier ? Quels sont les mobiles et conséquences des bris de machines ? Pour plusieurs raisons, les réponses sont difficiles car l'étude du phénomène est ardue ! En fait, les historiens ont très peu étudié le ''luddisme'', le bris de machines. Ils l'ont traité comme un phénomène archaïque résultant d'une réaction d'angoisse et de colère contre la machine, génératrice de chômage ; phénomène méprisé comme un geste voué à l'échec, à la lumière du triomphe inévitable du machinisme, et condamné comme le premier refus instinctif d'une classe qui trouverait sa vraie voie d'adulte dans le mouvement ouvrier et le syndicalisme. De fait, jusqu'aux années 1960, les historiens de la classe ouvrière, en France et ailleurs, se sont préoccupés presque exclusivement de trois grands thèmes : l'histoire institutionnelle du mouvement ouvrier, l'histoire intellectuelle des idées socialistes, et le problème épineux de l'amélioration ou de la détérioration des conditions de vie des ouvriers sous le capitalisme industriel. Toutefois, avec les années 1960, une nouvelle ère, un nouveau courant apparaissent. On adopte de nouvelles perspectives, on fait preuve d'une nouvelle sensibilité envers l'expérience et la mentalité de ceux qui n'avaient trouvé de place ni dans l'histoire bourgeoise, ni dans celle de la clase ouvrière.

L'étude des briseurs de machines pose un deuxième problème : celui des sources. Nous en avons trop peu, et



**Les enfants étaient attelés, pour de longues heures, aux plus durs travaux** (''La Forge'', tableau de Sauvage).

celles dont nous disposons sont souvent biaisées. De façon générale, nous en savons trop peu sur la main-d'œuvre de la première révolution industrielle, sur ses modes de recrutement, sa mise en usine, ses réactions devant les nouvelles machines et la nouvelle discipline. La classe ouvrière, à cette époque de prohibition des syndicats, de persécution politique des mouvements ouvriers, se donne une identité, une conscience de classe dans la clandestinité, dans des groupes qui se cachent délibérément de la police, des espions de la police, des historiens. Sa réaction est appréhendée surtout à l'occasion de conflits, d'émeutes, de violences, de bris de machines. Et on la connaît par le canal des autorités, inévitablement plus préoccupées de l'ordre public que de l'analyse rigoureuse. Les rapports de magistrats, de policiers, de soldats ne soulèvent qu'un petit coin du voile qui cache les organismes et les gestes ouvriers et, surtout, leurs objectifs. Nous avons certes d'autres sources d'information, tels la poésie ouvrière, les journaux professionnels. Malheureusement, ils ne reflètent les opinions que d'une élite ouvrière plutôt que celles de la masse. Les attitudes et les sentiments de la masse demeurent difficiles et délicats à discerner.



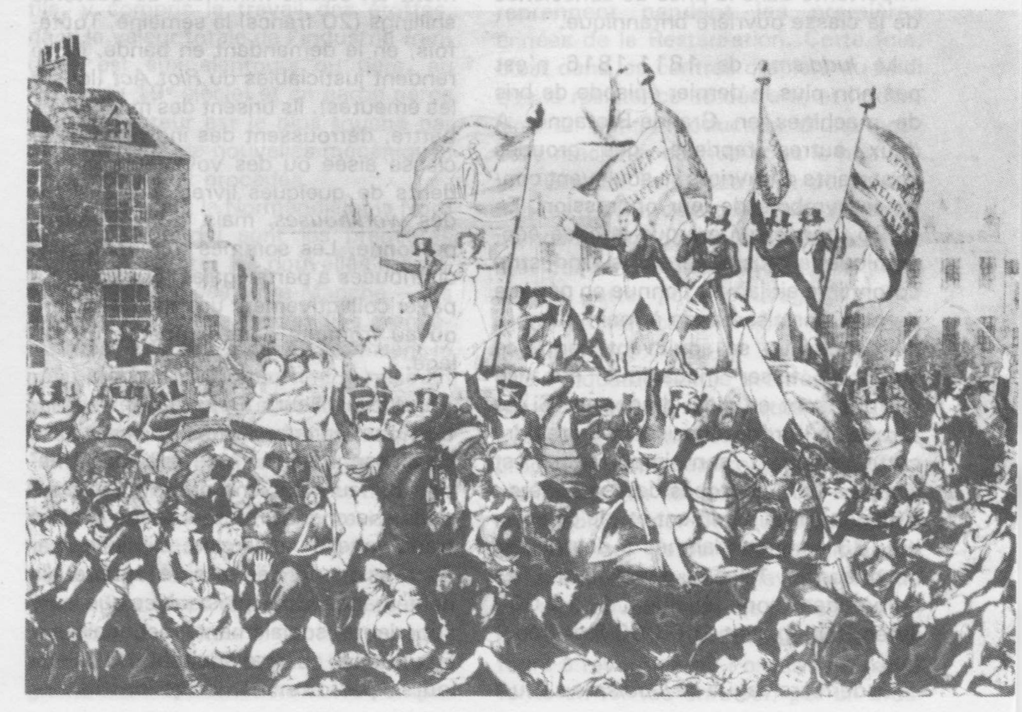
**Le travail des enfants : ces petites filles de 5 à 8 ans passent 14 ou 15 heures par jour dans la filature qui les emploie** (Gravure anglaise de 1823).

## Les bris de machines en Grande-Bretagne

C'est en Grande-Bretagne que les transformations socio-économiques sont les plus précoces et les plus radicales. Dès 1850, et pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population habite les villes. Près du tiers des 27 millions de Britanniques de l'époque vivent dans des villes de plus de 50 000 habitants. On compte 29 agglomérations urbaines qui dépassent 50 000 habitants, dont neuf qui comptent plus de 100 000 âmes. L'industrie textile, surtout cotonnière, nouvellement mécanisée, domine les exportations, tout comme le coton brut domine les importations du pays. L'industrie sidérurgique, elle aussi, est dominée par des entreprises modernes. Pourtant, la Grande-Bretagne n'a pas connu de révolution politique à cette époque. Son système politique s'adapte lentement aux nouvelles structures socio-économiques sans qu'il y ait conflit ouvert entre élite traditionnelle et bourgeoisie nouvelle. Même dans les conflits patrons-ouvriers et Etat-ouvriers, il y a eu relativement peu de violence. La meilleure preuve de ce calme relatif est le Chartisme des années 1830 et 1840. Ce mouvement de revendication ouvrière, le plus réussi à l'époque, qui demande la réforme électorale comme le premier pas vers une société plus juste, préfère pétitions au Parlement et manifestations géantes à la confrontation et à la violence. La preuve du pacifisme du mouvement est donnée en avril 1848 : quand l'Europe est en proie à une série de soulèvements révolutionnaires, les Chartistes organisent une manifestation géante à Londres. Il y avait moins de manifestants que prévu (il pleuvait ce jour-là) et les autorités réussirent à les contrôler. Ceci ne devrait cependant pas nous amener à croire que la Grande-Bretagne n'a pas connu de vagues de désespoir et de protestation qui ont éclaté à des moments de crises et de souffrances.

Au mois de novembre 1811, à Nottingham, ville manufacturière des Midlands, les autorités locales répriment des émeutes d'ouvriers en faisant appel à 1 800 soldats, la plus grande force jamais utilisée jusque là contre une émeute locale. De plus, entre 1811 et 1816, les émeutes se répandent et, outre les Midlands, deux autres régions industrielles sont touchées par les mouvements de révoltes : les centres de l'industrie cotonnière dans le sud du Lancashire et les régions de manufactures lainières dans le Yorkshire. En tout, la répression de ces soulèvements du peuple travailleur aura nécessité l'intervention d'une armée de 12 000 hommes ; une force plus grande que celle que Wellington avait emmenée au Por-

De 1816 à 1822, une vive agitation due au chômage soulève les ouvriers britanniques. Bris de machines, meetings, manifestations sont réprimés. Ici, c'est près de Manchester, le 16 août 1819, que la milice charge la foule, tuant onze personnes, dont deux enfants.

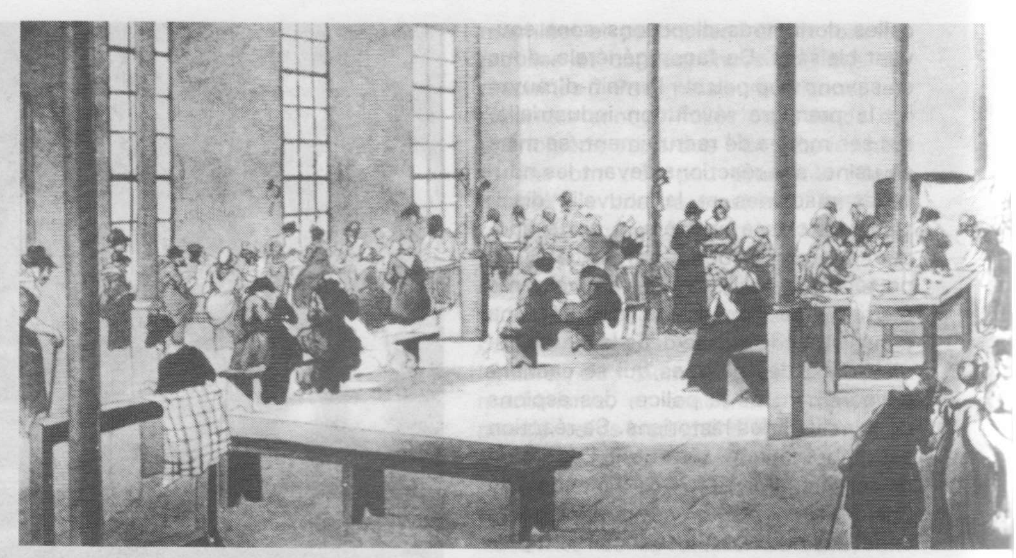


tugal en 1808 pour lutter contre Napoléon, une force six fois plus grande que toute autre utilisée auparavant contre les révoltes populaires.

Ces émeutes sont connues sous le nom de *luddisme.* Ce nom affuble les mouvements ouvriers de cette époque, dont quelques lettres et manifestes sont signés ''Ned Ludd'' ou ''Général Ludd'', nom très probablement inventé par les meneurs des émeutes. Parmi les tactiques les plus remarquables dont se sont servis les ouvriers, on note le bris de machines et des attaques contre les fabriques. A Nottingham, les ouvriers brisent les machines à tricoter. Dans le Yorkshire, on détruit les tondeuses. Or, ce n'est pas la première fois que les ouvriers britanniques ont conscience que les machines vont les priver de travail. Ils ont manifesté leur opposition à la machine mangeuse de bras et de talents à différentes reprises au 18e siècle, et même avant. Mais c'est la première fois qu'on assiste à une vague de *luddisme* qui touche trois régions en même temps. Elle se déclare durant une période de marasme économique et de mauvaises récoltes qui ont produit un taux de chômage élevé, une forte réduction des salaires et une augmentation importante des prix des produits alimentaires ; et le tout se produit au moment où le pays livre la guerre la plus importante qu'il ait jamais livrée, celle contre Napoléon. Ce *luddisme* d'ailleurs n'est pas seulement une résistance aveugle à la machine dévoreuse d'ouvrage, c'est aussi une lutte pour l'obtention d'un salaire minimum légal, du droit à l'union syndicale alors prohibée, et pour la défense d'un mode de vie. Pour certains historiens même, loin d'être un phénomène marginal ou rétrograde, cet épisode marque une étape importante dans la prise de conscience de la classe ouvrière britannique.

Le *luddisme* de 1811-1816 n'est pas non plus le dernier épisode de bris de machines en Grande-Bretagne. A deux autres reprises, des groupes importants d'ouvriers se soulèvent contre le symbole de leur oppression. En 1826, année qui marque la crise économique la plus sévère que l'industrie cotonnière ait jamais connue en période de paix, les tisserands à main du nord du Lancashire se soulèvent contre le métier à tisser mécanique que les patrons sont en train d'adopter. Si les forces de l'ordre réussissent à éteindre cette émeute, son importance est signalée par les procès des émeutiers : 66 passent en jugement et, de ce nombre, 33 sont condamnés à des peines de prison et 10 à la déportation. Les dommages sont évalués à 16 000 livres sterling, soit 400 000 F de l'époque.

La dernière vague de *luddisme* a lieu à l'automne et à l'hiver 1830, quand on assiste au dernier grand soulèvement des travailleurs agricoles britanniques.



Oeuvres ''charitables'' visant à permettre aux sans-travail de survivre, les workhouses étaient des sortes d'hospices où l'on n'avait que le minimum de nourriture, et une paillasse... Dickens, dans *Olivier Twist*, a férocement dépeint ces tristes asiles.

Ce soulèvement qui a lieu dans le sud-est du pays (dans la région comprise entre Kent et Dorset) est connu sous le nom d'émeutes du ''Capitaine Swing''. Le mécontentement endémique des pauvres ruraux explose dans un mouvement de protestation ouverte où l'on brise les batteuses, où l'on brûle les granges et les meules de foin. Encore une fois, la machine est visée et au moins 400 machines à battre sont détruites. Au total, 1 500 incidents sont signalés : menaces, émeutes, vols ou incendies. Le dur hiver de 1829-1830, l'exemple de la Révolution de Juillet et la situation économique des travailleurs, qui s'est détériorée durant les cinq ou six années précédantes, expliquent ce mécontentement, cette explosion sociale. Les ouvriers y réclament un salaire minimum de quatorze shillings (20 francs) la semaine. Toutefois, en le demandant en bande, ils se rendent justiciables du *Riot Act* (loi sur les émeutes). Ils brisent des machines à battre, détroussent des individus de la classe aisée ou des voyageurs imprudents de quelques livres, démolissent des *workhouses,* mais ils ne blessent personne. Les sommes obtenues sont distribuées à parts égales, ou servent à payer collectivement un repas à la bière ou au fromage dans l'auberge du village.

Les travailleurs agricoles ne ressentent pas leur révolte comme une lutte de classe, mais comme une réaffirmation de leurs anciens droits modestes, et ils cherchent un retour à une société traditionnelle à jamais éliminée par l'extension du capitalisme agraire. Ils ne demandent pas plus que ce que leurs supérieurs, socialement, reconnaissent eux-mêmes comme équitable ou ce que leurs patrons — croyaient-ils — auraient aimé leur donner. La modération du mouvement est prouvée par le refus des pauvres ruraux de tourner le mouvement contre l'Etat et contre les classes du sommet de la hiérarchie rurale. Elle se concrétise par leurs exigences d'une touchante modestie, la tendance à accueillir les concessions avec des remerciements et des ovations. Elle provient d'hommes qui ne cherchent pas à échapper à cette société hautement hiérarchisée. Les gestes qu'ils commettent ne font aucune victime, et les émeutiers ne détruisent que des biens et non pas des bâtiments susceptibles d'abriter des êtres vivants. Leur soulèvement est tout de même réprimé avec une rare brutalité : plus de 2 000 personnes passent en jugement pour leur participation aux émeutes du ''Capitaine Swing''. Cinq cents sont condamnées à la déportation et transportées en Australie, à 19 000 km de distance, avec peu d'espoir de retour ; un tiers à des peines de prison, et 17 à la pendaison. Malgré sa stabilité politique et sa paix sociale relative, donc, la Grande-Bretagne a connu de tels épisodes qui ont effrayé capitalistes et gouvernement.

**En France aussi...**

Certes, la révolution industrielle procède plus lentement en France à cette époque. Maintes industries restent relativement indemnes : l'industrie du bâtiment, la cordonnerie, la céramique. En 1850, il y a encore deux fois plus d'ouvriers artisans que de travailleurs industriels et la majorité de la population française habite toujours la campagne. Même dans les villes, ce n'est qu'une minorité qui travaille dans les usines. En 1826, il n'y a que Paris et Lyon qui rassemblent une importante population ouvrière dans des villes de

plus de 100 000 habitants. Sur un total de 31 850 000 habitants, le monde du travail urbain n'accapare que 4 300 000 personnes qui vivent de l'industrie, soit environ 13 %. A Paris, en 1847, l'industrie emploie près de 350 000 ouvriers, mais il n'y a que 11 % de l'ensemble des entreprises qui occupent plus de 10 ouvriers, et 50 % n'ont qu'un seul ouvrier ou même un propriétaire qui travaille seul. Somme toute, la révolution industrielle a accentué l'hétérogénéité des structures sociales, géographiques et industrielles. Par conséquent, l'expérience des ouvriers est disparate. Il n'y a pas de ligne de démarcation rigoureuse entre le travail industriel à la ville et le travail à la campagne. L'expérience des ouvriers dans les villes métropoles, comme Lyon, diffère de celle que vivent les ouvriers dans des villes dominées par une seule activité industrielle, comme les centres miniers du Nord et du Massif Central ; ou encore de celle des villes moyennes à multiples industries.

Pour la France qui s'industrialise ainsi plus lentement, il semblerait que les explosions de *luddisme* n'aient jamais revêtu la même importance qu'en Grande-Bretagne. Toutefois, nous savons que l'ouvrier français a opposé à l'industrie naissante, à la machine, à l'usine et à sa discipline une longue résistance individuelle et collective, et qu'il s'est servi à l'occasion de violences verbales et gestuelles. Ainsi, comme en Angleterre, il s'oppose à l'introduction d'une nouvelle technologie et à l'imposition de nouvelles relations de travail.

Par conséquent, les historiens ont eu tort de ne pas y étudier le *luddisme :* son importance entre 1780 et 1850 n'est pas à négliger dans la mesure où l'on trouve plus de 100 cas de bris de machines, dans les archives publiques. La chronologie et la localisation des incidents amènent quatre remarques. Il y a, tout d'abord, une augmentation graduelle du nombre d'incidents qui reflète l'accélération du processus d'introduction des machines. Deuxièmement, les incidents de bris de machines coïncident pour la plupart avec des crises économiques et politiques. Ces crises économiques (les années 1780, 1816-1820, 1827-1834, 1847-1850) sont marquées par un chômage élevé et la cherté du froment, alors que les crises politiques sont l'occasion d'un mouvement plus large de protestations populaires violentes contre les impôts, le gouvernement central, ou la cherté du pain. Il y a une première vague de *luddisme* à partir de la crise de 1788, une seconde pendant les années difficiles d'adaptation du début de la Restauration, une troisième plus importante durant la crise révolutionnaire de



La ''Jenny'' : cette machine à filer imaginée par l'Anglais Hargreaves, supplanta le rouet antique ; elle permettait de filer plusieurs fils en même temps. L'accueil ne fut pas d'abord défavorable car ses dimensions permettaient une utilisation domestique.

1827 à 1834, et une dernière grande vague entre 1847 et 1851. Troisième remarque : l'introduction de mécaniques et de mécaniciens étrangers — britanniques et belges surtout — suscite une certaine xénophobie populaire. En 1848, pour ne citer qu'un cas, les ouvriers rouennais marchent sur les ateliers mécaniques de Sotteville, qui appartenaient à des Anglais et qui employaient une main-d'œuvre en partie anglaise, en scandant des slogans anti-anglais et avec une bannière rouge sur laquelle était inscrite la devise *''Mort aux Anglais''.* Mais ces explosions de colère sont plutôt rares et ne constituent qu'une faible partie (moins du quart) des incidents de bris de machines. Quatrième remarque, enfin, ce sont les industries du textile qui sont les plus touchées, en partie en raison de l'importance de l'industrie textile à cette époque (la part de l'industrie textile, y compris le travail des étoffes, dans la valeur totale de l'industrie française est aux alentours du tiers, au milieu du 19ᵉ siècle) et en partie parce que ce secteur est le plus touché par l'introduction de nouvelles mécaniques et de nouveaux procédés.

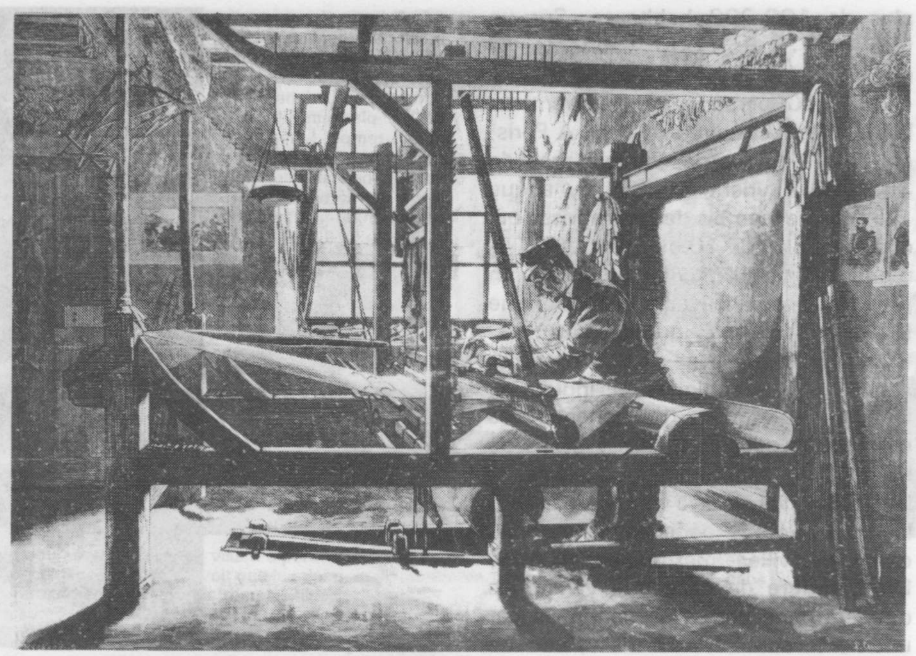
Puisque c'est la Normandie et le Nord de la France qui sont les premières régions à adopter les nouvelles machines perfectionnées outre-Manche — les *jennies* et les *mule-jennies* (les premières machines à filer qui économisent la main-d'œuvre et permettent la mise en usine) — ces régions sont aussi le foyer des premières contestations à la fin du 18ᵉ siècle. Les cahiers de doléances de Pont-de-l'Arche, de Troyes et d'autres centres réclament la suppression des nouvelles mécaniques.

Ainsi, à Troyes, les maîtres tailleurs demandent dans leurs cahiers la suppression des ''tours de mécanique'' pour la filature du coton ; les compagnons des arts et métiers et les compagnons bonnetiers de la même ville demandent la destruction totale des mécaniques ''qui désœuvrent beaucoup de monde''. Le 11 novembre 1788, à Falaise, où 8 000 personnes vivent de la filature, une foule estimée par les autorités à 2 000 et, armée de bâtons, brise et incendie une nouvelle machine à filer le coton. Le 14 juillet, à Rouen, et alors qu'à Paris on prend d'assaut la Bastille, un atelier est incendié : trois cent *jennies* et six machines à carder sont démolies. En l'an XIII, à Lille, lorsque les ouvriers fileurs apprennent que des mécaniques anglaises d'un modèle nouveau vont être introduites, une émeute comprenant plusieurs milliers de fileurs éclate et est réprimée par l'arrestation des meneurs. On empêche même les groupes d'ouvriers qui veulent prêcher la résistance à la machine de sortir de la ville.

Les épisodes de bris de machines reprennent pendant les premières années de la Restauration. Cette fois, c'est dans les centres drapiers du Midi que la résistance se déclare, et l'occasion en est l'introduction d'une nouvelle machine, connue sous le nom de la ''Grande Tondeuse''. A partir des années 1830, quand les patrons commencent à introduire le métier à tisser mécanique, les tisserands livrent une longue lutte pour sauvegarder leur mode de vie, comme nous le verrons plus loin.

Si l'industrie textile est très touchée par le *luddisme,* l'industrie sidérurgique, malgré l'introduction de nouveaux procédés, l'est beaucoup moins. Ceci s'explique par le fait que ce secteur reste dominé par des ouvriers professionnels qui gardent leurs privilèges (salaire et statut social élevés) et même par un nouveau type de professionnel, le *''puddleur''*, qui travaille le fer des fours à réverbère où l'on transforme la fonte en fer (ou en acier) par un bras-

sage difficile et énergique. Les destructions dans l'industrie lourde sont donc exceptionnelles. Citons toutefois le cas de l'Ariège, en 1830, quand des bandes de paysans déguisés en femmes et connus sous le nom de ''Demoiselles'' commettent des actes de violence pour défendre leurs droits traditionnels. Parmi les destructions, celle d'une forge à Luzenac près d'Ax, parce que les émeutiers croient que le bois dont se sert la forge leur appartient. Autre exemple, celui des 5 000 ouvriers d'un des plus grands charbonnages en France à l'époque, la Compagnie d'Anzin, qui en 1833 brisent des machines au cours de leur grève.



En concentrant les outils de travail pour les rendre plus productifs et bénéficier des nouvelles énergies, l'industrialisation du tissage et des filatures a détruit le travail ''à domicile'' auquel les tisserands, par exemple, étaient très attachés.

**L'exemple de Paris**

Afin de mieux cerner ce problème diffus et complexe qu'est le *luddisme,* nous nous servirons de deux exemples, celui de Paris et celui de Vienne (dans l'Isère). Le cas de Paris s'impose par l'importance économique de la capitale, qui est responsable de 40 % de la valeur de la production industrielle du pays vers 1840, et par la tradition contestataire des artisans parisiens à cette époque.

Les diverses manifestations de *luddisme* à Paris reflètent la complexité de la structure industrielle de la métropole, où l'atelier traditionnel continue à dominer, mais où l'industrie moderne (construction de machines, industries chimiques, raffineries de sucre, manufactures de coton) fait irruption dès le début du 19ᵉ siècle. Pendant la Révolution, l'opposition ouvrière à la machine ne se manifeste qu'une seule fois : en novembre 1791, les ouvriers rubanniers, dans une pétition à l'Assemblée Nationale, demandent la prohibition des nouveaux métiers à tisser qui menacent leur emploi. A partir de la Restauration, les conflits se multiplient. En 1817, par exemple, les scieurs de bois menacent de briser la scie mécanique qu'on venait d'installer dans le faubourg Saint-Antoine. Lorsqu'on fait venir d'Angleterre une machine à tondre les peaux de lapins, les femmes qui coupent les poils protestent violemment. Mis à part ce genre d'incident, nous avons d'autres preuves d'une prise de conscience de la menace que pouvait représenter le machinisme naissant : un journal radical, *Le Peuple,* publie le 25 janvier 1819 un article qui avance que l'introduction de machines, tout comme certaines innovations dans le commerce de détail, font partie d'un seul et même processus par lequel le petit producteur sera évincé au profit des banquiers et des grands capitalistes. Deux ans plus tard, une brochure populaire intitulée *La Société des Amis du Peuple* fustige les nouvelles machines, ''casseuses de bras''.

La ''Révolution de Juillet'' est, en 1830, l'occasion de nouveaux épisodes de bris de machines. Le 29 juillet, une foule estimée à environ sept cent personnes et menée par des ouvriers imprimeurs défonce les portes de l'imprimerie Royale et s'attaque aux presses mécaniques. Le mois suivant, une bande d'ouvriers se rend au quai de l'Horloge pour détruire un bateau broyeur muni d'une machine à vapeur. Le 2 septembre, les ouvriers imprimeurs font la grève et exigent que le gouvernement bannisse les presses mécaniques, tandis qu'au même moment les ouvriers de l'industrie du tabac brisent des machines à vapeur. Une dernière ''épidémie'' de bris de machines se déclare en 1848. Le matériel des chemins de fer à Paris est incendié par des bandes de charretiers, de mariniers, de rouliers et autres, alors que les mécaniciens et chauffeurs des chemins de fer exigent le départ des ouvriers anglais. Encore une fois, des imprimeurs de la rive gauche se soulèvent contre la mécanisation...

**''La Grande Tondeuse''**

Le cas de Vienne, en 1819, est le seul épisode de bris de machines en France qui ait été analysé en détail par des historiens. Dans cette petite ville du Midi, durant les deux premières décennies du 19ᵉ siècle, la manufacture de draps se transfère de petits ateliers urbains à de grandes fabriques qui sont mues par la force hydraulique de la rivière Gère. Dorénavant, presque tous les ouvriers — cardeurs, fileurs, tisserands — travaillent dans les fabriques. Les maîtres-tondeurs et leurs ouvriers, qui tondent la laine avec d'énormes ciseaux pesant 15 kilos, font exceptions, car ils continuent d'exercer leur métier dans leurs petits ateliers. C'est la menace que représente pour leur indépendance, une nouvelle machine qu'on construit à Paris, chez Poupart de Neuflize, qui est le catalyseur des émeutes de 1819.

Au cours des premiers jours de janvier 1819, des rumeurs circulent selon lesquelles la nouvelle machine — la ''grande tondeuse'' — pourrait être introduite par deux fabricants locaux. Cette menace qui pèse sur les maîtres-tondeurs et leurs ouvriers donne lieu à des réunions secrètes où il est décidé d'agir. Dès que les rumeurs se transforment en certitude, la tension augmente beaucoup chez les ouvriers. Lors d'une réunion clandestine, ils rédigent une pétition aux autorités, faisant valoir que cette nouvelle machine est différente de toutes celles qui sont déjà en activité, car elle permet de tondre, lustrer et brosser 1 000 aunes de draps en trois heures, tout en étant conduite par seulement quatre hommes ; et que, par conséquent, elle mettra en chômage un grand nombre de tondeurs.

Le 17 janvier, 300 ouvriers se rendent auprès du maire de la ville pour manifester leur opposition au cri de : ''A bas la Grande Tondeuse''. Huit jours plus tard, lors d'une autre assem-

**L'INDEPENDANCE DU TISSERAND**

**''Tous les lundis, ils s'en font une fête,**
**Et le mardi, ils ont mal à la tête ;**
**Le mercredi, ils vont changer leur pièce ;**
**Et le jeudi, ils vont voir leur maîtresse ;**
**Le vendredi, ils travaillent sans cesse ;**
**Le samedi, la pièce n'est point faite,**
**Et le dimanche, il faut de l'argent, Maître''.**

**(Chanson populaire gasconne)**

blée secrète, 250 ouvriers prononcent le serment solennel de tailler en pièces la machine et d'avertir les autres ouvriers du Midi du danger. Les ouvriers composent même une chanson qui est chantée par leurs camarades au travail. Toutefois, ces manifestations d'hostilité n'empêchent pas la venue de la "Grande Tondeuse", sous escorte policière, et le 26 février, sous la protection de la police locale et de deux pelotons de dragons, la machine fait une entrée remarquée à Vienne. Lorsque l'escorte se dirige vers la Gère, la machine s'enlise dans une mare de boue et ceci donne le temps à un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières de se rendre sur place et de se mesurer violemment avec l'escorte. On lance des pierres aux policiers et on endommage la "Grande Tondeuse" avec l'aide des grands ciseaux de tondeurs, puis la machine est jetée à l'eau. Ce n'est qu'avec l'arrivée de renforts qu'on met fin aux violences. Avec leurs sabres ou leurs armes à feu, les dragons chargent, blessent quelques ouvriers et réussissent à faire disperser le reste des manifestants. Au cours des jours suivants la police arrête 29 personnes. Pour qu'ils puissent faire vivre leur famille, les magistrats acquittent les quinze ouvriers qui avaient brisé la machine. Ils seront libérés deux mois plus tard.

Le cas de Vienne n'est pas l'unique épisode d'opposition à la "Grande Tondeuse". En mai 1819, une tentative est faite pour introduire cette machine àCarcassonne.Elle rencontre une ferme hostilité de la part des ouvriers. Les tondeurs présentent des doléances en exposant les malheurs que la nouvelle machine va leur occasionner. En juin, ils descendent dans la rue et menacent le manufacturier. Ce dernier demande protection au maire de la ville. Là encore, on utilise la police et la garde nationale pour réduire au silence l'opposition ouvrière et forcer les employés à rentrer au travail.

### Le "luddisme" dans l'histoire

Comment devrait-on caractériser ce *luddisme*, dont on n'a donné que quelques exemples, et quelle est son importance ? Il est vrai qu'il y a un élément de vérité dans l'approche traditionnelle, qui traite des bris de machines comme de gestes spontanés, archaïques, violents, caractérisant à cette époque les réactions des ouvriers devant des crises économiques et politiques. Certains incidents ne représentent que des réactions d'angoisse et de colère à l'introduction des mécaniques. Tel est le cas dans la cordonnerie, par exemple, lorsqu'apparaît la machine à préparer les chaussures sans couture. Mais il est tout aussi vrai que, pour la plupart, les actes de destruction (incendies, bris de machines, saccages) sont des gestes calculés, pondérés de la part des ouvriers. Lors des conflits avec leurs patrons au sujet des salaires ou des conditions de travail, ils menacent de détruire l'équipement d'une usine, d'une mine. Ils prennent en otage, donc, les machines et les bâtiments qui sont, en quelque sorte, le point névralgique du processus de production. Ces gestes ont une logique et une efficacité qu'il nous est difficile de comprendre aujourd'hui. A l'aube de l'ère industrielle, la menace de détruire ou le geste de destruction lui-même ont une force certaine lorsque les ouvriers affrontent les petits patrons, pour qui les bâtiments et les machines coûteuses représentent des investissements considérables et vulnérables. Pour les ouvriers, à une époque où, pour des raisons économiques, organisationnelles et, surtout, politiques, la formation de syndicats et de fonds de grève s'avère pénible, le bris de machines s'impose comme arme puissante. Vu sous cet angle, le *luddisme* est moins un geste de désespoir qu'une habile tactique ouvrière.

Il y a différentes formes de résistance au machinisme : l'absentéisme, surtout le lundi — "le Saint-Lundi", jour des ouvriers —, le ralentissement du travail, le vol de matériel, le refus de la nouvelle discipline et même le refus du travail industriel et la persistance de l'attachement à la terre. (Ces résistances et sabotages ouvriers sont très répandus, mais leur importance est évidemment difficile à démontrer.) Même contre le machinisme, le *luddisme* n'est que la dernière forme de résistance : les ouvriers envoient des pétitions au préfet, au gouvernement central ; ils apposent des affiches, ils menacent d'utiliser la violence. Le 18 janvier 1818, par exemple, les ouvriers drapiers de Clermont, dans le but d'intimider les fabricants, apposent des affiches dans les rues de la ville, dénonçant les nouvelles machines à carder et à filer : *"Nous ne prétendons pas tenter à votre fortune mais si vous ne faites en sorte de nous donner du travail nous ne pourrons éviter que de tenter sur vous et sur les mécaniques ; ainsi vous avez huit jours si vous ne retirez pas vos laines des mécaniques pour faire travailler quatre et cinq cent personnes qui sont aux portes et vous ne daignez pas regarder, ne soyez pas surpris, si vous voyez un soulèvement pour tomber sur vous et sur les mécaniques, tant les pauvres ouvriers nous souffrons pour nous et nos pauvres enfants. Nous espérons que vous voudrez nous épargner cette tentative quelle serait inévitable".*

Ceux qui mènent la lutte contre les machines ne sont pas des pauvres démunis qui agissent instinctivement et



En Belgique, en septembre 1830, une agitation sociale avec bris de machines avait succédé à des manifestations politiques séparatistes (la Belgique était alors province des Pays-Bas). L'intervention des troupes hollandaises provoqua l'érection de barricades, devant lesquelles les Hollandais se retirèrent : la Belgique avait fait le premier pas vers son indépendance !

aveuglément, mais des artisans qui ont déjà une longue tradition d'association, de défense de leur mode de vie et de leur indépendance et qui sont conscients de la portée de leurs gestes. Paradoxalement, les artisans bien organisés, les principaux opposants du machinisme, sont ausi souvent indirectement à l'origine de l'introduction de machines, précisément parce qu'ils réussissent à se défendre : en Lodève, en 1845, par exemple, c'est pour briser la résistance des tisserands et contrer leurs demandes de hausse de salaire que les patrons décident d'introduire des mécaniques.

La prise de conscience des travailleurs industriels de cette époque s'effectue donc, à partir des anciennes traditions de l'ouvrier indépendant et à travers les menaces aux anciens droits qu'introduit le capitalisme industriel naissant. L'artisan est la courroie de transmission de ces traditions d'indépendance. Dans leurs pétitions contre les nouvelles mécaniques, ils veulent protéger leurs coutumes, leur droit au travail et fustigent les machines, non seulement parce qu'elles sont génératrices de chômage, mais aussi et surtout parce qu'elles menacent la stabilité, brisent l'ancienne communauté. Si les pétitionnaires se soulèvent contre le chômage technologique, ils cherchent à défendre plus que leurs emplois : ils défendent leurs coutumes, leur autonomie, leur mode de vie. Et si les artisans se soulèvent contre les machines, ce

n'est pas contre toutes les mécaniques. On sait que, vers la fin du 18e siècle, les ouvriers acceptent les *''jennies''* dans le filage du coton parce qu'elles peuvent être intégrées dans l'industrie domestique et ne menacent donc pas leur indépendance ; et on sait que les *canuts* lyonnais travaillent eux-mêmes à perfectionner leurs métiers. Les machines visées par les *luddistes* sont plutôt celles qui menacent le travail domestique car, en raison de leurs dimensions, de leur complexité ou de leur force motrice, elles doivent être installées dans des ateliers ou des usines.

Certes, on ne peut pas prétendre que l'opposition ouvrière aux nouvelles machines ait entravé leur adoption dans l'industrie française. Notre documentation ne nous permet même pas de déterminer avec précision l'efficacité du bris de machines ou de la menace de bris de machines comme arme dans la lutte qu'ont menée les ouvriers pour sauvegarder et améliorer leurs conditions de travail et de vie. Mais nous savons déjà que la lutte contre les machines ''casseuses de bras'', symboles de mutations socio-économiques profondes, faisait partie intégrante du ''vécu'', de la défense des intérêts, de la prise de conscience de la classe ouvrière durant la première révolution industrielle.

**Barrie M. RATCLIFFE**
**Jean THOMASSIN**

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Perrot, Michelle. ''Les ouvriers et les machines en France dans la première moitié du XIXe siècle'', *Recherches,* Numéros 32-33, 1978, pp. 347-373. (Numéro spécial ''Le Soldat du Travail'').

Thompson, E.P. *La formation de la classe ouvrière anglaise.* Londres, Victor Gollancz, 1963 (traduction française sous presse).

Dubois, Pierre. *Le sabotage dans l'industrie.* Paris, Calman-Lévy, 1974.

Ballot, Charles. *L'introduction du machinisme dans l'industrie française.* Paris, F. Rieder, 1923.

Sur Vienne en 1819 :

Blanchard, Marcel. ''Une émeute ouvrière dans l'Isère en 1819'', *Revue d'histoire de Lyon,* vol. XIII, 1914, pp. 271-91.

# GALERIE DES MACHINES

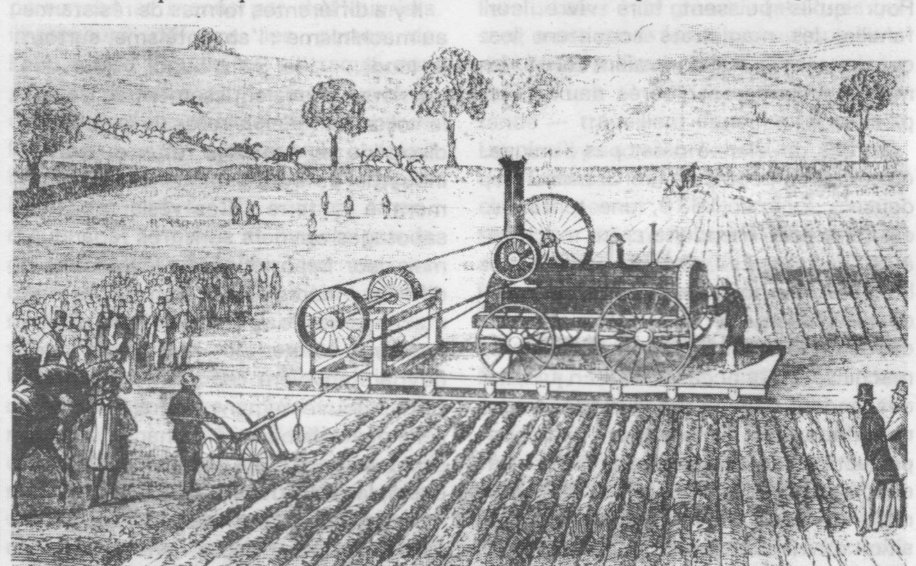
## *ou galerie des monstres ?*

Voici quelques créations du génie humain dont le sort fut très inégal et la carrière généralement courte — soit qu'elles fussent insuffisamment au point, trop difficiles ou trop coûteuses d'emploi ; soit qu'au contraire elles aient précédé de trop loin l'évolution des esprits en leur temps, ou celle de la science. C'est surtout au 19e siècle, et plus particulièrement dans sa seconde moitié, que les inventeurs — le mot n'avait pas alors la connotation péjorative qu'on lui donne souvent aujourd'hui — voulaient exploiter les ressources nouvelles de la mécanique, de la vapeur, et puis de l'électricité avec tant d'ardeur qu'ils accouchèrent souvent de monstres, ou à tout le moins de prématurés non viables !

Notre époque n'a rien à envier sans doute à cette fièvre d'application de la science. Mais les découvertes y sont travail de groupe dans la plupart des cas ; les contrôles et les comparaisons y sont plus commodes ; et surtout leurs formes nous sont plus familières que les mécaniques un peu tourmentées (à la Jules Verne, dirait-on) d'il y a un siècle.

Quant à l'accueil des artisans et ouvriers aux nouveaux matériels, il n'a guère changé : les nouvelles machines sont toujours objet de refus, à tout le moins de méfiance, la crise actuelle de l'emploi n'arrangeant pas les choses !

Mais, pour l'amusement de nos lecteurs, parlons plutôt des machines séculaires telles que les présentaient leurs inventeurs et la presse du temps.



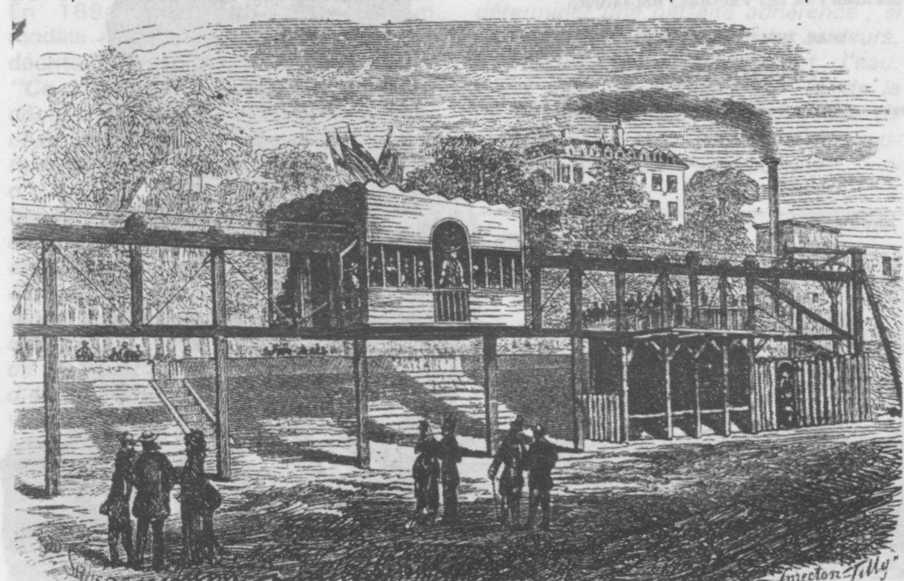
**Application de la vapeur au labourage. — Essai fait par lord Willougby d'Eresby, à Grimsthorpe (Angleterre).**

**Agriculture.** - L'idée de remplacer la traction animale (chevaux ou bœufs) par la force de la vapeur, pour les travaux agricoles, vint à de nombreux chercheurs. Notre illustration montre un essai de labourage réalisé vers 1850

par lord Willougby d'Eresby en Angleterre. On voit l'importance de l'installation nécessaire ; la locomotive se déplaçait en travers des sillons, sur une plateforme sur rail, et tirait la charrue par un câble de grande longueur. Cet essai n'eut guère de suite à notre connaissance.

En France, l'ingénieur Barrat construisit en 1847 une houe mécanique sur une idée toute différente, et plus facile à mettre en œuvre : une locomotive mobile se déplaçait en sillonnant le champ, et actionnait par des cames des fers de houes mobiles. La machine était capable de travailler 6 000 mètres en 10 heures. La révolution de 1848, ainsi que l'état peu évolué de l'agriculture française à l'époque ne permirent pas le développement de cette intéressante idée.

**Agriculture.** - Due (en 1862) à M. Renaud, ingénieur-mécanicien à Nantes et concepteur de nombreuses mécaniques à usage agricole, cette batteuse à vapeur a trouvé une succession en deux parties : on sait en effet que, durant la fin du 19e et le début du 20e siècle, on battit avec des batteuses de grande capacité, actionnées par des ''locomobiles'' à vapeur. En scindant ainsi machine et force motrice, on améliorait grandement la mobilité de l'ensemble. Ce développement subit de la recherche pour l'agriculture est à mettre en partie au crédit du gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte...



Chemin de fer aérien de l'Exposition de Lyon.

**Transports.** - L'exposition de Lyon, en 1864, vit fonctionner un chemin de fer aérien monorail (comme à l'Exposition universelle de Tokyo, de nos jours !).
Le train consistait en un wagon unique, suspendu, comme un cacolet, par des galets sur un rail unique érigé à 6 mètres du sol. Le wagon était tiré par un câble sans fin à partir d'une station motrice fixe à une extrémité du parcours.
On conçoit que ce mode de transport ne pouvait guère consister qu'en une attraction, en raison du peu de possibilités de courbes, et de la distance évidemment faible qu'il pouvait couvrir.

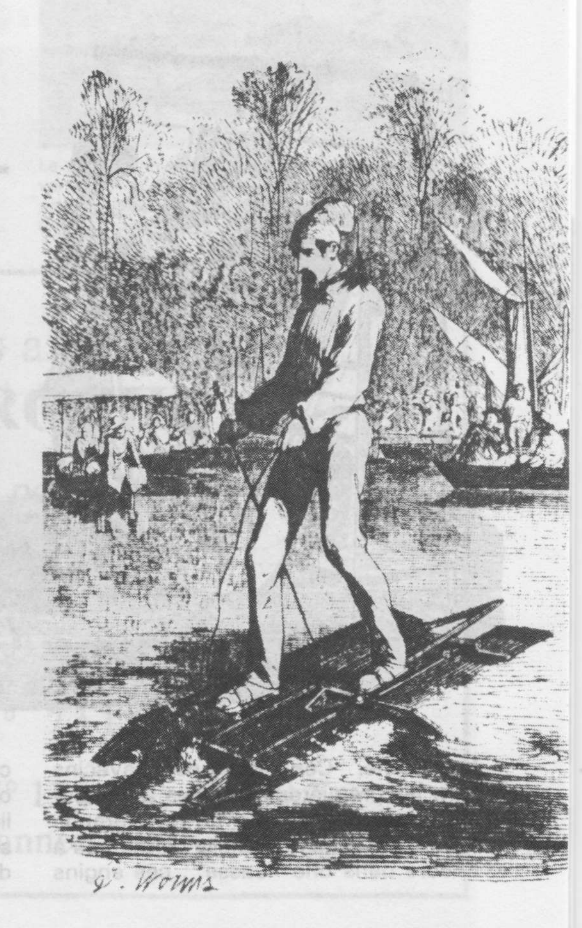
**Pour les pêcheurs.** - Voici le **nautilus,** engin pneumatique pour les pêcheurs et les chasseurs au marais. On enfilait les jambières, prolongées par des sortes de nageoires ; on passait les bretelles. Il ne restait plus qu'à gonfler la couronne, et on se promenait sur l'eau (ou : dans l'eau ?). Cela ne devait pas rassurer les poissons...

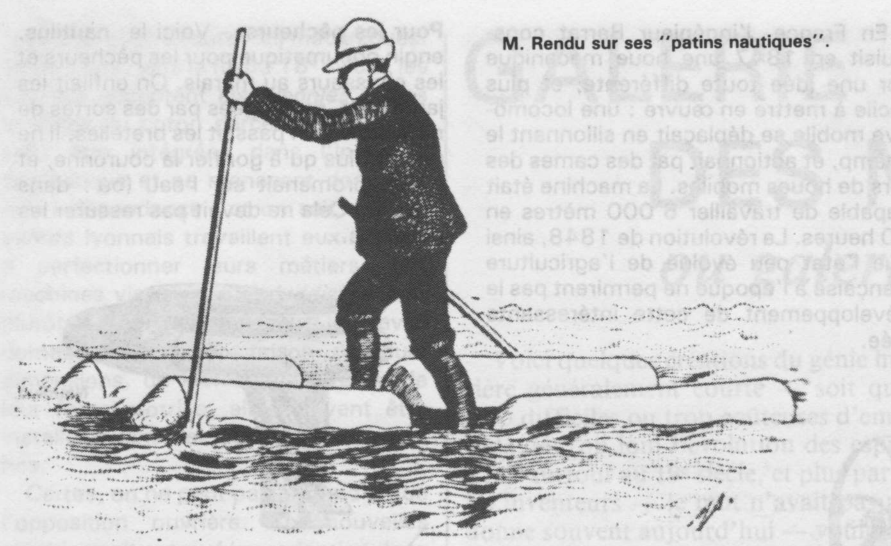


Nautilus.

Pêcheur dans le nautilus.

**Marcher sur l'eau.** - Ce vieux rêve humain a suscité beaucoup d'inventions, dont la plupart étaient en fait des bateaux miniature. Signalons, en 1852, la tentative de M. Filleul, avec

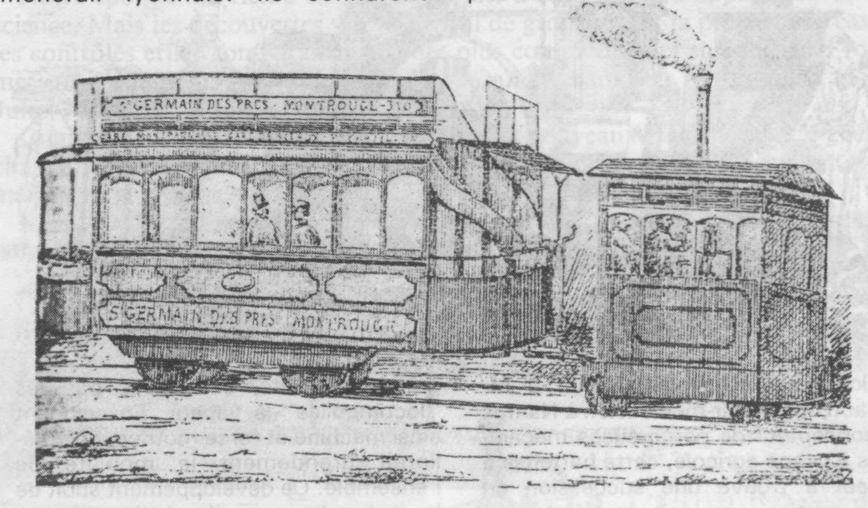


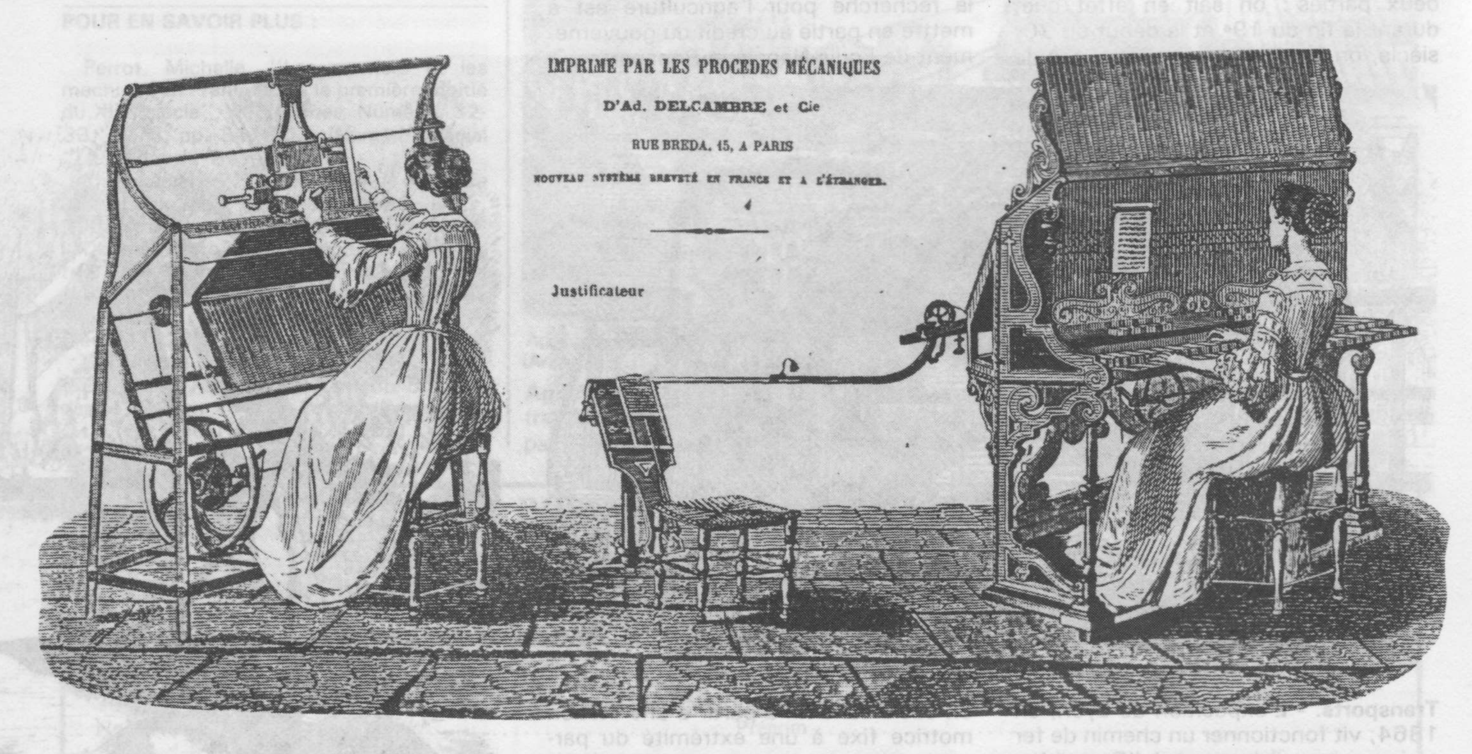


M. Rendu sur ses "patins nautiques".

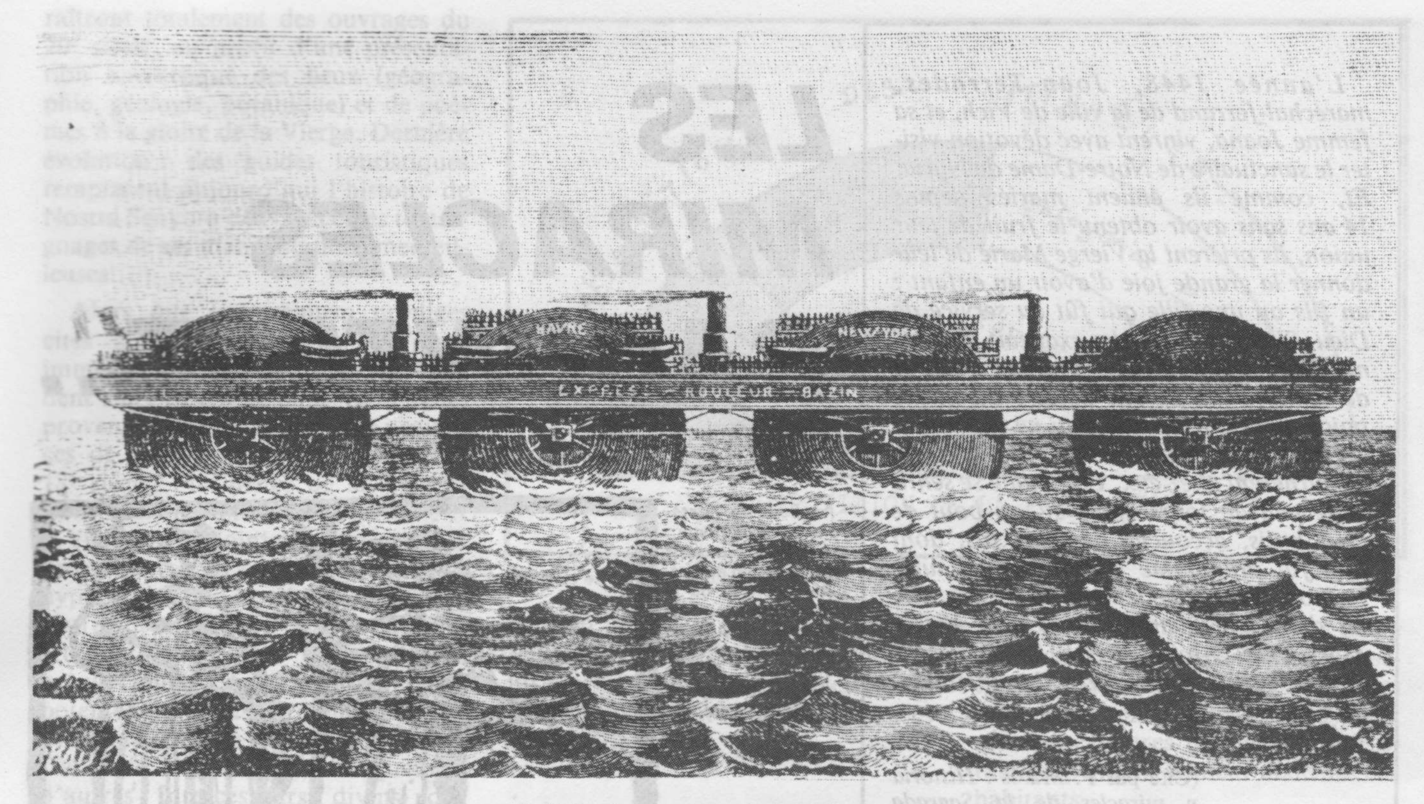
un engin assez élaboré, avec des pales latérales mues par le mouvement de la marche ; mais plutôt mal commode.
Cinquante ans plus tard, M. Rendu, de Lyon, imaginait un système plus simple, avec des flotteurs gonflables, ce qui le rendait également très portatif ; on s'y propulsait avec des espèces de larges pagaies repliables. Ces "patins nautiques" ne semblent cependant avoir eu aucune carrière.
En 1985, sur un appareil de cette famille, avec des pagaies spéciales, un Français a traversé la Manche, battant ainsi le record de distance établi... voici bientôt 2 000 ans par Jésus, sans matériel il est vrai !

**Transports.** S'ils nécessitaient des rails doubles et permettaient moins d'admirer le paysage, les **tramways** installés à partir de 1875 à Paris étaient quand même plus pratiques que le monorail lyonnais. Ils connurent d'emblée un grand succès. Mais les ingénieurs, perfectionnistes, n'eurent de cesse que les chevaux tracteurs fussent détrônés par la machine. Ainsi viton fleurir de nombreux essais.
Des tramways à vapeur (**notre illustration**) furent dès 1876 essayés sur la ligne de St-Germain-des-Prés à Montrouge. C'était en fait un tramway ordinaire, auquel on attachait en place des chevaux, une petite locomotive. Toutefois, pour ne pas effrayer les chevaux, nombreux dans les rues de Paris, on avait enfermé la machine dans une caisse dont le toit ne laissait dépasser que la cheminée !
D'autres essais employèrent de l'eau préchauffée sous pression, emmagasinée dans un réservoir (système déjà essayé à Chicago) ; ou bien de l'air comprimé, lui aussi comprimé dans des réservoirs. On sait que c'est la traction électrique qui devait l'emporter, un peu plus tard.




**Imprimerie.** Ces étranges clavecins sont les premières machines à composer. Aux temps où un typographe "pompait" à la main mille caractères à l'heure dans une "casse", ces engins compliqués, à clavier peu commode et où la "justification" (égalisation des lignes) était aléatoire ne pouvaient s'imposer. Il fallut attendre la linotype de l'Allemand Mergenthaler (émigré en Amérique) et la monotype de l'Anglais Lanston, toutes deux inventées vers 1864, pour que la composition mécanique s'élève au niveau de l'essor de la presse.




Profil d'un bateau-rouleur Bazin à huit roues.

**La marine.** - Extraordinaire projet d'un ingénieur français de 70 ans, M. Bazin, le **bateau-rouleur** mérite de couronner cette chronique... M. Bazin était un inventeur connu ; on lui devait entre autres un appareil à draguer très utilisé ; une lanterne sous-marine ; une foreuse de mine circulaire... C'est lui qui, en 1870, installa un phare électrique sur la butte Montmartre, éclairant les mouvements des Prussiens jusqu'à 10 kilomètres à la ronde. Mais revenons à nos bateaux.

En 1894, M. Bazin présentait un modèle réduit de son invention, ainsi décrite dans le ''Musée des familles'' : *''Ce bateau, mû par l'électricité, se compose d'une plate-forme ayant, de chaque côté, d'énormes roues creuses faisant office de flotteurs, à forme d'avant très fine, qui la supportent et la tiennent de six à sept mètres au-dessus de la mer, et dont la partie immergée établit le déplacement. Les arbres de 80 centimètres, en acier, qui transmettent le mouvement de rotation aux rouleurs, passent au-dessous et en travers de la plate-forme, maintenus par d'énormes coussinets, au nombre de vingt, et la supportent. Sur cette plate-forme se trouvent les chambres des machines, les chaufferies, les cabines des passagers, salons et salles à manger. Le navire possède deux machines indépendantes, l'une destinée à faire tourner l'hélice pour obtenir la propulsion, l'autre pour donner aux roues leur mouvement de rotation et obtenir ainsi le minimum du frottement dans l'eau.*

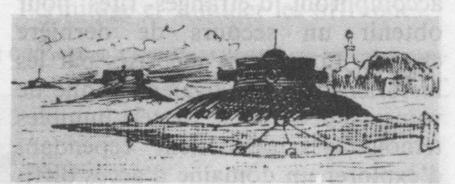
*Un gouvernail hydraulique, toujours en action, a été spécialement inventé pour la circonstance. Il se compose d'une colonne verticale, placée et plongée à l'arrière du bâtiment ; de cette colonne mobile, maœuvrée par le timonier, s'échappe un puissant jet d'eau qui, par réaction, utilise trois cents chevaux-vapeur pour la direction, et de telle sorte que rien n'est perdu, puisque l'énergique poussée a toujours lieu dans le sens où l'on veut aller, alors que le gouvernail ordinaire n'agit, lorsqu'il gouverne, que par résistance.*

*La vitesse du bateau est proportionnelle à la circonférence des rouleurs. Les rouleurs de démonstration ont donné, comme marche utile en avant, 60 % de leur circonférence développée.*

*La rotation des rouleurs a pour but de déterminer une parfaite adhérence ; si l'on ne faisait pas tourner les rouleurs, ils déplaceraient simplement l'eau. C'est dans ce principe que réside la découverte de M. Bazin, qui rêve de lancer un véritable ''chemin de fer roulant sur un rail fictif hydraulique''.*

Un premier ''rouleur'' de 46 mètres de long devait être lancé en 1896. Nous n'en avons pas retrouvé trace. Sans doute les progrès de la construction nautique et ceux de la machine à vapeur, ainsi que de la propulsion par hélice, ont-ils coupé l'herbe sous le pied (si on peut dire !) au bateau-rouleur.

**Georges Lamy**



Le sous-marin imaginé par le dessinateur Robida vers 1890 n'est qu'un rêve d'artiste ; bien proche pourtant des machines que nous avons présentées !

*L'année 1448, Joan-Terrades, maréchal-ferrand de la ville de Vich, et sa femme Joana, vinrent avec dévotion visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Núria. Et, comme ils étaient mariés depuis 14 ans sans avoir obtenu le fruit de leur union, ils prièrent la Vierge Marie de leur donner la grande joie d'avoir un enfant : un fils ou une fille qui fût au service de Dieu. Si Notre-Dame les exauçait, ils promirent de venir la visiter chaque année et de lui ofrir un enfant de cire du même poids que celui du nouveau-né accordé.*

*Leur pèlerinage accompli, ils s'en retournèrent chez eux. La femme se sentit prise peu de jours après et, au bout de neuf mois, accoucha de deux fils, dont l'un fut prénommé Bartomeu et l'autre Ramon. En remerciement de cette grâce, les deux époux apportèrent à la Vierge Marie deux enfants de cire. Et ils firent le récit de ce miracle au prêtre du sanctuaire, afin qu'il l'écrivît.''*

(Cité par F. Mares : *Historia y miracles de la Sagrada Imatge de Nostra-Senyora de Núria...*, 1666.)

# LES MIRACLES RACONTENT...



Au bout de l'exténuant pèlerinage : l'ultime espoir d'obtenir un enfant, une guérison ou la rémission d'un péché, grâce à l'intercession merveilleuse de la Vierge. (Bois gravé du XVIIe siècle).

Joan et Joana font partie des centaines de milliers de pèlerins en quête de miracles qui, pendant des siècles, se soumettront à de rudes épreuves et accompliront d'étranges rites pour obtenir un secours de dernière chance. Longtemps méprisés par les historiens qui ne voyaient là que de vaines superstitions, de tels humbles témoignages permettent cependant d'explorer un domaine d'accès difficile : celui des mentalités et des comportements anciens.

A la base de notre étude, un sanctuaire cerdan haut perché dans la chaîne pyrénéenne, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de la frontière française : Núria. Difficile et périlleuse étape sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle, l'ermitage catalan — dont l'existence est attestée dès le 12e siècle — se voit consacrer un ouvrage en 1666. Après avoir longuement rappelé comment un taureau rouge permit de découvrir une Vierge Noire enfouie dans une grotte auprès d'un chaudron de fèves et d'une cloche aux magiques vertus, l'auteur (un prêtre natif des environs) collecte les miracles prodigués en ce haut lieu. Jusqu'à la fin du 19e siècle, d'incessantes rééditions porteront le nombre de faits prodigieux à 176. Distribué dans toute la Catalogne, ce véritable catalogue publicitaire du sanctuaire marial, même s'il ne contient qu'une infime partie des intercessions attribuées à la Madone et à ses accessoires merveilleux, offre de précieux renseignements. Grâce aux naïves relations des dévots reconnaissants, nous pouvons retrouver les grandes peurs et les espoirs de la multitude d'hommes et de femmes qui affrontèrent les mauvais sentiers du haut lieu pour venir implorer ou remercier Maria de Núria, la Nurieta.

### L'espace et le temps des merveilles

Une première étude statistique permet d'observer l'évolution dans le temps des miracles recensés : les 15e et 16e siècles en rassemblent 14,7 % ; le 17e, 46,8 % ; le 18e, 34 % ; le 19e, 4,5 %. Davantage qu'à la fréquentation de l'ermitage, sans doute faut-il attribuer ces notables différences à un changement d'attitude du Clergé au cours de ce demi-millénaire. A l'enthousiasme du premier collecteur de miracles succède bientôt une réserve grandissante des autorités religieuses vis-à-vis des interventions surnaturelles.

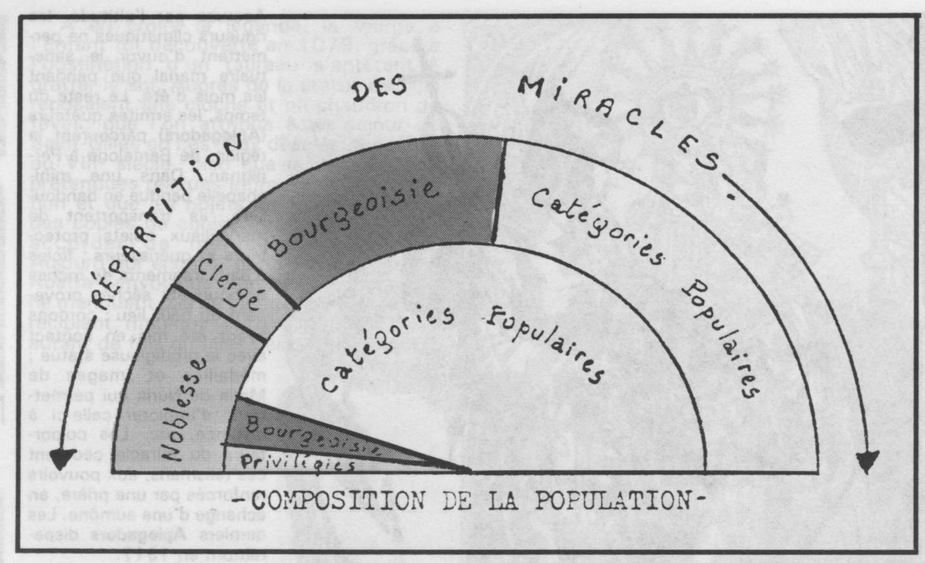
En 1666, le prêtre hagiographe multiplie en effet les exemples les plus récents, réduisant progressivement leur nombre à mesure qu'il s'éloigne de son époque. Difficile recherche, avoue-t-il, puisque les gardiens du sanctuaire, choisis parmi les bergers pieux mais illettrés des environs, n'ont tenu aucun registre des milliers de miracles survenus dans le passé. Mais la réfection de la chapelle, jugée trop petite, en 1642 et les importants travaux d'agrandissements des siècles suivants paraissent bien montrer que la renommée de l'ermitage s'intensifie dès ce moment.

Jusqu'au milieu du 19e siècle, les rééditions successives de l'*Histoire de Núria* ajouteront de nouveaux miracles, permettant d'actualiser la première collecte. S'ils conservent ce dernier souci, les auteurs suivants manifestent surtout la volonté d'alléger le recueil, en résumant la légende (dont ils signalent la trop grande naïveté) et en éliminant les trois-quarts des prodiges anciens. Point d'autre critère dans leur sélection que celui d'éviter les redites, afin d'offrir aux fidèles un livre édifiant, bon marché et d'une lecture facile. Plutôt qu'une multiplication des exemples, le nouveau catalogue des miracles met en évidence l'omnipotence de la Vierge, depuis son *''Invention''*, les interventions prodigieuses s'échelonnant de 1407 (délivrance d'une accouchée) à 1879 (surdité vaincue). Une prudente note laisse aux autorités religieuses le soin de juger si les faits relatés peuvent se voir officiellement qualifiés de surnaturels.

Les attestations de miracles dispa-

raîtront totalement des ouvrages du 20e siècle, au profit d'une présentation scientifique des lieux (géographie, géologie, botanique) et de poèmes à la gloire de la Vierge. Dernière évolution : des guides touristiques remplacent aujourd'hui l'histoire de Nostra Senyora de Núria et les témoignages de ses manifestations merveilleuses...

Alors que les premiers prodiges cités s'opèrent dans les environs immédiats, dès le 16e siècle, ils s'étendent sur l'ensemble de la Catalogne, provenant du Roussillon, des provinces de Gérone et de Barcelone. Au 18e siècle, l'influence de la *Nurieta* s'exerce même à Marseille, à Rome et à Vienne. Ces lointains témoignages (provenant d'un couple stérile, d'un hypocondriaque et d'une jeune fille souffrant d'atroces maux de tête) attestent triplement des puissants pouvoirs de la Vierge cerdane : omnipotente, ses vertus gardant toute leur force malgré les distances, Notre-Dame de Núria réussit où quantité d'autres intercesseurs divins ont échoué. Les desservants du sanctuaire haut perché dans son cirque montagneux ne peuvent notamment cacher leur fierté en citant l'exemple romain : la ville Sainte ne regorge-t-elle pas de faiseurs de miracles réputés ? De surcroît, le couple italien guéri de sa stérilité fera parvenir à l'ermitage de riches présents à la mesure de sa satisfaction et de son rang : les heureux parents appartiennent en effet à la Noblesse. Ils nous serviront de transition pour aborder un nouvel aspect des miracles : celui de leur répartition selon les catégories sociales de fidèles.




Miracles et catégories sociales.

## Les préférences de la Vierge

La Vierge favoriserait-elle les privilégiés du rang ou/et de la fortune ? Ces derniers sont en effet très nettement sur-représentés, puisque 17,7 % de nobles, 7 % de prêtres et 27,8 % de bourgeois (marchands et membres de professions libérales) ont bénéficié des faveurs de la *Mare de Déu*. Pourtant, les deux premiers groupes sociaux représentent à peine 2 % de la population. En conséquence, il reste moins de la moitié des miracles à partager entre paysans, artisans et autres besogneux, constituant cependant les neuf dixièmes des habitants.

Sans doute convient-il de tempérer ces résultats. L'analphabétisme général des classes populaires entrave sérieusement la communication des faits, encore que, sillonnant toute la Catalogne, des ermites quêteurs assurent le relais entre les fidèles et le sanctuaire. Par ailleurs, l'inscription de grands noms et de grands dons ne pouvait qu'accroître la renommée de l'ermitage et stimuler les offrandes.

''Nùria est un peu plus qu'à moitié chemin du ciel'', disait-on naguère du haut-lieu cerdan, niché à près de 2 000 mètres d'altitude et dominé par les impressionnants massifs du Puigmal (littéralement : Le Mont Maudit) pyrénéen. (Gravure de la fin du XIXe siècle).



Accrues par l'altitude, les rigueurs climatiques ne permettent d'ouvrir le sanctuaire marial que pendant les mois d'été. Le reste du temps, les ermites quêteurs **(Aplegadors)** parcourent la région, de Barcelone à Perpignan. Dans une mini-chapelle pendue en bandoulière, ils transportent de merveilleux objets protecteurs et guérisseurs : fioles d'eau, fragments de roches et bouquets séchés provenant du haut lieu ; cordons ayant été mis en contact avec la prodigieuse statue ; médailles et images de Maria de Núria qui permettront d'implorer celle-ci à distance, etc. Les colporteurs du miracle cèderont ces talismans, aux pouvoirs renforcés par une prière, en échange d'une aumône. Les derniers **Aplegadors** disparaîtront en 1917.

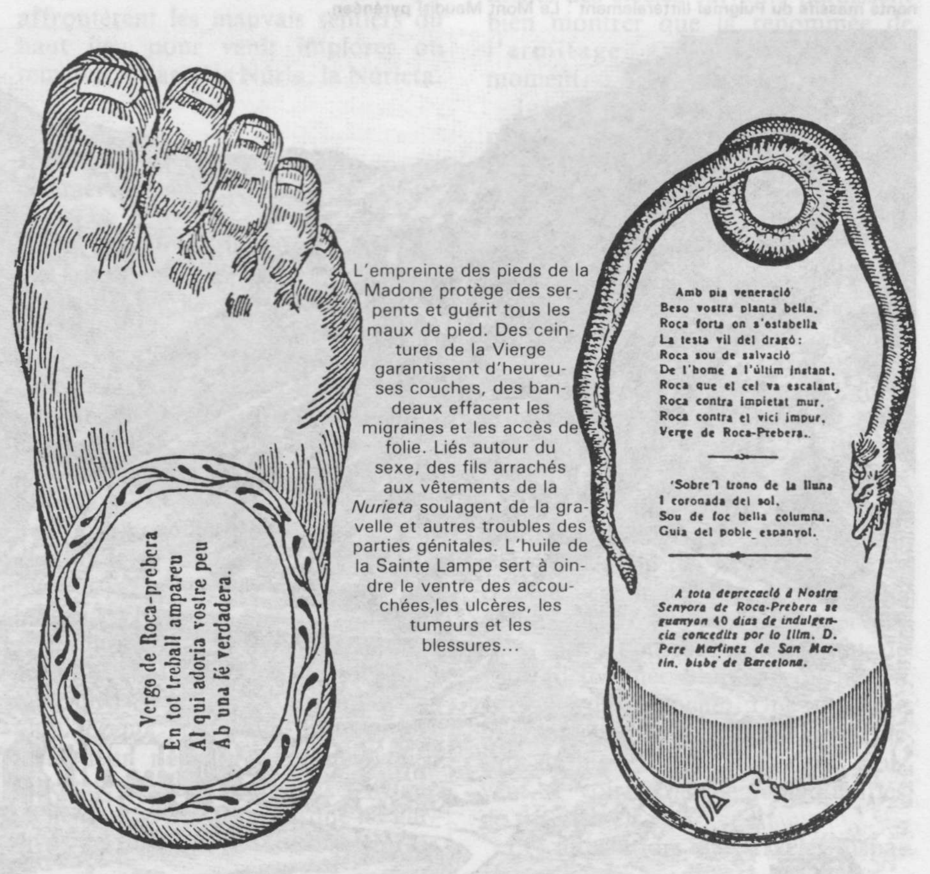
Pourtant, même si des raisons publicitaires poussaient à gonfler l'importance des couches sociales supérieures, il n'en demeure pas moins que la vie des nantis paraît plus précieuse que celle des gagne-petit. Concluons encore que l'espoir du miracle et la pratique de rites hérités du paganisme concernent l'ensemble de la population. A Núria se côtoient seigneurs, prêtres, marchands, notaires et paysans ; lettrés et analphabètes. Se côtoient mais — sauf exception — ne se mêlent pas : l'aménagement même de l'ermitage en témoigne.

Avant la récente réfection des lieux, l'ensemble crasseux des bâtiments offrait en effet des conditions d'hébergement bien différentes selon la qualité et la fortune des pèlerins. La *Casa de Loreto,* dont la meilleure chambre était réservée à l'évêque, accueillait les visiteurs aisés qui pouvaient disposer d'un lit aux couvertures douteuses, suffisamment vaste pour contenir plusieurs personnes, et d'une table. La masse des pèlerins s'entassait par dizaine dans les sordides cellules de la *Casa Principal,* grouillantes de vermine, ne possédant pour tout mobilier que de rudimentaires bat-flanc, et séparées des étables par une mince cloison aux planches mal jointes. Les plus démunis enfin bivouaquaient comme ils pouvaient aux alentours de l'ermitage. Cependant une même foi, de mêmes superstitions, un même espoir réunissaient riches et pauvres, venus remercier ou implorer Nostra-Senyora de Nùria.

L'énumération des multiples prodiges opérés par l'intercession de la *Mare de Déu* tend à montrer la toute puissance de celle-ci, conjurant les incendies, les inondations ; protégeant les accidentés ; guérissant les malades ; punissant les malfaiteurs et les profanateurs. Une étude statistique révèle pourtant une très inégale distribution des miracles, reflet des principaux soucis des dévots, mais aussi d'une certaine spécialisation du sanctuaire. On recense en effet 71 % de guérisons, 16,5 % d'accidents heureusement terminés et 12,5 % enfin d'interventions diverses. Autant de catégories dont l'approfondissement éclaire les attitudes anciennes devant certaines circonstances dramatiques de l'existence.

**Un haut lieu de la fécondité**

Parmi les guérisons elles-mêmes, plus d'un tiers concerne des cas de stérilité vaincue. Dans leur majorité, les couples se montrent désespérés de ne pas avoir obtenu *"les fruits du mariage"* après *"de nombreuses années"* de vie conjugale, quinze à vingt ans, précisent certains. Mais quelques-uns s'inquiètent deux ou trois années seulement après leurs noces : l'étude des registres paroissiaux montre en effet que l'épouse doit faire les preuves de sa fécondité dans les plus brefs délais. Sauf cas d'impuissance du mari, on tient la femme pour responsable de ce que l'on considère comme une véritable tare. Aussi certaines brehaignes avouent-elles leur désir de devenir mère pour retrouver l'estime de leur entourage et l'affection de leur conjoint. Parfois le miracle consistera simplement à faire renaître cette affection : de la réconciliation du couple s'en suivra l'heureux événement espéré.




L'empreinte des pieds de la Madone protège des serpents et guérit tous les maux de pied. Des ceintures de la Vierge garantissent d'heureuses couches, des bandeaux effacent les migraines et les accès de folie. Liés autour du sexe, des fils arrachés aux vêtements de la *Nurieta* soulagent de la gravelle et autres troubles des parties génitales. L'huile de la Sainte Lampe sert à oindre le ventre des accouchées, les ulcères, les tumeurs et les blessures...



Une vierge noire, une grotte, un taureau

A en croire la légende, la Vierge à l'Enfant fut découverte en 1079, grâce à l'obstination d'un taureau s'entêtant à gratter le sol. Auprès de la statue de bois reposaient une cloche et un chaudron de fèves, que l'on attribua à un séjour de Saint-Gilles en ces lieux désolés, au début du VIII<sup>e</sup> siècle. Bien que la datation des prétendues reliques infirme une telle relation et que les objets ne soient plus que des copies de copies, on continue à leur accorder de merveilleux pouvoirs. Aujourd'hui encore, entre deux prières à Nostra-Senyora de Núria, les implorantes ne manquent pas de plonger la tête dans le récipient magique et d'agiter la cloche autant de fois qu'elles désirent d'enfants.



Une cloche, un chaudron de fèves

Neuf fois sur dix, le vœu formulé ne précise pas le sexe de l'enfant désiré : *"Fruit de la bénédiction", "fils ou fille" :* l'essentiel est de pouvoir procréer. Les rarissimes parents à vouloir un garçon (5 sur 45) jugent nécessaire de se justifier : trois familles nobles désirent perpétuer leur nom ; les deux autres déplorent de n'engendrer que des filles. La fécondité de ces derniers demeure donc incomplète. Observons que personne ne se plaint de ne mettre au monde que des rejetons mâles...

Même si l'enfant accordé ne survit pas, on remercie néanmoins la Vierge et on lui porte l'offrande promise pour le miracle d'avoir enfin donné à la femme sa plénitude en faisant cesser son infécondité.

Pour accréditer l'intervention divine, les effets doivent se faire ressentir très peu de temps après l'invocation de la Vierge. Quelques jours après sa prière, l'implorante *"se trouva prise"* et, au bout de neuf mois souvent, en moins d'une année toujours, donna naissance à un enfant, précisent la plupart des témoignages.

En cas d'insuccès, les brehaignes et autres désespérés changeront d'intercesseur divin au profit d'une nouvelle représentation de la Madone, à moins qu'ils n'optent pour quelque saint ou sainte spécialisé : les dévots n'ont que l'embarras du choix. Un seul couple témoigne de sa grande confiance en la seule *Nurieta :* trois ans après un premier pèlerinage infructueux, les époux viendront à nouveau visiter le sanctuaire. Fidélité dont ils auront tout lieu de se féliciter, puisque la femme se sentira *"prise"* avant même de quitter l'ermitage, ce qui suppose qu'elle ne s'était pas contentée de prier...

**Humeurs et tumeurs, maux de dents et cancers**

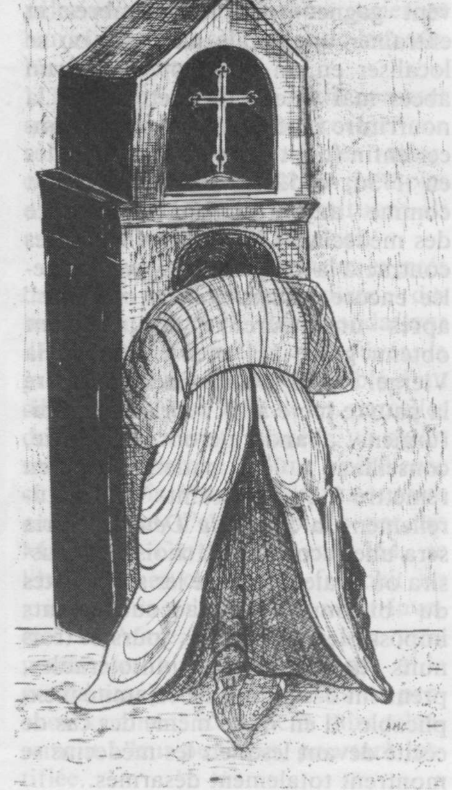
Spécialiste de la fécondité, la *Mare de Déu de Núria* fait également office de généraliste. Comme les grossesses, les guérisons doivent s'opérer très peu de temps après l'invocation (*"aussitôt le vœu prononcé"* en règle générale) pour se trouver qualifiées de miraculeuses. Six fois seulement (sur l'ensemble des 176 interventions prodigieuses recensées) la Vierge apparaît à des suppliants, dont trois agonisants en plein délire et un consommateur de champignons vénéneux, ce qui minimise de telles visitations. Forme féminine éclatante de blancheur et irradiante de lumière selon la convention, à deux reprises elle remet à des moribonds le remède qui les sauvera : "un pain aussi blanc que celui des religieux du monastère voisin", précise un des visionnaires. Mais, ordinairement, la Vierge agit de plus secrète façon, sans se montrer ni laisser de traces autres qu'un immédiat soulagement.

Tragique nomenclature des souffrances humaines et du profond désarroi des malades, que la liste des guérisons attribuées à la Madone. Dans plus de la moitié des cas (45 sur 82) aucune précision n'est fournie quant à la nature des affections. En remerciant leur divine bienfaitrice, les miraculés font seulement connaître que depuis des années, ils menaient une atroce existence, ayant abandonné tout espoir dans les remèdes humains. Désespérés presque toujours, à l'agonie parfois, deux d'entre eux attestent même une véritable résurrection : la flamme d'une bougie placée devant leurs lèvres ne percevait plus le moindre souffle de vie.

Quand ils sont signalés, les symptômes témoignent d'une quasi-totale ignorance médicale. On se contente alors le plus souvent de localiser la douleur : tête, poitrine, intestins, foie rate ou jambes. Parfois la souffrance envahit l'ensemble du corps, empêchant tout repos et toute alimentation (sauf du lait de femme, précise un des grabataires) conduisant inéluctablement à un trépas envisagé comme une délivrance. Un prêtre en est arrivé à un tel degré de sensibilité qu'il ne peut plus rien supporter sur la peau, pas même une chemise de la toile la plus fine ; si



Et des miracles...





Le pèlerinage constitue une véritable épreuve à l'occasion de laquelle chacun des visiteurs offre sa sueur et son sang. Pour accroître leurs souffrances, certains dévots accomplissent une partie du difficile parcours pieds nus ou à genoux ; d'autres se chargent de lourdes croix. Les dangers encourus (chutes dans d'impressionnants ravins, orages particulièrement effrayants, attaques de brigands) ne feront que valoriser les mérites des implorants.

insupportables sont les tourments d'un autre malade qu'il pense que *"tous ses os sont gâtés"*.

L'indication des conséquences ne permet pas davantage de proposer un diagnostic : hémorragies mettant en péril depuis des années la vie d'une femme ; fièvres en tous genres : tierces, quartes, intermittentes, chaudes, pestilentielles, etc. ; humeurs et tumeurs encore. Ces dernières peuvent gagner tous les membres et entraîner une totale paralysie ou se localiser en un point précis, tel un abcès mal placé qui rejette toute la nourriture ingérée. Trois cas de cancer enfin (dont deux au sein) signalés en 1736, 1752 et 1764, traduisent comme aujourd'hui l'impuissance des médecins. Une des malheureuses contracta la *"tumeur maligne"* appelée encore *"Constellation mortelle"* après un heureux accouchement obtenu grâce à l'intervention de la Vierge. Après avoir vainement opéré la pauvre mère à six reprises, les chirurgiens abandonneront la partie, conseillant à leur patiente de s'en remettre à quelque saint. Tout naturellement la *Mare de Déu* de Núria sera une seconde fois choisie et réussira où avaient échoué les spécialistes du bistouri. Des accouchements impossibles, après trois jours et trois nuits de souffrances intolérables, prennent des allures de calamité inexplicable. Il en va de même des cas de cécité devant lesquels les médecins se montrent totalement désarmés.

**Nommer n'est pas connaître**

La grande variété de noms donnés aux maladies mentales ou nerveuses traduit à la fois leur fréquence et l'ignorance dans laquelle on les tient : maladie de *Modorro* (idiotie) en 1646 ; *Gota Corral* ou *maladie de San Pau* (épilepsie) en 1723 ; crises d'hystérie (appelée encore *Mal de Mère* ou de *Matrice)* d'une femme enceinte de huit mois : en une journée de l'année 1713, elle sera agitée de 130 convulsions tellement violentes que toute la maison s'en trouve ébranlée ; cas de *"possession"* d'une jeune fille qui, en 1775, ne peut supporter l'évocation des Saints et résiste à tous les exorcismes ; folie enfin — furieuse ou suicidaire — devenant par euphémisme *hypocondrie* quand elle affecte un noble. Contre les fous dangereux, on ne connaît qu'un remède : la mise aux fers dans un asile de Barcelone. La Vierge devra dans ce cas accomplir un double miracle : délivrer l'aliéné de ses chaînes d'une part et lui rendre la raison d'autre part.

Outre ces sept cas de mystérieux dérangements des sens, sur les 82 maladies recensées, 8 seulement — aux symptômes évidents il est vrai — reçoivent une appellation assez précise, permettant de présumer qu'à défaut de pouvoir les soigner on sait les reconnaître : deux *rages de dents* insupportables ; deux *maladies de la pierre* (gravelle) en 1647 et 1759 ; une *picota* (petite vérole) en 1662 ; une *parotiga* (oreillons) en 1752 ; deux cas de peste enfin, en 1635 et 1652.

Cette sombre situation n'attriste pas seulement les campagnes perdues, mais affecte également les grandes villes comme Barcelone ou Perpignan, pourtant abondamment pourvues de médecins et de chirurgiens. Mais on sait notoirement que nombre d'entre eux cachent une grande ignorance derrière leur pédantisme. La plupart des relations de miracles insistent complaisamment sur l'impuissance des *"gens de l'Art"*, citant avec une fierté non dissimulée l'échec des plus réputés, contraints parfois de recommander à leurs patients un ultime recours : la prière.

En des temps où l'on ignore anesthésie et antisepsie, on redoute particulièrement cette solution radicale qui consiste à amputer un membre faute de pouvoir le soigner : les parents d'un jeune garçon au genou broyé par un coup d'escopette jureront de tout tenter plutôt que d'accepter une telle extrémité, trop souvent fatale. Le cas des accouchements impossibles plus haut évoqués paraît significatif de cette peur justifiée de l'intervention chirurgicale. Une des malheureuses, épouse d'apothicaire barcelonais, a pourtant à son chevet sages-femmes et chirurgiens, tout aussi incapables les uns que les autres à la délivrer. il est vrai qu'alors (1407) on ne sait pas retourner les enfants se présentant mal : reste la césarienne que la méconnaissance de l'asepsie rendra généralement mortelle jusqu'à la fin du 19e siècle. Ajoutons qu'en de tels cas, le recours à l'intercession divine, en tranquilisant la parturiante et en calmant les assistants, ne peut qu'exercer d'heureux résultats. Ainsi, après trois jours et trois nuits de vains efforts et d'atroces souffrances, une relaxante prière à la Vierge sera-t-elle suivie d'un "miraculeux" renversement du fœtus et d'une délivrance rapide.

**Une nouvelle discrimination**

Ces mises au monde dramatiques représentent cependant l'exception parmi les interventions attribuées à Notre-Dame de Núria, puisque quatre exemples seulement se trouvent cités. Ils font partie des rares cas où l'intercession de la Vierge s'exerce au profit des femmes, si l'on met à part la stérilité vaincue, qui concerne le couple et pas seulement l'épouse.

En matière de maladies en effet, les hommes se taillent un record absolu des guérisons : 67,5 % contre 25 %

**Le musée des souffrances.** Les miraculés offrent généralement un objet rappelant l'intercession de Maria de Núria en leur faveur. Un inventaire de 1 460 recense 9 fers de prisonniers ; 17 suaires; 6 chignons de femmes ; 160 moulages de cire représentant des enfants, des têtes, des bras, des jambes et autres parties du corps que le notaire n'ose pas nommer ; 115 cierges dont les plus imposants atteignent des proportions humaines ; un cœur et deux paires d'yeux en argent enfin. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle se multiplieront les tableaux évoquant naïvement les scènes miraculeuses.



pour les femmes et 7,5 % pour les enfants. Nous avions déjà noté que la vie paraissait plus précieuse aux riches qu'aux pauvres. Le sexe et l'âge révèlent une nouvelle injustice dans la distribution des miracles. Tout au bas de l'échelle des valeurs en ce domaine : les enfants. Comme le montre l'importance des pratiques destinées à vaincre l'infécondité, l'essentiel est de pouvoir les engendrer en grand nombre, afin que quelques-uns puissent échapper au filet serré de la Camarde : moins de la moitié des nouveaux-nés parviendront à l'âge adulte, la mortalité s'avérant particulièrement ravageuse au cours des premières années d'existence.

Aussi ne faut-il guère s'étonner si les quelques miracles opérés en faveur des enfants concernent des petits malades ayant dépassé six ou sept ans. Le fait de ne trouver aucune fillette parmi les très jeunes miraculés confirme la discrimination sexuelle ci-dessus détectée.

**Faits divers**

Alors que les couples stériles et les dévots malades proviennent de toute la Catalogne et ont souvent recouru à divers sanctuaires avant de tenter celui de Núria, les miraculés d'accidents représentent essentiellement des voisins de l'ermitage. La soudaineté du péril n'autorise pas le choix. Par une réaction quasi-instinctive, les victimes implorent le divin protecteur le plus présent à leur esprit, le plus proche géographiquement. Ce rayonnement réduit explique que ce genre de prodiges n'occupe qu'un sixième de l'ensemble.

Largement en tête se classent les rescapés de chutes dans les ravins et rivières (60 % des accidents), dont la plupart se rendaient précisément en pèlerinage à Núria. De ces derniers miracles, on pourrait remplir tout un livre, indiquent les hagiographes de la Vierge ; mais, s'extasient-ils, jamais cette dernière ne permit qu'il advînt quelque mal aux fidèles venus la visiter.

Parmi les autres accidentés : des travailleurs, pris sous un bloc de pierre, un arbre ou une charrette ; mutilés à la suite d'un coup de hache ou de masse maladroit. Viennent ensuite des miraculés de la foudre, d'attentats divers ; toute une famille enfin, victime d'un plat de champignons vénéneux !

Dans ce domaine encore, les hommes l'emportent largement, monopolisant 64,5 % des miracles. Derrière eux arrivent les enfants (22,5 %) assez âgés pour risquer leur vie auprès des précipices et torrents, ou pour jouer avec une escopette chargée. Moins exposées à ces divers dangers occasionnels paraissent les femmes (13 %). Parmi ces dernières, la plupart se rendaient en pèlerinage familial au périlleux sanctuaire de Núria, bénéficiant ainsi d'une protection collective. Les quelques autres échappèrent à des tentatives d'homicide perpétrées par des brigands, des soldats pillards ou par des membres de leur entourage : mari injustement jaloux, généralement.

**Auto-protection et miracles en tous genres**

Outre guérisons et sauvetages, restent enfin divers miracles (12,5 %) de l'ensemble), dont la moitié s'opère au sein même de l'ermitage. Ainsi la *Mare de Déu* manifeste-t-elle parfois sa merveilleuse présence en rallumant la lampe placée près d'elle, ou bien, lorsque l'huile vient à manquer, en donnant des coups à la personne chargée de son entretien. Lorsque deux groupes ennemis s'affrontent dans son sanctuaire, la Vierge empêche la mise à feu des escopettes. Tout naturellement, elle veille sur les trésors qui lui sont offerts.

Dès le début de son *"invention"*, elle sévit exemplairement contre deux paysans coupables d'avoir dérobé dans la chapelle un morceau de toile afin de le transformer en chemises et caleçons. Le premier se trouva brutalement emporté dans le ciel par un tourbillon et, soudainement relâché, s'écrasa au sol. Le second ne survécut que huit jours : le temps d'avouer publiquement sa faute et de se repentir. Par la suite, la *Nurieta* agira avec moins de violence et davantage de subtilité, comme de crédibilité. Les voleurs des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (des Français pour la plupart, venus précisément par le *"Pas dels Lladres"* — le passage des voleurs) se verront momentanément privés de la vue, ou bien les objets les plus précieux deviendront invisibles à leurs yeux ; d'autres ne pourront plus retrouver leur chemin après leur mauvaise action. Plus cruellement châtiés seront des soldats français qui se heurteront à l'inattendue présence de pèlerins et dont certains paieront leurs intentions sacrilèges de leur vie. Nous y reviendrons.

La Vierge en effet ne doit compter que sur elle-même pour protéger son sanctuaire, abandonné les trois-quarts de l'année. Aussi ces exemples d'auto-protection constituent-ils autant de mesures dissuasives.

Parmi les derniers miracles exercés dans les environs immédiats : des incendies conjurés, des inondations détournées, des magots retrouvés, la grêle épargnant le champ de blé d'un dévot alors que toutes les parcelles des alentours sont ravagées, un mulet sortant indemne d'une périlleuse chute. Trois évasions de prisonniers enfin : l'un d'eux, capturé par les Maures à Carthagène en 1754, se libère de ses chaînes et franchit les grilles de sa cellule après avoir invoqué la *Mare de Déu* de son pays natal ; les autres, condamnés à la pendaison par des seigneurs de proches localités, échappent miraculeusement à leur punition, pourtant justifiée.

**Quelques dates tristement mémorables**

Bien qu'ils soient généralement datés, les miracles ne révèlent aucun changement notable : la même méconnaissance des maladies se poursuit de la fin du Moyen-Age au siècle dernier ; les mêmes accidents se répètent durant cette longue période ; la même foi anime les pèlerins, Français ou Espagnols, campagnards ou citadins, privilégiés ou roturiers, riches ou pauvres. Seuls quelques rarissimes témoignages rompent la longue énumération des angoisses, des malheurs et des espoirs ordinaires et inchangés au cours des siècles, lorsque des calamités exceptionnelles viennent s'ajouter aux petites et aux grandes misères habituelles.

Vestige des terreurs médiévales, la peste ressurgit périodiquement jusqu'au 17e siècle. Les populations impuissantes multiplient alors processions, prières et promesses d'offrandes au saint qui saura les protéger des redoutables épidémies. La *Mare de Déu* de Núria se voit attribuer deux interventions miraculeuses (au profit d'une dévote et de deux villages voisins) en 1635 et 1652. En ces calamiteuses périodes, on se voue généralement au saint patron local, protecteur de la paroisse, les prêtres s'efforçant d'attribuer les échecs au manque de foi de leurs ouailles plutôt qu'à l'impuissance de l'intercesseur divin.

A la reprise particulièrement intense du fléau s'ajoutent, en ce milieu du 17e siècle, les excès de la soldatesque : les armées françaises et



Un Miquelet cerdan au 18e siècle.

espagnoles se harcèlent pour la possession de ce territoire frontalier, au grand dam de la population. Quelques miracles de *Nostra-Senyora de Núria* montrent que l'on redoute surtout les vainqueurs du moment : les soudards français. Ceux-ci ne respectent rien : ni hommes ni femmes, ni chaumières ni lieux sacrés. Aussi dès que l'arrivée des troupes est signalée, cache-t-on les magots et éloigne-t-on les troupeaux. Et puis on prie. La Vierge permettra en 1653 de retrouver des objets précieux hâtivement enfouis ; l'année suivante, elle empêchera de dérober les trésors d'une église. Elle protègera encore une femme assaillie par les mercenaires



français. En 1675 (dix-sept ans après le Traité des Pyrénées qui devrait terminer le conflit au profit de la France) la Vierge devra défendre son propre sanctuaire contre les exactions des armées d'occupation cantonnées à Saillagouse.

Quelques heures de marche seulement séparent les soldats de l'ermitage. Aussi une quinzaine d'entre eux décident-ils de tromper utilement leur désœuvrement en faisant main basse sur les trésors de la chapelle. A la date choisie pour leur expédition (26 septembre), les lieux devraient se trouver déserts. Mais les pillards rencontreront une résistance imprévue : deux capitaines de Miquelets (soldats catalans placés sous le patronage de saint Michel, célébré le 29 septembre), accompagnés chacun par un domestique et aidés par deux bergers ayant soustrait leurs troupeaux à la région occupée par l'armée. La petite troupe de voleurs devra prendre la fuite, poursuivie par les pèlerins auxquels se joindront des paysans des alentours, sans doute ravis de participer à la chasse aux soudards. Sans recevoir eux-mêmes la moindre blessure, les défenseurs du sanctuaire parviendront à tuer ou à capturer tous les soldats sacrilèges. "Triple miracle", s'extasie le narrateur des événements : présence insolite des dévots dans l'ermitage d'abord ; triomphe d'une poignée d'hommes opposés à quinze mercenaires aguerris et supérieurement armés ensuite ; merveilleuse protection des pèlerins et de leurs compagnons enfin.

**Un enfant de cire contre un enfant de chair**

La relation des miracles mentionne très exactement les promesses et offrandes consenties à la *Mare de Déu*. Aucun des implorants ne manque de s'engager à visiter celle-ci, visite qui donnera lieu à de multiples dépenses : célébration d'une messe jugée indispensable, hébergement éventuel, achat de pacotille religieuse dont l'ermitage est abondamment fourni : statuettes et images de la *Nurieta* ; médailles, cierges, bagues et autres babioles marquées de son sceau ; *goigs* à sa gloire, rosaires, chaudrons en réduction, etc.

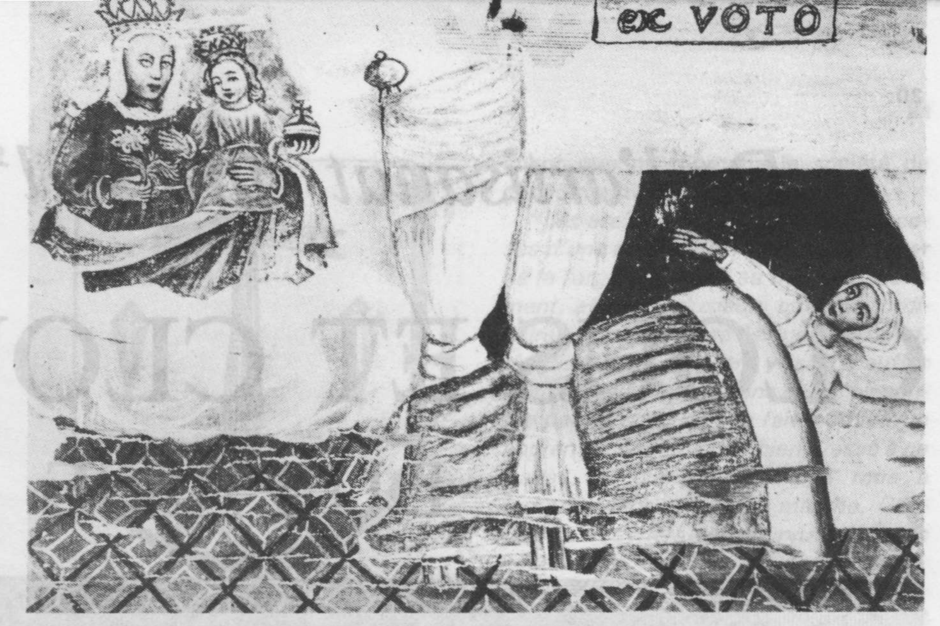
Le miracle raconté par cet ex-voto commence au centre de l'illustration : dans sa maison, rendue transparente pour l'occasion, un homme se trouve en proie aux démons. Au sortir de chez lui (à droite), il agresse une passante, laquelle implore aussitôt la *Mare de Déu*. Cette dernière rendra la raison au dément, sauvant ainsi la malheureuse victime. Chacun des deux miraculés ira remercier la Vierge dans l'église de son quartier.

Le pèlerinage de remerciement s'effectue la plupart du temps dès l'été suivant l'intercession miraculeuse. Mais divers empêchements peuvent contraindre à attendre plusieurs années. Quand la faiblesse ou le décès empêche les dévots d'accomplir leur engagement, un de leurs descendants les remplace, des dizaines d'années plus tard parfois. S'ils sont exaucés, les plus démunis accompliront la dernière étape pieds nus, certains même à genoux, offrant faute de mieux, leurs souffrances à la Vierge "aux sept Douleurs" ; ou bien encore, ils serviront bénévolement le sanctuaire pendant une année. Parfois, l'enfant miraculeusement conçu recevra le nom des divins bienfaiteurs : ainsi les heureux parents de jumeaux, nés après vingt ans de mariage stérile, baptiseront-ils la fille *María de Núria* et le garçon *Gil*. Aujourd'hui encore, des enfants conduits au sanctuaire répondent à ces significatifs prénoms.

Mais la plus grande partie des fidèles tient à remercier la Vierge (à acheter son intercession, pourrait-on dire) de façon plus substantielle : pièce de toile, vêtements, cierges de quelques livres, sacs de blé, outres de vin pour la masse des besogneux des siècles passés ; joyaux de prix, dons en espèces souvent importants, rentes à perpétuité, participation à l'ornementation et à la réfection de l'édifice religieux pour les plus riches.

Si la Madone se satisfait des dons les plus humbles, voire d'une simple prière, elle ne pardonne pas les promesses non tenues. Telle dévote oublieuse de son engagement se verra condamnée à avorter, après avoir miraculeusement conçu un enfant. Telles autres, qui ont laissé leur mère ou leur belle-mère offrir un présent à leur place, ne tarderont pas à se repentir de leur mesquinerie : alors que leur ventre demeurera sec, leur pieuse et généreuse accompagnatrice se trouvera récompensée par une grossesse inespérée et véritablement prodigieuse, vu son grand âge. Une des "miraculées" n'est-elle pas sexagénaire ?

Les dons rappellent souvent le miracle accompli. Ainsi, très généralement, les couples guéris de leur stérilité offrent-ils un enfant de cire, du même poids que le nouveau-né obtenu. En cas de naissance gémellaire, on doublera la promesse primitive. Selon leur affection, les pèlerins achèteront chez un apothicaire des figures de cire en forme de bras, de main, de jambe, de sein, de tête. Un malade incurable promet un cierge haut comme lui ; mais oublie prudemment d'en préciser le diamètre.




Naïves et précises, les peintures votives constituent des documents sur les mœurs et la vie matérielle d'autant plus précieux qu'elles sont souvent datées ou facilement datables. (Le dernier geste d'une désespérée : milieu du XIX[e] siècle).

Des moribonds sauvés in-extremis viendront déposer aux pieds de leur bienfaitrice le suaire auquel ils ont échappé ; des prisonniers libérés portent leurs chaînes, des paralytiques guéris leurs béquilles, divers miraculés leur poids de blé ou de vin. Les plus riches dévots feront confectionner des dents, des yeux, des doigts ou des poitrines d'argent.

Perpétuant d'antiques rites dont on trouve les traces auprès des sources sacrées, le sanctuaire constitue un étonnant musée des misères et des angoisses humaines. A partir du 17[e] siècle, se multiplieront de naïves peintures représentant les divines interventions. Davantage que les tableaux officiels, de manière plus précise que les documents écrits, ces touchantes "tranches de vie" nous renseignent sur les réalités des époques passées : costumes, habitats, travaux, paysages, vie familiale, conditions sociales, etc. Témoignages sur la quotidienneté, d'autant plus précieux qu'ils sont très souvent datés.

Un artisan local exécute généralement ces œuvres à la commande, sous la dictée des clients. Invariablement, la *"Mare de Déu"* occupe l'angle supérieur gauche du tableau. Couronnée d'étoiles et nimbée de lumière, elle flotte dans les nuages. Le reste de la peinture est consacré à la description du miracle lui-même. Un hyper-réalisme naïf exige une extrême précision dans le détail : le paysage doit permettre de situer la scène, pas une vitre ne doit manquer aux fenêtres, pas un bouton aux vêtements. Mais l'ensemble se moque des conventions picturales : la place de chacun des éléments est fonction de son importance dans le petit drame vécu et non de la perspective. S'il le faut, les murs deviennent transparents afin de donner à voir ce qui se passe à l'intérieur des maisons : malade alité, homme foudroyé, femme agressée, enfant ébouillanté, etc.

Malheureusement, ces touchants récits en images — que remplaceront au 19[e] siècle de banales plaquettes de marbre gravées — ont très mal résisté au temps. Exécutés sur de fragiles supports (carton, bois, mauvaise toile), les ex-voto furent longtemps négligés, se chassant les uns les autres sur les murs des sanctuaires. La plus grande considération dans laquelle on les tient depuis quelques dizaines d'années attirera la convoitise des manieurs d'argent facilement gagné.

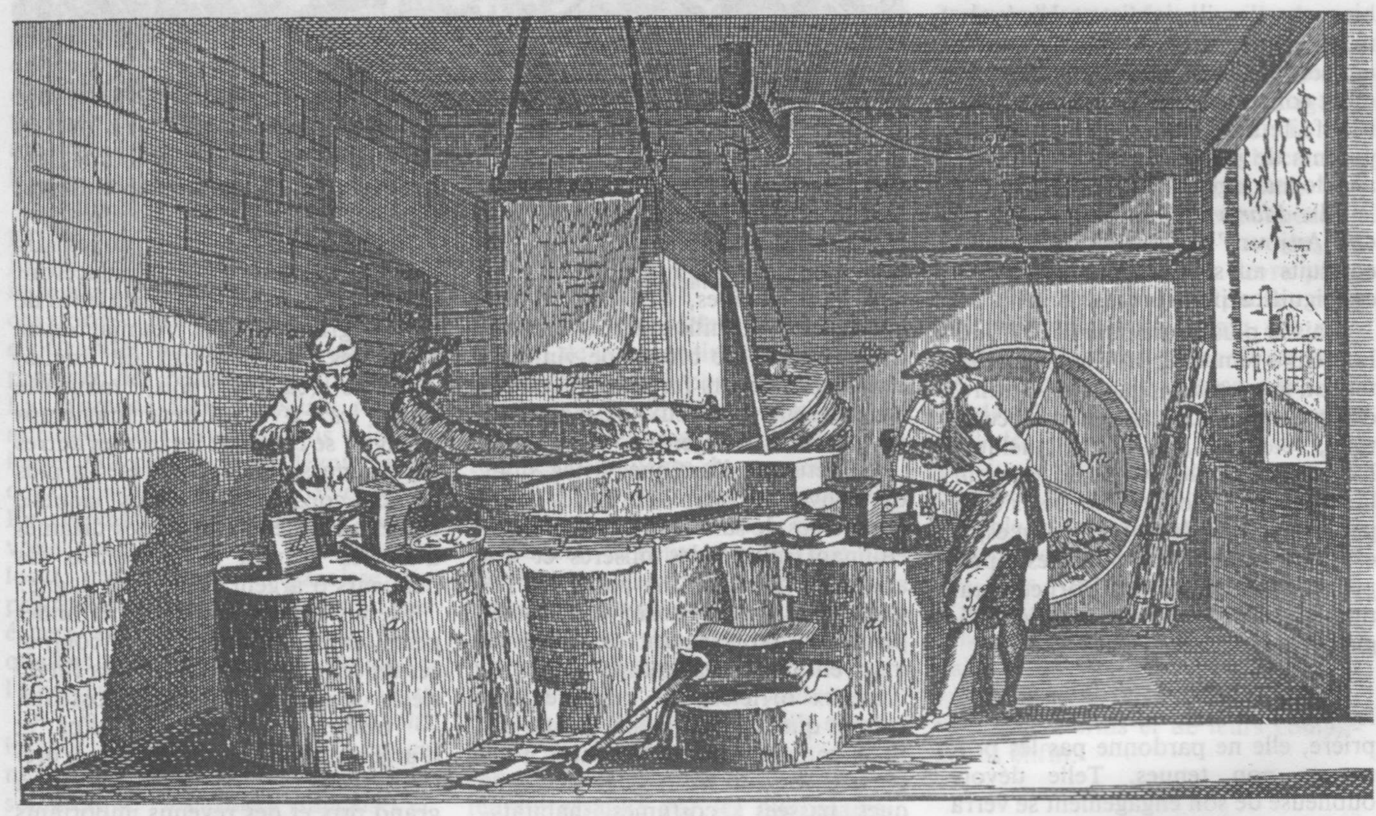
Menus oboles et riches offrandes permirent à l'ermitage de se composer un coquet patrimoine : à la fin du siècle dernier le sanctuaire possédait — outre des luminaires d'or et d'argent, des quantités de pierres précieuses, des ornements religieux d'un grand prix et des revenus importants — près de 3 000 moutons. L'accueil des pèlerins nécessitait la présence d'une quinzaine de personnes : prêtres, aubergistes, muletiers et bergers. Une richesse qui, nous l'avons vu à plusieurs reprises, provoqua maintes tentatives de pillage. Mais les miracles ne nous renseignent que sur les échecs des larrons. D'autres sources nous apprennent cependant que la chapelle fut notamment mise à sac en 1837, lors de la guerre civile opposant deux prétendants au trône d'Espagne.

Haut lieu de la Catalogne, le sanctuaire de Núria paraît inséparable de la *Mare de Déu*. Il suffit pourtant de gratter un peu pour déceler des croyances bien antérieures au christianisme. Certaines relations témoignent de l'extrême confusion des mentalités populaires, ancrées dans un archaïque univers magico-religieux dont la Vierge-Mère ne constitue qu'un des éléments.

**Guy CITERNE** □

## De l'artisanat rural à l'industrie

# CLOUS ET CLOUTIERS DU PASSE



Une clouterie, telle que la montrait la grande Encyclopédie : un atelier exemplaire de netteté et de clarté, assez éloigné de la réalité, mais fidèle quant à l'outillage et au travail des cloutiers.

Modeste produit du génie humain, le clou a joué cependant un rôle constant dans l'histoire de nos techniques : construction, navires, chemin de fer, chaussures et fer à cheval, l'humble clou était partout. Il a fait vivre des milliers d'artisans et d'ouvriers, que la révolution industrielle conduisit au chômage et à la ruine.

Dès que l'homme eût maîtrisé l'art de la métallurgie, il n'employa plus, pour assembler les pièces de bois de sa demeure, le lien végétal ou la cheville de bois, mais la fiche de cuivre, puis de bronze. La technique avait encore évolué mille ans avant notre ère, ainsi que nous le relate la Bible (Chroniques 1-XXII-3), citant David rassemblant, pour son fils Salomon, des matériaux destinés à la construction du Temple de Jérusalem : *''David prépara le fer en abondance pour les clous de battants de portes''*.

Condamné à mort, Jésus-Christ subit le supplice romain de la crucifixion ; c'est Sainte Hélène (255-328 environ), mère de l'empereur Constantin qui, selon la tradition, redécouvrit les clous qui avaient percé les mains et les pieds de Jésus et qui devinrent ''reliques majeures'' pour l'Eglise.

Chez nous, l'ancienne clouterie était née des forges forestières, disséminées dans tout le pays à l'époque gauloise, qui utilisaient le minerai de fer de surface, rognons ou gros grains, fondu au charbon de bois dans un bas-fourneau genre catalan, donnant du fer sans passer par la fonte. Près de vingt stères étaient nécessaires pour obtenir une coulée de cinquante kilos : déplacé dès le bois épuisé, en quatre opérations, le fourneau dévastait un hectare... Le massif national était bien éclairci à l'apparition du haut-fourneau, au 16e siècle, qui se chargea du reste et n'en laissa que de faibles reliefs.

Cette clouterie ne demandait qu'habileté et rapidité, peu de matière première et beaucoup de main-d'œuvre ; un enfant ou un chien tournant dans une roue pouvaient actionner le soufflet de son modeste foyer. Corsetée parfois par la corporation, elle ignorait équerre et compas ou techniques élaborées, au contraire de la charpenterie (connaissance du trait), la taille de la pierre (dessin d'architecture), la chaudronnerie (géométrie descriptive) ou la maréchalerie (médecine vétérinaire). Le tour de main était à la portée d'un paysan habile.

Nos aïeux n'étaient pas maladroits : ils se fabriquaient paniers, fourches et rateaux ; certains (comme les miens), creusaient des sabots à la morte saison. Rapidement formés lorsque pres-

sait la commande, ils retournaient aux champs le coup de feu passé. Si certains travaillaient dans les bourgs, les gros effectifs œuvraient en forêt ardenaise ou groupés en ateliers dans les Alpes, le Jura ou le Perche, le long des rivières dont le moulin entraînait la soufflerie ; dans le Forez ou la région lilloise ; disséminés dans les Pyrénées ou isolés dans une chaumière au fond d'un bois.

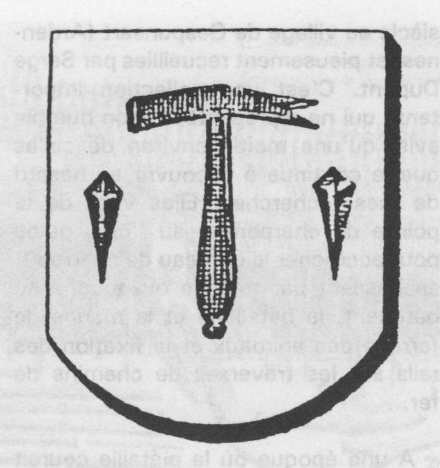
La période de la Révolution et de l'Empire fut une période faste pour le négoce, sinon pour le cloutier : le blocus protégeait de la concurrence anglaise, et une foule de fantassins marchait sur les routes d'Europe, brodequin ferré à 20 caboches, 11 pour la semelle et 9 pour le talon. La Restauration tenta d'écarter la révolution industrielle par un protectionnisme frileux. En 1822 fonctionnait déjà à Vertamboz (39130) une usine produisant mécaniquement des ''clous d'épingles'' ; en 1850, Girardet en implantait une près de Saint-Etienne, suivi en 1860 par un collègue de Mézières.

Le cruel mais nécessaire traité de libre échange de 1862, conclu avec l'Angleterre, nous inonda de clous, guère plus chers au poids que les verges forgées au bois, employées pour la fabrication traditionnelle ! Trente ans plus tard, la clouterie manuelle ne survivait que dans quelques vallées ou forêts perdues, à l'écart des routes ou voies ferrées. Les négociants, nantis de machines, étaient devenus fabricants, les cloutiers des régions industrielles matriçaient boulons et tire-fonds pour la marine ou les voies ferrées. Les moins chanceux ou les plus timorés travaillèrent pour un salaire de misère, tentant désespérément d'alimenter le réseau commercial. Vaincus par le progrès, ils éteignirent leurs feux avant de mourir, en même temps que le siècle et les derniers loups, dans un monde où ils n'avaient plus place.

## Un outillage modeste

Au siècle dernier, l'argent était rare, le petit peuple ne survivait qu'à force d'économies ; le clou avait une valeur certaine pour celui qui ne gagnait pas plus de 2 F par jour et devait débourser près du quart de ce salaire pour ferrer ses souliers ou ses sabots. Un clou usagé pouvait encore servir, on le recressait au besoin. Balzac, dans son roman *''Un grand homme de province à Paris''*, évoque les petits métiers de la capitale à la Restauration : il fait du ramasseur de clous, un cousin de misère du chiffonnier-crocheteur et du ''piqueur de mégots'' !

Le clou était alors fabriqué à partir de tiges rondes ou carrées, les verges, vendues en bottes de 25 kilos.



Le blason des cloutiers

*''Si on destine le fer à être fendu dans sa longueur pour en faire des clous et autres menus ouvrages, il faut que les bandes n'aient que cinq à huit lignes d'épaisseur* (11 à 18 millimètres), *sur cinq à trente de large* (56 à 57,5 millimètres) ; *on met ces bandes de fer dans un fourneau à réverbère qu'on chauffe au feu de bois. Lorsqu'elles ont acquis un rouge vif de feu, on les tire du fourneau et on les fait passer les unes après les autres sous les espatards ou cylindres pour les aplatir, et ensuite sous les taillants d'acier pour les fendre en longues verges carrées de trois, cinq ou six lignes* (6,7-11,2-13,4 mm) *de grosseur.*

*On peut faire passer à la fenderie des fers de toute qualité. Ceux qui sont les plus aigres servent à faire des petits clous à latte qui ne plient pas, et qui doivent être plutôt cassants que souples ; les verges de fer doux sont pour les clous de maréchaux, et peuvent être passés par la filière pour faire du gros fil de fer...'' (1).*

Les forges possédant une fenderie fournissaient la profession ; certaines regroupaient autour d'elles des clouteries. A défaut d'archives, la carte d'état-major nous signale ces lieux-dits. On travaillait la verge sur la cloutière, guère différente jusqu'au 16e siècle de celle des gallo-romains et pas plus volumineuse que le ''pied de cordonnier'' qui permettait de réparer les chaussures dans les familles modestes,

Dans les armes de Maillanes (Bouches-du-Rhône), patrie de Frédéric Mistral, figurent les clous de la Passion.




avant que ne triomphe la société de consommation...

*''Les ateliers de cloutiers sont disposés d'une manière particulière ; le foyer de la forge est établi au milieu et isolément, afin que plusieurs ouvriers, ordinairement au nombre de quatre ou cinq, rangés autour, puissent y faire chauffer leur fer. La forge est sans cesse alimentée par un soufflet que fait mouvoir un apprenti, ou même un chien dressé à ce travail, par le moyen d'une roue à tympan, dans laquelle il marche. Chacun des ouvriers est pourvu des outils nécessaires et qui consistent :*

*— En deux petits tas, dont l'un est carré pour servir d'enclume, et l'autre de forme allongée, sur laquelle il forge et étire chaque clou.*

*— En un marteau à tête seulement.*

*— En un ciseau ou tranchet fixé sur le billot de l'enclume.*

*— En plusieurs cloutières assorties aux clous qu'on fabrique. La cloutière ou clouière est un morceau de fer aciéré à travers duquel est percé un trou où, introduisant la tige du clou, le cloutier rabat et façonne la tête. La cloutière est fixée horizontalement entre les deux tas qui lui servent d'appui.*

*C'est avec du fer en verge ou fenton d'une bonne qualité qu'on forge les clous. Chaque ouvrier en a toujours plusieurs baguettes au feu pendant qu'il en travaille une. Laissant chauffer à blanc, il forge et soude d'abord la pointe sur le tas carré, et étire la tige sur le tas transversal, coupe au tranchet une longueur suffisante pour faire un clou, sans le séparer complètement de la baguette dont il se sert pour la placer dans le trou de la cloutière, en rabat la tête, ayant soin dans l'intervalle des coups de marteau de le repousser de la cloutière avec la baguette même, afin qu'étant terminé, il n'y tienne pas du tout. Alors, d'un coup de baguette un peu plus fort que les précédentes, il en débarrasse la cloutière pour recommencer immédiatement un autre clou. Nous ferons remarquer que la cloutière doit avoir une épaisseur moindre que la longueur du clou, pour que la pointe de celui-ci dépasse toujours un peu en-dessous.*

*''Un clou est fait en moins de temps que nous n'en avons mis à décrire les opérations successives qu'exige ce travail. Un bon cloutier en fait habituellement un et même deux par chaude, c'est-à-dire douze, quinze et même vingt par minute, suivant le numéro. On voit que la fabrication des clous n'admet pas la division du travail ; c'est le même ouvrier qui les commence et qui les termine. Ils se vendent au poids et leurs prix augmentent en raison de leur petitesse. (2)''*

La modicité de l'outillage permettait à chacun d'en être propriétaire. On se groupait souvent pour partager le feu de la forge en mettant en commun le combustible, à moins qu'on ne travaille en famille, les femmes, sûrement plus habiles que les hommes à former les petits modèles, venant en renfort si le besoin s'en faisait sentir. Continuons à consulter les anciens manuels : *''Petits morceaux de métal, ordinairement en fer ou en cuivre, dont un des bouts porte une tête, tandis que l'autre est façonnée en pointe, ils servent à réunir et à fixer ensemble deux ou plusieurs pièces de bois, ou de métal contre bois. On en emploie des quantités considérables et d'espèces différentes, soit par leur forme, soit par leur dimension, dans toutes les constructions. C'est de leur usage que la plupart tirent leur nom. Ainsi on fabrique des clous à bateaux, à planchers, à lattes, à ardoises, à cheval, à charrettes ou à bandages, à souliers, etc... pour clouer ou ferrer ces différents objets ; il y a des clous à tapissier, à layetier, des clous d'épingle, des clous sans tête, des clous rivets, des clous à vis.*

*Il serait superflu et trop long d'expliquer ici la forme et la dimension de chacun de ces clous. Nous dirons seulement qu'ils doivent être d'un métal à la fois malléable et roide, afin de supporter le coup de marteau frappé sur la tête dans la direction de la tige pour les enfoncer dans le bois, sans les plier, et de pouvoir, quand la pointe dépasse, la plier sans la rompre. Il faut aussi que la pointe ne soit pas pailleuse et se trouve dans l'axe de la tige, et que cette même tige, légèrement pyramidale, soit d'une grosseur proportionnée à sa longueur. (2)''*

**Caboches, clous épingles, clous de marine...**

Au musée de l'Ardenne de Charleville-Mézières, sont exposées une centaine de variétés différentes (95 exactement), fabriquées au 19e siècle au village de Gespunsart (Ardennes) et pieusement recueillies par Serge Dupont. C'est une collection importante qui ne représente, à mon humble avis, qu'une moitié environ de celles que je continue à découvrir au hasard de mes recherches. Elles vont de la pointe de charpentier au ''clou guide pour accrocher le cordeau de charrue'', en passant par tout ce qui touche au bâtiment, la batellerie et la marine, le ferrage des animaux et la fixation des rails sur les traverses de chemins de fer...

A une époque où la piétaille courait les routes, la consommation de la caboche à chaussures ou à sabots était énorme. *''Un ouvrier habile en formait jusqu'à 12 d'affilée tant que le fer était rouge, avec la même pointe de feu (3)'', ''l'ouvrier était payé au cent et l'on vendait les clous au marché, 3 ou 5 pour un sou (...) le chargement placé dans des petits sacs (...) entassés dans une voiture à cheval (...) à Lourdes, à Tarbes (4)''.*

**L'enclume du cloutier**
1. pié d'étape
2. place
3. clouyère
4. tranchet
5. souche
6. ressort plat

*( ''Les Cahiers foréziens'', d'après l'Encyclopédie de Diderot).*

Au siècle dernier, le cheval tenait une place considérable en assurant le transport rapide des hommes et des marchandises ; il assurait l'activité de l'agriculture, de l'armée. La cavalerie, arme de prestige, se parait d'uniformes rutilants et ses officiers aristocrates dominaient le fantassin du haut de leurs montures. La maréchalerie était un art et le maréchal-ferrant possédait des connaissances vétérinaires étendues qui le rendaient indispensable et considéré.

Le clou tient le fer, ajusté à la forge, sur la corne du pied dressée au tranchet pour le recevoir. Rabattu après avoir été enfoncé, il doit être malléable et sa fabrication demande un fer doux. Un cent pesait environ trois livres, un kilo et demi ; un ouvrier pouvait en fabriquer de 6 à 800 par jour, si on en croit les documents d'époque, souvent imprécis.

*''Presque tous les clous à cheval, livrés au commerce à Paris et dans les provinces, sont fabriqués à Tinchebray (Orne) et Breteuil (Eure). Conséquence, la fabrique normande, dont la réputation est solidement établie, fait tomber la clouterie du Limousin (5)''.*

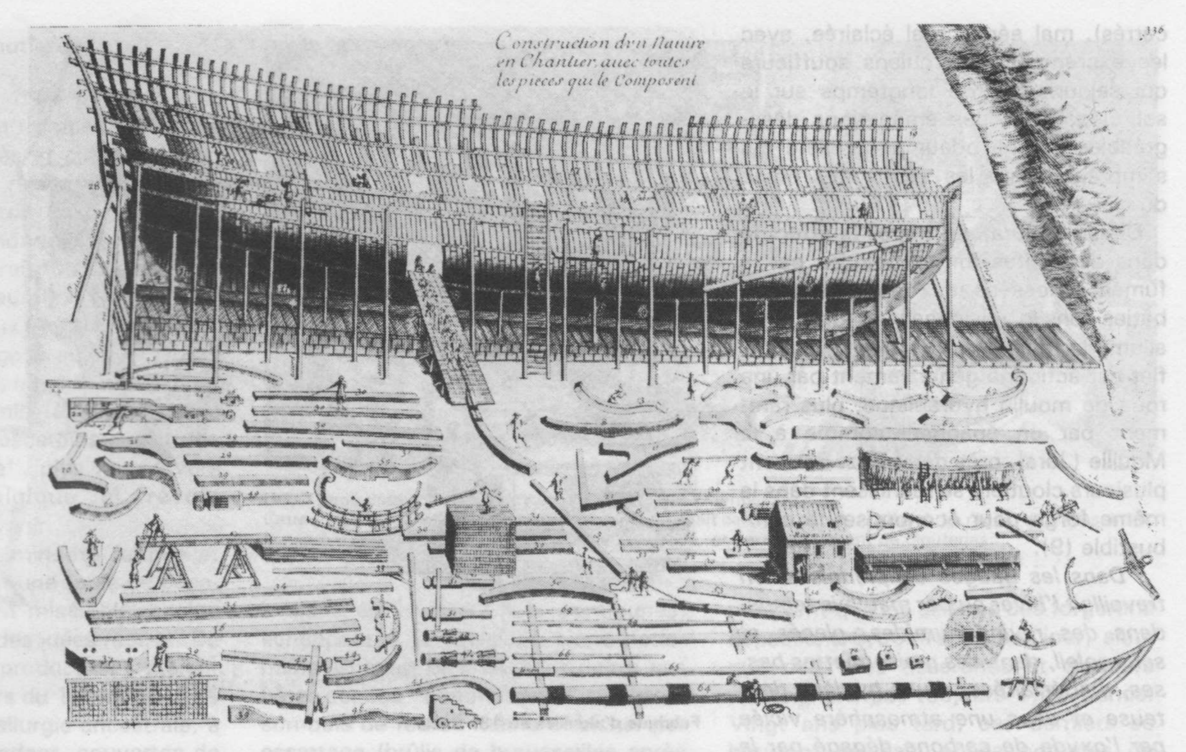
Avant 1789, dans un rayon de trois lieues autour de l'Aigle (Orne), de 3 à 5 000 personnes fabriquaient le ''clou d'épingles ou pointe de Paris'' et consommaient annuellement 120 000 bottes de fil de fer de 5 kilos dont 1/6 seulement était filé sur place, le reste provenant de Franche-Comté et de Champagne, le laiton provenant de Suède par le port de Rouen. Morez, dans le Jura, prit la relève de la Normandie et Vertamboz se lança dès 1812 dans la fabrication mécanique.

On procédait comme pour les épingles : section du fil à longueur des pointes, appointage, formation des têtes d'un seul coup de marteau, le tronçon serré dans un étau à pied, toutes ces opérations se pratiquant à froid. Bottiers, cordonniers, vitriers, ébénistes, constituaient le gros de la clientèle. Lorsqu'on voulait des clous inoxydables, on les tirait de fil de cuivre (6).

Dès que les navires atteignirent un certain tonnage leur permettant le trafic commercial ou militaire, la construction navale eut recours aux clous. Les premiers, en cuivre ou en bronze coulé, puis forgé, nous sont parvenus en bon état de conservation, après plus de vingt siècles de séjour au fond de la Méditerranée, dans les épaves de bâtiments grecs ou romains. Les musées côtiers du Sud de la France en exposent de nombreux spécimens, en particulier à Fréjus où l'archéologie sous-marine compte de nombreux adeptes.

Les clous de fer, employés ensuite, n'ont pas aussi bien résisté à l'oxydation et on n'en trouve souvent que des traces de rouille dans les membrures exhumées de la vase. Le modèle de l'illustration provient d'un navire roman-breton trouvé à Londres en 1962, près du pont des Blacks-friards. Dans ces constructions en chêne, les virures du bordé sont tenues sur les varangues par des clous de fer de 60 centimètres de long, enfoncés à travers des chevilles de bois, comme sur les navires européens. Chacun est un chef-d'œuvre de ferronnerie, tête conique et tige ronde, avec une section carrée à l'extrémité, destinée à être rabattue une fois ressortie du côté intérieur de la charpente, puis enfoncée en sens inverse et martelée (7). Au temps d'Edouard-le-Confesseur, roi des Anglo-Saxons de 1042 à 1066, les clous de navires étaient forgés à Gloucester.

Dans les arsenaux de la marine en bois, les Clouteries, grandes, moyen-




**«Chantier de construction d'un navire, avec toutes les pièces qui le composent».** Ainsi Caron, dans son *''Traité des bois''* (début du 18ᵉ siècle), légende-t-il cette belle gravure technique mais il y a des pièces essentielles pour tenir le tout, que l'artiste ne pouvait représenter à l'échelle : les clous de marine, rangés dans le ''magasin'' (en bas à droite).

nes et petites, étaient logées dans des bâtiments distincts. Mais ils faisaient aussi travailler des sous-traitants : Brest ceux du Bocage normand, Lorient ceux de Port-Louis (où des clous figuraient sur les armoiries de la ville), Toulon, ceux du Revest, dans ses faubourgs, ainsi que les gros centres de fabrication, les Ardennes et le Forez.

*''On distinguait les clous par la forme de leur tige et de leur tête : à tige carrée avec tête plate, fraisée ou chanfreinée, à tige ronde avec tête aplatie, plate, fraisée ou ronde. Ils étaient souvent encore, désignés par la longueur de leur tige seulement ou par leur poids, c'est-à-dire, tant au kilo. Le clou de marine est à peu près tel qu'on le voit dans divers métiers et professions de terre, et il y en a une infinité de sortes appropriées à leur usage particulier (8).''*

Suit une nomenclature de 15 appellations, en français et en anglais. Un procédé de rainurage de la tige, destiné à en améliorer l'adhérence dans le bois, préfigure le tire-fonds, boulon-vis fabriqué aussi par estampage en énormes quantités pour fixer le rail à la traverse :

*''En frappant sur des matrices qui donnent la forme au fer chauffé au rouge-blanc, en suivant le procédé Steiger qui consiste à amener le métal à prendre une forme spirale régulière, en le tordant de façon que les arêtes deviennent autant de filets différents. Ils sont à tige carrée. Pour former la pointe, on abat dans les estampes le filet sur une certaine longueur et on termine le bout en cône. Les clous ainsi fabriqués ont le mordant, la ténacité et la résistance de la vis.''*

Lorsque nos baleiniers partaient pour deux ans de campagne, au milieu du 19ᵉ siècle, ils emportaient 15 000 clous dits ''à baleinières'', destinés à réparer leurs légères embarcations de chasse, soumises à de dures épreuves. Ils leur servaient aussi de monnaie d'échange en Nouvelle-Zélande pour obtenir de la viande fraîche ou des pommes-de-terre.

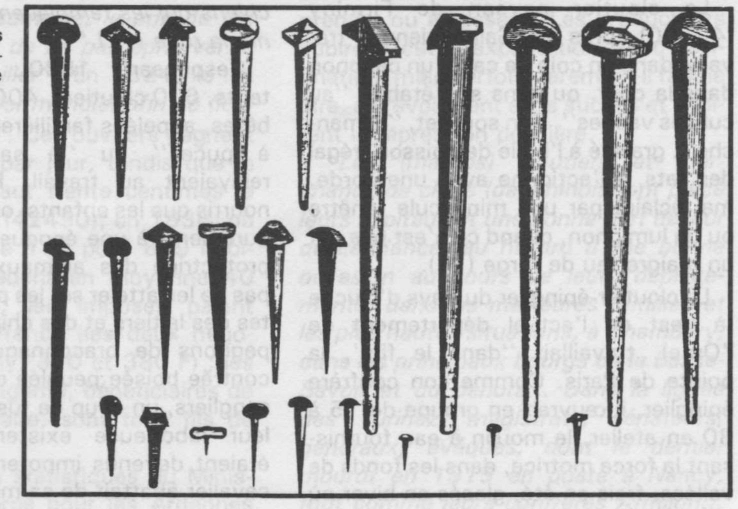
Attaqués parfois par les canaques antropophages, ils avaient recours pour se défendre à un vieux procédé de négriers, dont l'activité était toujours florissante sous l'appellation euphémique de ''traite interlope''. Ils emportaient donc aussi cinquante kilos de ''pigeons'', formés de cinq clous réunis par la tête qu'on jetait sur le pont lors d'une attaque des indigènes : ils ne pouvaient traverser le barrage nu-pied sans se blesser cruellement (Musée de Saint-Malo).

Les premières voies ferrées employaient un clou-crampon pour fixer le rail à la traverse : les gravures d'époque montrent les poseurs de voie au travail ou la masse sur l'épaule. On le remplaça rapidement en France par un coussinet que clouaient deux fichettes, un coin de bois assurant le serrage. Cet énorme marché fut un ballon d'oxygène pour la clouterie manuelle moribonde, étouffée par la fabrication mécanique. L'industrie fit rapidement face... les vieux cloutiers avaient vécu...

## La forge

L'atelier était loin de ressembler à la gravure de l'Encyclopédie, idéale dans sa représentation, exemplaire et destinée à diffuser les nouvelles techniques. Il est possible que dans les villes, l'éducation reçue par les compagnons leur ait donné des habitudes d'ordre et de propreté. Tous les documents consultés par ailleurs décrivent un antre obscur, enfumé et nauséabond, où le travailleur passait la moitié de sa vie.

Dans les Ardennes, c'est un simple appentis adossé à la maison, *''sorte de hutte malsaine''*, contenant la forge, l'enclume et la roue à chien. La ''boutique'' est trop petite (15 à 20 mètres



Différents modèles de clous, au 18ᵉ siècle (gravure de l'Encyclopédie).

carrés), mal aérée, mal éclairée, avec les excréments des chiens souffleurs qui séjournent trop longtemps sur le sol, dégageant des émanations désagréables et une odeur particulière qui s'imprègne dans les vêtements même du cloutier.

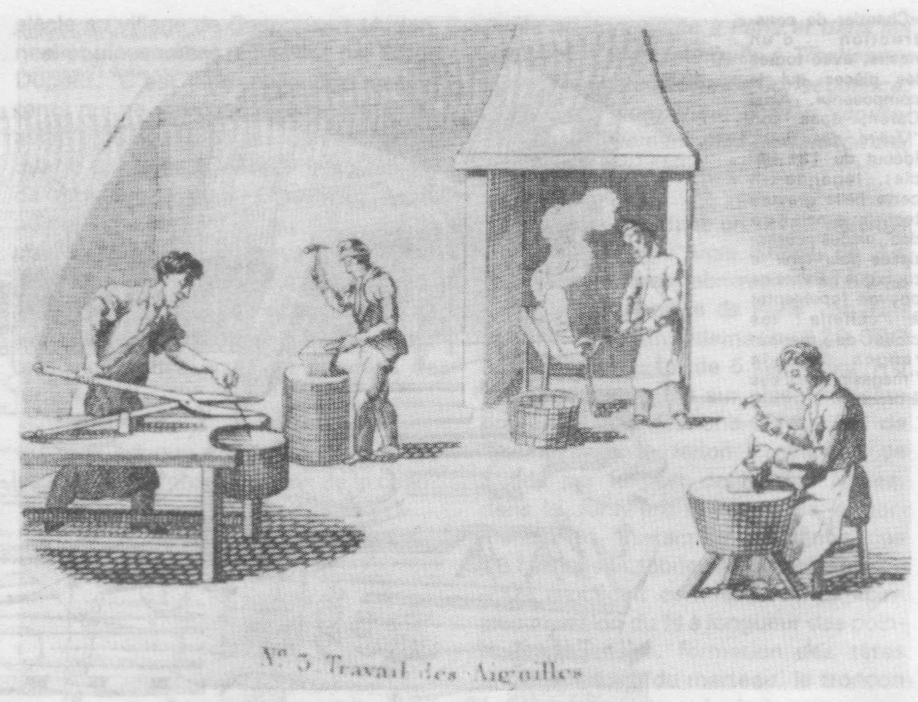
Dans le Jura, le travail s'effectue dans de petites forges noircies par la fumée, adossées aux habitations ou bâties dans le voisinage immédiat. On y allume le feu très tôt le matin, le soufflet est actionné généralement par une roue de moulin hydraulique, plus rarement par un épagneul comme à la Mouille (Jura), près de Morez. Souvent plusieurs cloutiers se réunissent dans la même forge pour économiser le combustible (9).

*''Dans les Bauges dauphinoises, on travaillait l'hiver ou par mauvais temps, dans des ravins humides, glacés et sans soleil, dans des maisonnettes basses, mal éclairées, d'une hygiène douteuse et dans une atmosphère viciée par l'oxyde de carbone dégagé par la combustion du charbon de bois. La clouterie était un cube de maçonnerie grossière, écrasé d'un toit de chaume tout verdi par la mousse et l'humidité, et sous lequel, cependant, trouvait à se loger une soupente destinée à recevoir la provision de baguettes de fer à forger et de charbon. Au surplus, elle était mal fermée, souvent sans cheminée, car le charbon de bois dégageait fort peu de fumée.*

*Son plancher était de terre battue, rarement dallé, les murs presqu'aveugles ne comportaient qu'une ou deux petites fenêtres en dehors de la grande baie qui donnait sur les enclumes, ou qui parfois était remplacée par une porte vitrée ou à papier huilé. Aux heures d'obscurité, l'éclairage était fourni par une méchante lampe à huile, quand on ne s'accommodait pas de la lueur du foyer seulement. Dans un coin, la forge ; tout autour une série d'enclumettes individuelles disposées autour du foyer où rougissaient les ''verges'' ou baguettes de fer sous l'action du soufflet (10).''*

Le cloutier paysan de Firminy (42700), près de Saint-Etienne, travaille dans un coin de cave, un cabanon dans la cour, ou dans son étable, ''au cul des vaches''. Son soufflet, ''la manche'', graissé à l'huile de poisson, régal des rats, il l'actionne avec une corde, mal éclairé par une minuscule fenêtre ou un lumignon, quand ce n'est pas par un maigre feu de forge (11).

Le cloutier-épinglier du Pays d'Ouche (à l'est de l'actuel département de l'Orne), travaillait ''dans le fin'', la pointe de Paris. Comme son confrère épinglier, il œuvrait en groupe de 15 à 30 en atelier, le moulin à eau fournissant la force motrice, dans les fonds de vallées, frais en été, glacés en hiver où




**Fabrique d'aiguilles au 18e siècle**

la neige tient souvent des semaines.

Dans le Bigorre, c'est un appentis minuscule que l'on pouvait voir, désaffecté en 1960 à Saint-Pré (65270), bien éclairé de trois fenêtres à petits carreaux, ce qui ne semble pas être un signe d'ancienneté, et montre en tous cas que les Pyrénéens aimaient travailler au grand jour !

## Le chien de forge

Chez les cloutiers des Ardennes, c'est la scolarisation obligatoire voulue par Jules Ferry et jusque-là négligée, voire inexistante dans ce milieu misérable qui obligea à embaucher le meilleur ami de l'homme, ainsi que le montre une lettre datée de 1876, adressée à M. Péchenard, missionnaire aux colonies, par son frère resté au pays :

*''Si tu voyais le village, on ne reconnait plus rien... les enfants ne soufflent plus derrière les cloutiers comme du temps passé, mais vont à l'école dès qu'ils savent marcher. Ce sont les chiens qui les remplacent et font tourner la roue (12).''*

Gespunsart, 1880 : 2 400 habitants, 600 cloutiers, 400 chiens. Deux bêtes, appelées familièrement ''moteur à puces'' ou ''à saucisses'', se relayaient au travail. Parfois mieux nourris que les enfants, on les corrigeait durement, à une époque ou la Société protectrice des animaux n'empêchait pas de les atteler sur les petites charrettes des laitiers et des chiffoniers. Compagnons de braconnage, dans cette contrée boisée peuplée de lapins et de sangliers, un coup de fusil mettait fin à leur laborieuse existence lorsqu'ils étaient devenus impotents, comme le cavalier abattait de sa main son cheval blessé et irrécupérable. A la saison des amours, quand les ''noces de chiens'' les faisait déserter la boutique, on faisait appel aux gamins et aux femmes :

— Grouille-toi Victor, remplace Fifi...

- Henriette, cette putain de Sibelle a filé, dépêche-toi de tourner la roue...

Coment débutaient-ils dans le métier ?

*''On plaçait le chien dans la roue, puis on la faisait tourner à la main. Inquiet, il voulait se sauver, mais alors son museau était plus ou moins frappé par les rayons ; il trouvait la sensation désagréable, il préférait rentrer dans sa roue et, peu à peu, il en prenait l'habitude. Il suffisait de deux ou trois séances pour le dresser. On employait deux bêtes qui se relayaient, chacune faisant deux heures chaque fois. Tous n'avaient pas le même goût pour le travail.*

*Loulou était paresseux, il connaissait mille tours et employait mille ruses pour se dispenser de cette corvée. Quand il savait qu'il n'y avait pas de risque de mettre la forge en marche, il allait s'asseoir au milieu de la rue et il observait le mouvement, et si vous aviez le malheur de l'appeler, il se sauvait et on ne le revoyait pas de la journée... jusqu'à l'heure du repas ! Pour l'attraper, il fallait l'approcher sans rien dire, le dépasser, et alors lui faire peur pour qu'il rentre à la maison.*

*L'autre, c'était tout le contraire, dès qu'on prenait un tison pour allumer la forge, il vous précédait, puis se mettait à la roue sans qu'on ait à le lui dire ! Un jour, ayant vu prendre de la braise, il y alla de lui-même. Quand on s'aperçut de sa disparition, on le chercha et on le trouva dans la roue où il tournait seul depuis une heure !''*

## Vie et déclin du cloutier

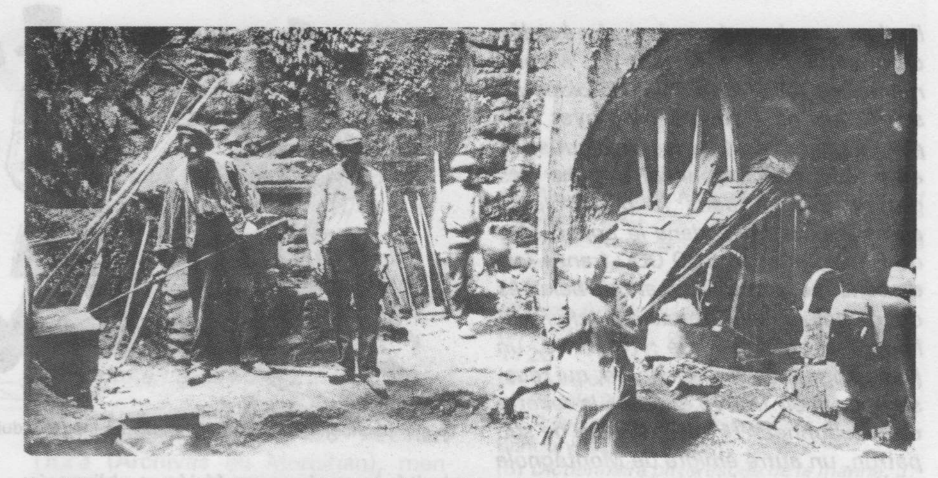
Il faut se méfier d'un folklore charmant, mais souvent trompeur qui, sous des dehors aimables et colorés, laisse dans l'ombre la réalité quotidienne vécue par nos aïeux. Perdiguier, écrivain du compagnonnage, avait fait reproduire le portrait du compagnon cloutier de la Restauration en tenue de cérémonie : cheveux longs tombant sur le col d'une redingote au revers orné d'un flot de rubans, ouverte sur gilet de satin blanc et chemise à jabot, culotte au genou, bas et escarpins ; costume très "vieille France", plus tourné vers un passé nostalgique et révolu qu'orienté vers l'avenir.

A côté de cette minorité fermée et initiatique, grouillait une foule de besogneux, très souvent misérable, exclue de la littérature et des idées reçues. De grands centres de production s'étaient développés au cours du 18e siècle dans les régions de métallurgie ancestrale, à minerai de fer abondant, couvertes de forêts et capables, dès qu'on eût routes et cours d'eau aménagés, d'approvisionner les gros utilisateurs et de concurrencer les artisans citadins.

La fin de la royauté vit, dans nos campagnes surpeuplées que la terre ne pouvait nourrir, l'épanouissement d'activités comme le tissage, utilisant, surtout en morte-saison, la main d'œuvre disponible. Elles permirent de survivre à tous ceux qui ne possédaient pas, ou peu, de terre et devaient louer leurs bras ; de rester au pays, au lieu de connaître un exode, saisonnier ou définitif. La montagne, où la neige d'hiver paralyse la circulation, sut s'adapter à une activité domestique d'intempéries, venant compléter celle d'élevage ou d'agriculture de subsistance de l'été. Le pain en principe assuré les bonnes années, on pouvait "voir venir" au prix d'un effort soutenu, mais souvent désordonné.

En septembre 1790, la Convention avait institué une monnaie-papier, garantie par les biens nationalisés du Clergé. Pour boucler le budget, elle usa sans retenue de la planche à billets et la dévaluation fit monter les prix, ceux du ravitaillement en particulier. Le 25 février 1792, sur un marché du Perche, cinq ouvriers cloutiers faisaient imposer un prix maximum du blé ; ils étaient suivis par leurs confrères épingliers et le mouvement s'étendit dans le département de l'Eure (14). Il semble que sous l'Empire, écartés du commerce international par le Blocus continental, leur sort se soit amélioré. A Nantes, le nombre des ateliers de ville chuta considérablement ; les besoins n'ayant pu qu'augmenter, ce sont donc les ruraux qui concurrencèrent les citadins.

Des propriétés nobles de l'Ancien régime, soumises à un droit d'usage, avaient été remises aux communes, échappant à la vente en biens nationaux. Chacun pouvait faire paître ses bêtes sur ces "communaux", ramasser son bois de feu ou même défricher par essartage (brûlis de broussailles après déboisement qui permet une culture temporaire) et y semer du seigle dans l'Est, du sarrazin dans l'Ouest. Mais les Conseils municipaux, pour construire bâtiments publics, routes et chemins, se mirent à affermer ou vendre ces biens collectifs, réduisant le parcours des animaux et la possibilité de cultiver pour les sans-terre. En 1835, les Ardennais se soulevèrent avec succès pour conserver leurs droits (15).



**Une "forge catalane" à Arles sur Tech** (Pyrénées Orientales).
Cette forge subsista jusqu'en 1940 (son activité avait cessé au début du siècle). La région du Vallespir fut le cadre d'une active petite industrie métallurgique, et particulièrement de clouteries.

La mécanisation permettait la fabrication industrielle à bas prix. Situation identique dans le textile où les métiers étaient disséminés dans les plus petits villages, alors que les fabriques anglaises utilisaient la machine à vapeur ! Malgré les droits de douane élevés de la Restauration, les produits manufacturés s'imposaient sur notre marché ou nos négociants n'offraient aux producteurs que des prix de plus en plus bas.

En 1825, dans le Forez, aux demandes d'augmentation des salaires, les marchands-fabricants rétorquent que les ouvriers *"perdent assez constamment dans les cabarets, deux et même trois jours par semaine, le prix du vin leur permettant de ne pas éprouver le besoin de travailler"*. En 1824, ils les accusent *" d'aller mendier afin de (les) faire composer"*. Ces ouvriers gagnent alors un franc par jour, tandis que le pain grossier vaut trente centimes le kilo. A Fraisses (42490), en 1836, où en on dénombre 112 pour 689 habitants, ils possèdent en moyenne 40 ares de terre ; les imposés paient autour de 10 francs (les deux négociants de Firminy, 370 et 380 F) ; les huit enfants indigents, bénéficiaires de la gratuité scolaire, sont tous fils de cloutiers (16).

En 1830, les statistiques du Ministère du commerce pour les Ardennes montrent que les salaires des forgerons dépassent 3,50 francs par jour, alors que ceux des tisserands et cloutiers n'atteignent pas toujours 1,50 francs. Vingt ans plus tard, ces derniers se bourrent de pain et de pommes de terre ; rares sont ceux qui peuvent élever un cochon et, le dimanche, ils boivent pour oublier leur misère. Quand le travail manque, l'Ardennaise va mendier en Belgique. Partout tuberculose et rhumatismes dus à la sous-alimentation et à la différence de température entre l'atelier chauffé et l'extérieur glacé en hiver ; silicose pour les cloutiers-épingliers qui s'obstruent les poumons à la limaille de la meule (17).

En Normandie, ils étaient encadrés par le "principal" qui les "appotageait" en leur trempant la soupe ; dans les Bauges dauphinoises, le chef d'atelier réveillait son monde avant l'aurore. Ces contremaîtres intéressés aux bénéfices poussaient au rendement, dans l'espoir d'accéder un jour au négoce.

Les marchands conseillaient, fournissaient parfois du matériel collectif et écoulaient la production avec de substanciels profits, abusant sans vergogne de leurs partenaires désarmés. Ils spéculaient sur les fournitures, payaient avec retard en prétextant des difficultés de marché ou baisaient les tarifs "à prendre ou à laisser". Les producteurs subirent cette exploitation avec résignation, mais parfois, rarement il faut le dire, se révoltèrent sans succès et subirent la répression policière.

*"Les (maîtres) cloutiers et marchands de clous (dauphinois) ont placé leurs capitaux et une bonne part de leur descendance, au hasard d'une bonne occasion au cours de leurs déplacements, dans les meilleures familles et les plus hautes situations, à Chambéry, dans les principaux bourgs de la Basse-Savoir et du dehors... Dans la lignée des Turinaz, magistrats, sénateurs, généraux, évêques, dont le dernier mourut en 1919 en poste à Nancy, tout comme leurs confrères Armijon...*

*Il n'est pas jusqu'aux émigrés évadés de la clouterie, qui n'aient pu, à Paris même, se tailler une enviable place au soleil : tel ce Cathiard du Noyer qui, parti à pied avec sa paye de cloutier (!) en poche, réalisa rapidement une très grosse fortune dans la parassolerie, après avoir vendu, dans le port même du Havre, et avec 600 000 francs (or) de bénéfice, un chargement de baleines de parapluies qu'il était allé chercher lui-même en Amérique ; tel autre, un Desgranges, du Noyer encore, qui réussit pour avoir trouvé et lancé la recette du ''Dubonnet'' (1846) du nom de son patron, un autre émigré de Montagnole près de Chambéry (18).''*

Quinze ans avant que le bon Monsieur Guizot ne lance son slogan libéral et toujours à la mode ''Enrichissez-vous'', les travailleurs indépendants jurassiens payaient patente et se croyaient naïvement du côté du manche. En 1826, ils se plaignaient aux autorités :

*''La loi de 1798 exonère les commis, ouvriers, journaliers, travaillant pour autrui dans les maisons, ateliers et boutiques de leurs employeurs. Mais ne sont pas considérés comme tels, à Morez, ceux qui travaillent chez eux pour les marchands et fabricants en gros et en détail ou pour des particuliers, même s'ils n'ont pas de compagnons, pas d'enseigne, ni de boutique...*

*Les marchands en gros et en détail... de clouterie, n'ont pas d'ateliers assez vastes pour réunir tous les ouvriers qui travaillent pour leur compte. Ces ouvriers sont donc obligés de transformer en ateliers leurs habitations personnelle ; mais malgré cela, ils n'en travaillent pas moins pour le compte particulier d'un marchand ou d'un fabricant. Ceux-ci fournissent... aux cloutiers le fer dont ils doivent rendre compte en poids égal de marchandises.*

*En un mot... les cloutiers n'ont généralement que leur main-d'œuvre à réclamer. Ils ne peuvent disposer que du fruit de leur travail, tout le reste appartient aux marchands et fabricants qui les occupent... il serait de toute justice qu'ils fussent exemptés de l'impôt de la patente... ce sont des pères de famille, ils n'ont que leur travail pour vivre, le prix de leur main-d'œuvre est si bas qu'il en est beaucoup qui gémissent dans la misère. Enfin cette classe mérite bien qu'on s'intéresse à son sort et qu'on améliore son état plutôt que de l'aggraver (19).''*

**Des compagnons de mœurs paisibles...**

A la Révolution, la société manufacturière était régie par les corporations, institutions défendant ses intérêts, solidarité, jours de repos fériés et obligatoires, hiérarchie et qualité du travail. Elles étaient sclérosées au profit des maîtres pouvant faire obstacle à la promotion et empêcher, par des règlements draconiens, la fabrication de nouveaux produits par de nouveaux procédés. En Angleterre, alors au début de son industrialisation, elles avaient disparu d'elles-même. En France, Turgot, comprenant l'inertie qu'elles opposaient au développement, les avait supprimées en 1776, mais on dut les rétablir sous une forme plus libérale plus tard. Le 17 mars 1791, sur la proposition du député d'Arlades, et après de longues hésitations, elles étaient abolies.

Le 14 juin suivant, le député rennais Le Chapelier fit voter la loi interdisant toute association et coalition de gens du même métier. Le 24 novembre 1793, le nouveau calendrier républicain divisait l'année légale en 12 mois égaux de 30 jours, ceux-ci en décades et le décadi jour de repos. On escamotait aux travailleurs un jour chômé sur quatre ! Le compagnonnage restait cependant, la seule association où pouvaient se rencontrer les travailleurs malgré les interdictions, ce qui explique la surveillance policère constante.

Les compagnons cloutiers se prétendaient les promoteurs des premières sociétés ouvrières, déjà connus au temps du roi Salomon. La date de leur initiation n'a pas été conservée ; ils se groupèrent en 1758 en ''Enfants des quatre corps'', avec les fondeurs reçus au Devoir en 1601, les poëliers en cuivre, les ferblantiers et couteliers initiés en 1702 et 1703. Ils étaient réputés d'humeur douce, contrastant avec la combativité des autres corps. Ces mœurs paisibles les faisaient choisir comme médiateurs dans les différents entre sociétés rivales.

Pour la période de la Restauration où la profession bénéficia d'un régime douanier particulièrement protectionniste, il nous reste le témoignage du compagnon menuisier Perdiguier, dit Avignonnais la vertu, chroniqueur et militant. Sur le trimard, il séjourna deux mois à Nantes, en grande partie à



**Le compagnonnage.** Les compagnons font la ''conduite'' à l'un des leurs qui s'en va faire ''le Tour''.

l'hôpital, du 3 juillet au 31 août 1824 et y rencontra un confrère cloutier, Espagne, dit Bien-aimé le Bordelais, qui l'introduisit dans son milieu fermé dont il put observer les us et coutumes :

*''Les compagnons cloutiers sont fort charitables. Ils se soulagent entre eux fraternellement. Voilà un compagnon de voyage, il est sans travail, que fait-il ?, il entre dans le premier atelier de clouterie qu'il trouve devant ses pas. Il exprime sa détresse. L'un des ouvriers lui cède son marteau, sa place à l'enclume et va voyager à son tour ; ou bien il donnera à l'arrivant des secours qui ne sont pas une aumone, mais une dette, et alors il continue après s'être réconforté et après avoir serré la main de ses amis, il continue d'avancer sur le Tour de France.*

*Leur caisse de secours, le ''sabot humanitaire'', est alimentée par les cotisations d'un sou par semaine et par ouvrier et un sou par embauche, emprunt et pari. Les compagnons de Nantes commandent à leurs cérémonies mortuaires :*

*En culottes courtes et chapeau monté, portant longue barbe et cheveux tressés en forme de fer à cheval... ils délient leurs chevelures et les laissent pendre, flotter, voltiger autour du cou, devant leurs visages, au grès du vent. C'est dans cet état, découverts, graves, silencieux, qu'ils accompagnent le défunt jusqu'au cimetière où aura lieu la cérémonie qui leur est propre (20).''*

Nantes, ville de fondation avec ''cayenne'' comme Bordeaux, Saint-Jean d'Angély et Lyon, était un lieu de passage et de séjour obligatoire pour effectuer le Tour de France. En 1786, on y recensait 400 ouvriers dans 50 ateliers, en 1808, 42 dans 24 clouteries ; en 1828, 192 ; en 1838, 23 ateliers, 20 apprentis et 74 compagnons. En 1855, dans le but de regrouper ses ''pays'' déchirés par les luttes intestines, La Félicité le Nantais les réunissait dans sa bonne ville pour approuver de nouvelles lois du Devoir en 132 articles. C'était leur chant du cygne... En 1889, il ne restait à Nantes que trois ou quatre compagnons cloutiers, sans

mère ni cayenne, qui se rallièrent à l'Union Compagnonnique des Devoirs Réunis.

Divisé en sociétés rivales, figé dans ses rites initiatiques et son organisation agressive autant que secrète, le compagnonnage, après avoir appris aux ouvriers à défendre courageusement leurs droits, solidaires dans la fidélité et la conscience de leur condition, ne put et ne sut pénétrer dans le monde de l'usine qui ne parlait plus son langage. Repris en mains par les anciens devenus patrons, il se replia avec dignité dans le culte du passé et de la collaboration de classes, au nom de la tradition et du travail de qualité. Peut-on chiffrer ses effectifs ? je me hasarderai pour un millier sous la Restauration, alors que les inorganisés étaient de 30 à 50 fois plus nombreux.

Le clou a marqué le langage : j'ai relevé une trentaine d'expressions ou de locutions, cinq noms d'outils, sept termes de botanique, sept de médecine humaine et deux de médecine vétérinaire qui s'y réfèrent. Que de fontaines où le païen comme le croyant le jetaient en faisant un vœu !

Terroristes, ouvriers révoltés, mystiques ou racistes l'ont mis à toutes les sauces :

— A Nîmes en 1815, pendant la Terreur blanche, les bandes ''populaires, catholiques et royales'', conduites par le portefaix Trestaillons, molestaient les bourgeois protestants ; leurs femmes déculottées étaient frappées d'un battoir clouté qui imprimait sur leurs fesses une sanglante fleur de lys (21).

— En 1847, les cloutiers de Gespunsart, pauvre commune des Ardennes, victimes de la crise économique et de la concurrence de leurs confrères belges, les attaquèrent aux cris de ''crucifions-les sur leurs blocs'' (supports d'enclumes) (22).

— De nombreux mystiques comme Thérèse-Neumann, dans la première moitié de ce siècle portaient aux mains, et parfois aux pieds ''des plaies sanglantes et inguérissables, stigmates du crucifiement, figurant la marque des clous laissée dans la chair du Christ''.

— En décembre 1898, après le suicide du colonel Henry, compromis dans l'affaire Dreyfus, le journal *La libre parole* lança une souscription en faveur de sa veuve et de son orphelin. Un groupe d'officiers suggéra d'utiliser leur don en un achat de clous pour ''crucifier les Juifs'' (22).

— Brizeux (1803/1858), le doux poète breton, catholique et royaliste, en fit le modèle du bon travailleur, croyant et résigné dans l'espérance du paradis, par opposition au mécréant révolutionnaire remettant en cause l'union sacrée du trône et de l'autel ! Il n'était guère en verve lorsqu'il composa une ''Chanson du cloutier'' :

*''Sans relâche dans mon quartier*
*J'entends la chanson du cloutier...*

*Grands clous à tête et petits clous*
*Oh ! combien de fer pour deux sous.*

*Rarement le cabaretier*
*Voit dans sa maison le cloutier...*

*Mais le Dimanche il chôme enfin*
*Et chante à l'office divin...''*

Un rapport de police du 12 mars 1823 (Archives du Morbihan), mentionne une exception à ces mœurs édifiantes : un cloutier de Ploërmel était verbalisé, criant à tue-tête, et sûrement en état d'ivresse :

*''Vive Bonaparte, j'em... la bourbonnerie, la noblesse et Jésus-Christ de la tête aux pieds.''*

**M. PERRAIS** □



(Cul de lampe du *«Canard enchaîné»)*




Ce catalogue d'une clouterie des Ardennes, qui porte fièrement les reproductions de quatorze médailles d'expositions internationales, date de 1896. La clouterie Gailly, fondée en 1846, était une clouterie ''mécanique'' (nous dirions : industrielle...).

## REFERENCES

(1) *Formulaire du bâtiment* de 1830 (texte repris d'après l'Encyclopédie de Diderot).
(2) *Nouveau dictionnaire des Arts et Métiers,* 1840.
(3) *La clouterie des Bauges,* F. Geix, Ad. de l'Isère.
(4) *Le dernier cloutier de Saint-Pé de Bigorre,* Ad. des Hautes-Pyrénées.
(5) *Dictionnaire universel du commerce,* 1723.
(6) ''Les cheveux verts du pays d'Ouche'', *Le Peuple français,* n° 3, 1978.
(7) *A la recherche des premiers marins,* P. Banbury (trad. J.-Joba).
(8) *Dictionnaire pittoresque de la marine,* J.-Lecomte, 1835.
(9) *Histoire de Morez,* M. Genoudet.
(10) *La clouterie des Bauges,* F.-Geix, Ad. de l'Isère.
(11) *Cahiers du musée forézien* Firminy.
(12) *Etudes ardennaises,* op. cit.
(13) *Le dernier cloutier de Saint-Pé de Bigorre,* op. cit.
(14) ''Les cheveux verts du Pays d'Ouche'', *Le Peuple français* n° 3, 1978.
(15) *Etudes ardennaises, op. cit.*
(16) *Cahiers du Musée forézien.*
(17) *Etudes ardennaises,* op. cit.
(18) *La Clouterie des Bauges,* op. cit.
(19) *Histoire de Morez,* op. cit.
(20) *Ils voyageaient la France,* Barret-Gurgan.
(21) *La France des notables,* Jardin-Tuderq.
(22) *Etudes ardennaises,* op. cit.
(23) *L'Affaire,* J.-D.-Bredin.

# LE DROIT D'AUBAINE :

## *une législation contre les "immigrés" dans l'ancienne France*

**AUBAIN** *(orig. inc.), sm.* Etranger qui n'est pas naturalisé et qui est sujet au droit d'aubaine.

**AUBAINE** *(aubain), sf.* Succession aux biens d'un aubain, d'un étranger non naturalisé. Droit d'aubaine, droit en vertu duquel le souverain recueille la succession de l'étranger qui meurt dans ses Etats. Fig. et famil. Tout avantage inattendu. C'est pour vous une bonne aubaine.

Toujours précieux, le Littré définit ainsi l'aubain et l'aubaine. Bonne aubaine, en effet, pour les seigneurs, puis le roi de France, que ces héritages d'étrangers venus mourir chez nous ! Mais ce n'était pas la seule discrimination dont les "horsains" étaient victimes.

Nous emprunterons quelques rappels historiques à une chronique de 1833. Le droit d'aubaine venait alors d'être totalement supprimé (en 1819), et l'auteur de la chronique concluait par une note très optimiste *(voir en fin d'article)* ; conclusion qui nous porte à réfléchir, car le problème des immigrés, cent cinquante ans plus tard, ne paraît pas tout à fait résolu...



Victimes fréquentes du "droit d'aubaine" les négociants, en déplacements fréquents (gravure de 1794).

De tous les temps et dans tous les pays, les législateurs ont été portés à mettre une grande différence entre les étrangers et les citoyens.

Dans la Grèce antique, le nom de citoyen était le titre le plus honorable. Il fallait qu'un étranger eût rendu de grands services, ou qu'on voulût lui faire un grand honneur pour qu'on l'en décorât. Au Moyen-Age, le titre de citoyen des républiques de Venise et de Suisse n'était pas moins recherché : le roi de France Louis XI lui-même accepta le titre de citoyen suisse.

**Mauvaises façons de voir les étrangers :** *La méfiance.*

Ces célèbres "Prêteur et sa femme", de Quentin Metsys (1514), représentent une corporation souvent formée de Lombards et de Juifs ; leur profession comme leur origine étrangère suscitaient la méfiance.

A Athènes, les étrangers (appelés barbares) étaient assujettis à payer un tribut annuel ; ils ne pouvaient habiter qu'un quartier particulier, séparé de tous les autres. Leurs enfants ne pouvaient pas se confondre avec les jeunes Athéniens ; ils ne devaient jouer et prendre leurs exercices que dans un lieu spécial, situé hors des murs de la ville et appelé le "Cynosarges".

Chez les Romains, le même mot *(Hostis)* servait à désigner les ennemis et les étrangers, et deux fois, ceux-ci furent chassés de Rome. Les mêmes sentiments de haine et d'exclusion se transmirent de siècle en siècle. Ces préjugés avaient amené pour les étrangers une législation particulière et rigoureuse, dont le "droit d'aubaine" faisait partie, et qu'on désignait quelquefois tout entière sous ce nom.

On appelait *aubains* les individus qui, nés en pays étrangers, venaient

s'établir dans le royaume. Les seigneurs sur les terres desquels ils se fixaient les traitaient fort durement, et, dans plusieurs provinces, les réduisaient même à l'état de serfs. Quand la politique des rois "de la troisième race" eut affranchi de la servitude corporelle les habitants de leur domaine et des grandes villes, elle fit cesser, par rapport aux étrangers, cet usage, aussi contraire à l'humanité qu'aux intérêts du royaume. Les rois prirent les aubains sous leur "avouerie", ou protection royale. Dès qu'un aubain avait reconnu le roi, on lui "avait fait aveu", il conservait sa franchise, et il était à l'abri des entreprises et des violences des seigneurs particuliers.

Au commencement du 14e siècle, plusieurs seigneurs de France étaient encore en possession du droit de recueillir la succession des non-régnicoles (1), décédés sur leur terre ; mais l'autorité royale les dépouilla bientôt de ce privilège et concentra en ses seules mains l'exercice de tous les droits sur les aubains. Dès lors, le droit d'aubaine fut regardé comme appartenant uniquement au roi, et même comme étant essentiellement inhérent à la couronne.

A ce titre, les aubains payaient annuellement une redevance, dite de "chevage", de 12 deniers, somme alors assez considérable. S'ils se mariaient sans autorisation royale, ils devaient une amende de 60 sous. Enfin, s'ils voulaient se marier avec des régnicoles, ils étaient sujets à un droit de "fort-mariage", droit exorbitant, pour lequel ils étaient obligés d'abandonner, dans certains lieux, le tiers, et dans d'autres, la moitié de tous leurs biens, meubles ou immeubles. Ces droits s'évanouissent avec les vestiges des anciennes servitudes ; mais les aubains furent souvent frappés en cette qualité de différentes taxes, notamment sous Henri III, Louis XIII et Louis XIV.

Dans le dernier état de la législation, qui a continué à peu près jusqu'à la Révolution, les étrangers



**Mauvaises façons de voir les étrangers :** *La raillerie.*
"Histoire véritable et facétieuse d'un Espagnol lequel a eu le fouet et la fleur de lis dans la ville de Toulouse" (1637). Cet Espagnol, échappé du siège de Leucate fut condamné pour avoir volé "des oignons et des raves". "Mangeurs d'oignons et de raves" et "gratteurs de guitare" étaient les sobriquets des ennemis héréditaires du temps.

(1) Régnicole signifie "habitant naturel d'un royaume" ; non-régnicole est donc synonyme de "immigré".



**Mauvaises façons de voir les étrangers :** *La haine.*
Pendant la guerre de 1914-18, la propagande atteignit des sommets de haine — et de mensonge.
A gauche, dessin de l'Italien Martini, à propos d'atrocités allemandes (mains de bébés coupées, en Belgique).
A droite, dessin allemand de 1920. Les Allemands vaincus n'admirent jamais que des troupes coloniales, pour lesquelles ils n'avaient que haine et mépris, fissent partie de l'armée d'occupation.



pouvaient vendre, échanger, faire le commerce, etc. ; mais ils ne pouvaient ni transmettre leur succession à leurs parents, ni en recueillir aucune ; ils ne pouvaient ni disposer, ni recevoir par testement. A leur mort, leurs biens passaient donc au roi.

Tel était le droit commun ; quelques exceptions avaient cependant été faites. Ainsi, les marchands étrangers qui venaient en France, à quelque foire, étaient exempts du droit d'aubaine pendant leur voyage, leur séjour et leur retour dans leur pays. Les foires de Champagne, si célèbres dans notre histoire, avaient toujours joui de ce privilège ; la ville de Lyon l'obtint plus tard, en faveur de ses foires franches, de Charles VII et de Louis XI.

Lorsque, en 1607, Henri IV établit à Paris et dans quelques autres villes des manufactures de tapisserie de Flandres, il anoblit les sieurs Commans et de La Planche, tous deux étrangers, chargés de la direction de ces manufactures ; il les exempta des droits d'aubaine, eux et tous les ouvriers qui viendraient travailler sous leurs ordres.

En 1664, ces manufactures étant presque tombées, Louis XIV en établit une nouvelle à Beauvais ; il déclara régnicoles et naturels français les ouvriers étrangers qui y auraient travaillé huit ans. Le même privilège fut accordé, après huit et dix années de travail, aux ouvriers étrangers de la manufacture des glaces et cristaux, et de la manufacture royale des Gobelins. Cinq années de service sur mer faisaient également acquérir à l'étranger la qualité de Français ; mais la même faveur ne fut jamais étendue aux troupes du service de terre.

## Liste des articles parus dans Gavroche

N° 1 (15 F)
La résistance aux inventaires (1906)
Boissons économiques au 19e siècle
Ventres creux et ventres dorés : Les insurrections de Germinal et Prairial An III.
Vivre sur la zone (1920)
La révolution sociale des Capuchonnés (1182-1184)
Panorama de 1881
Le bourrage de crâne par la caricature (1914-1918)

N° 3 (16 F)
Accouchements au XVIIIe siècle
Indochine (1930) (I)
Quand les Gaulois prenaient les eaux
Les barricades de la Commune (1871)
Sur les routes des carillons
Les Fortifs (1850-1924)
Panorama de 1932 (2e trimestre)

N° 4-5 (32 F)
Au temps des 1er Tours de France (1903-1905)
Femmes au bagne (1858-1906)
La fête au bois Hourdy
Les Insurrections vietnamiennes de 1930-1931 (II)
Les frères Le Nain
Pour améliorer l'ordinaire des Poilus
Les agrandissements de Paris (IIe Empire)
Les colonnes infernales (1794)
Une moisson à la fourche (1953)
La bataille de Homestead (1892)
Le STO : témoignages et résistances
Panorama de 1832.

N° 6 (16 F)
Des usines remises en marche sans leur patron (1944-1949)
La rosière de Nanterre
Paysanne en Languedoc (1900)
L'enfermement des pauvres, 17e siècle
Les colporteurs au 19e siècle
Panorama 1932 (3e trimestre)

N° 7 (16 F)
La grande colère des maraîchers (1936)
Jardins ouvriers à Taverny (témoignage)
Solidarité France-Pologne (1830-1831)
An II : un théâtre sans culotte
Attaques de diligences au 19e siècle
La promenade du bœuf gras à Paris
Panorama de 1922

N° 8 (18 F)
Les soulèvements de 1851 dans les campagnes
Bateleurs et charlatans au 17e siècle
Les Pâques sanglantes de Dublin 1916
Le fascisme vert (1936)
Un savant libertaire : Elisée Reclus
Les maçons de la Creuse au 19e siècle
Panorama de 1903 (vie politique et internationale)

N° 9 (18 F)
Les Saints Guérisseurs (17-18e siècles)
1963 : La grève des mineurs
1917 : Le chemin des Dames
La montée au Mur des Fédérés
Les tailleurs de pierres au Moyen-Age
Le dossier Danton
Le 1er mai 1886 à Chicago
Panorama 1903 (La Belle Epoque)

N° 10 (18 F)
Voleur ou héros populaire ? Cartouche
Rafles sanglantes d'Algérien (17.10.1961)
Les paludiers de Guérande
Une parole ouvrière : l'Atelier 1830-40
La révolte du Roure 1670
Hauts lieux de la fécondité
Cabrera, l'île de la mort

N° 11 (18 F)
La Peste de 1720 à Marseille
Le peuple dans les Mille et une nuits
Godin, et le Familistère
La fête de la Choule
USA : La piste des larmes (1830-1840)
Querelles, charivais et amours contrariés au 18e siècle

N° 12 (18 F)
Les procès d'animaux
Témoignages sur les camps nazis
Les cadrans solaires (19e siècle)
Les tricoteuses de l'An III
Benoît Raclet, vainqueur du ''ver coquin''
A propos de ''Avoir 20 ans dans les Aurès''

N° 13 (18 F)
Charles Martel a-t-il arrêté les Arabes à Poitiers en 732 ?
Les soldats de l'An II :
- Lettres de conscrits auvergnats
- Education civique ou propagande républicaine ?

Pain jaune et marché noir
Entretien avec Cl. Jean-Philippe

N° 14 (20 F)
1947 : Le départ des ministres communistes.
Onze jours d'exode (1940)
Mystères et fêtes religieuses au Moyen Age
Le canular du Lapin agile
La découverte archéologique de Glozel
Le braconnage en Sologne au siècle dernier
La vie dans les campagnes nîmoises dans l'Antiquité
Un almanach saisi en 1872 en Bourbonnais
Barthélémy Thimonnier, inventeur malheureux de la machine à coudre

N° 15 (20 F)
La Résistance en Bretagne
L'insurrection de Paris en août 1944
La rue et ses métiers au 18e siècle
Août 1914 : les débuts de la grande guerre en Languedoc.
Joutes et quintaines populaires
Un mineur français au ''paradis'' de Staline (1936)

N° 16/17 (20 F)
Les 63 jours héroïques de Varsovie (1944)
Mineurs d'argent en Lorraine au 16e siècle
Les communistes ont-ils voulu prendre le pouvoir à la Libération ?
Le crime de la Nanon (un infanticide au 18e siècle)
Les Bretons de Paris à la Belle Epoque
Mariages morvandiaux au siècle dernier

N° 18 (20 F)
Les massacres de septembre 1792
Dossier ''Guerre d'Espagne'' : La France, terre d'asile ?
Le pourquoi de la défaite républicaine
Les mariniers d'Auvergne (17e/19e siècles)
Français et canaques (repères historiques)

N° 19 (20 F)
Madame du Coudray, maîtresse ès-accouchement
Un accouchement ''sensationnel'' au 18e siècle
Jeux de masques, momons et jeux de nobles
Comment les Jacobins ont quadrillé la France
La morale selon St-Just
Fileuses et tisserands au Moyen Age
Guerres afghanes

N° 20 (20 F)
''1984'' et le phénomène totalitaire
Un chasseur de sorcières en 1609 au pays Basque
1936, la solidarité déchirée à l'Espagne républicaine
L'exemple lyonnais
Chiffonniers de Paris au 19e siècle
L'instruction civique à l'école

**N° 21/22**
La première guerre scolaire
Le discours des aliénistes au lendemain de la Commune
Marn'rons (témoignage)
Repères historiques pour l'Albanie
Le jeu de l'oie de l'affaire Dreyfus
Le vagabondage des mineurs à Paris au 19e siècle
Le droit de réunion au siècle dernier
La traversée d'un jeune soldat de Brest à la Guadeloupe (1874/1875)

**Tous ces numéros sont disponibles au prix de 20 F l'exemplaire (numéro double 40 F) adressé franco. Commande et règlement à : Editions Floréal B.P. 872 — 27008 Evreux**

AUBAIN ET AUBAINE

dans le "Larousse du XIXe siècle"

**AUBAIN** s.m. (ô-bain — l'origine de ce mot a beaucoup exercé les étymologistes : selon Cujas, du bas lat. *albanus,* dérivé d'*advena,* étranger ; d'après Loisel, d'*alibi natus,* né ailleurs ; selon Caseneuve et Ducange, de *Albanus,* ancien nom des habitants de l'Albanie (Ecosse), parce qu'ils quittaient fréquemment leur pays pour aller s'établir *ailleurs).* Celui qui est fixé hors de son pays, et qui, n'étant pas naturalisé dans celui qu'il habite, est soumis à un droit particulier appelé *droit d'aubaine : L'abominable législation sur les épaves et les deux espèces d'*AUBAINS, *les mécrus et les méconnus, consistait à s'emparer des choses égarées, de la dépouille et de la succession des étrangers.* (Chateaub.)

De ces grands affamés la nombreuse cohorte
Se pousse, se rudoie et se cogne à la porte,
Où se tiennent encore, une trique à la main,
Des butors de valets prêts à rosser l'*aubain.*

Aug. HUMBERT

— Adjectiv. *Les Genevois ne sont pas* aubains *en France, ils jouissent de tous les privilèges des Suisses.* (Volt.)

**AUBAINE** s. f. (ô-bè-ne — rad. *aubain).* Anc. jurispr. Droit en vertu duquel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : *L'*Aubaine *appartenait au roi.* (Acad.) ıı On dit *droit d'aubaine* dans le même sens : *Le* droit d'aubaine *n'est absolument supprimé que depuis* 1819. *Dans ce temps-là s'établirent les* droits *insensés* d'aubaine *et de naufrage.* (Montesq.)

— Par extens. *Aubaine* ou *droit d'aubaine* se dit de tout ce que l'on s'arroge d'une manière quelconque. *La propriété est le* droit d'aubaine *que le propriétaire s'attribue sur une chose marquée par lui de son seing.* (Proudhon)

Un aigle, sur un champ prétendant *droit d'aubaine,*
Ne fait pas appeler un aigle à la huitaine.

BOILEAU.

Puisque chacun ici prend ce qui lui convient,
Par droit *d'aubaine* aussi, Toinette m'appartient.

REGNARD.

ıı Tout droit, toute possession qui passe d'une personne à une autre : *L'héritage du génie tombe par* droit d'aubaine *à la plèbe, qui le grignote et plante un chou où croissait un cèdre.* (Chateaub.)

Dans les villes de Marseille et de Dunkerque, tous les étrangers étaient exempts du droit d'aubaine ; cette exemption avait pour but de les attirer dans ces villes, et d'y fixer leur commerce.

D'autres exceptions au droit commun étaient fondées sur des traités passés avec des puissances étrangères ; les termes de ces conventions en règlaient alors les effets.

L'abolition du droit d'aubaine en France, décrétée en 1790 et 1791 par l'Assemblée constituante, tandis que ce droit était maintenu par les autres nations, tourna d'abord au détriment des Français ; mais après quelques essais, une loi de 1819 est parvenue, par une heureuse combinaison , en supprimant les derniers vestiges de ce droit barbare, à prévenir tous les inconvénients et à concilier tous les intérêts.

# ETRENNES D'AUTREFOIS

Pour les étrennes de 1899, "A la ménagère", grand magasin parisien, proposait des jouets et jeux résolument modernes.
Le lecteur de 1985 — presque un siècle plus tard — sera peut-être surpris d'y découvrir vraies automobiles en réduction et chemin de fer électrique — comme aujourd'hui !

**Jusqu'au 5 janvier, à Montreuil**

## SALON-FESTIVAL DU LIVRE DE JEUNESSE

Le Salon-festival du livre de jeunesse se tient au Centre des expositions de Montreuil, jusqu'au 5 janvier 1986.

Cette manifestation, mise en œuvre dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, aura lieu à l'initiative du conseil général de la Seine-Saint-Denis et de la ville de Montreuil, avec le soutien du ministère de la Culture - directions du Livre et du Développement culturel, de la direction régionale des Affaires culturelles Ile-de-France et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le festival faisant suite au salon qui s'est tenu les 7 et 8 décembre, propose au public des expositions, une librairie, des ateliers d'expression, des stages, des confrontations, des spectacles.

**Trois expositions vivantes :**

— *Histoire d'un média : le livre.* L'exposition sera divisée en secteurs spécifiques qui permettront aux visiteurs de découvrir l'historique et l'évolution des différentes techniques utilisées, du manuscrit à la mise en vente.

— *Architecture et bande dessinée.* "Attention travaux" est le nom de cette exposition qui regroupe 1 500 vignettes de plus de 100 auteurs différents de bande dessinée et a pour thème l'architecture d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

— *"Livres de jeunesse 83/85, un panorama".* Une aire d'exposition rassemblera 300 titres "jeunes" sélectionnés sur deux ans d'activité. Cette sélection met en évidence la diversité du livre de jeunesse et ses différents genres : albums illustrés, contes, romans, documentaires...

Au sein du festival, des actions nombreuses et éclectiques ouvriront le monde des livres de jeunesse aux publics les plus larges : des ateliers, des rencontres, des débats, des colloques, une "nuit du conte", et des spectacles, cinéma, musique, chanson, conte, théâtre, marionnettes.

## Colloque les 7 et 8 juin prochains : 1936 : le Front populaire, le Mouvement social et l'Histoire nationale

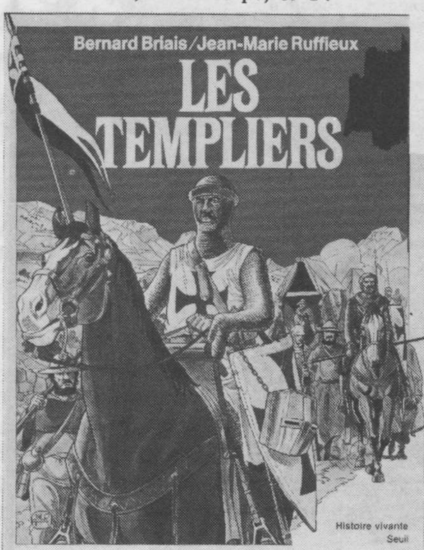
Les 7 et 8 juin 1986, à la Bourse du travail de Montreuil-sous-Bois, se tiendra un intéressant Colloque organisé par : le Musée de l'histoire vivante de Montreuil et le Musée de la Résistance nationale en associations avec : l'Institut CGT d'histoire sociale et l'Institut de recherches marxistes.

Cinquante ans après la victoire du Front populaire, témoins, historiens et acteurs du mouvement social se rencontreront pour débattre et faire le point des problèmes de la période.

# Le temps des livres

## Les Templiers

par Bernard Briais et Jean-Marie Ruffieux
Ed. du Seuil, Paris 48 p., 69 F.




Voici le dernier né de la collection "Histoire vivante", dirigée par notre ami Gilles Ragache. Une fois de plus, nous sommes heureux d'avoir à le complimenter pour une réussite sans contexte.

Cet album est illustré, comme "Dieux et héros grecs", par J.M. Ruffieux, dont le talent s'épanouit ici en tableaux pleins de précision et de mouvement. Entre deux scènes parfaitement mises en pages, des dessins plus didactiques montrent la vêture et l'armement des chevaliers, des cartes et des plans situent l'action ; mais ce sont évidemment les 28 planches en couleurs, retraçant les épisodes de la vie et de la mort des moines soldats du Temple.

Le texte, dû à Bernard Briais, comprend lui aussi surtout une suite de scènes, rendant plus présente cette évocation historique sans l'affadir, ni la dénaturer.

Nous avons pour notre part préféré les tableaux de la vie quotidienne, avec les humbles gens travaillant dans les "commanderies" aux scènes de combats. Mais c'est là affaire de penchant (d'âge peut-être : quel jeune garçon résistera au mouvement d'une charge de Templiers ou aux vues de sièges, superbes ?). Notes, quand il le faut ; anecdotes, parfois ; et plans rendent cet ouvrage clair et précis, autant qu'agréable et beau. Vraiment, de l'histoire vivante !

*
* *

En cette période d'approche des étrennes, rappelons les deux titres déjà parus dans la même collection. **Le Jour J - le débarquement**, par Gilles Ragache et André Depouilly ; et **Dieux et héros grecs**, par Alain Quesnel et Jean-Marie Ruffieux. Chaque album de 48 pages en couleurs 21 x 29,7, relié, coûte 69 F.

*
* *

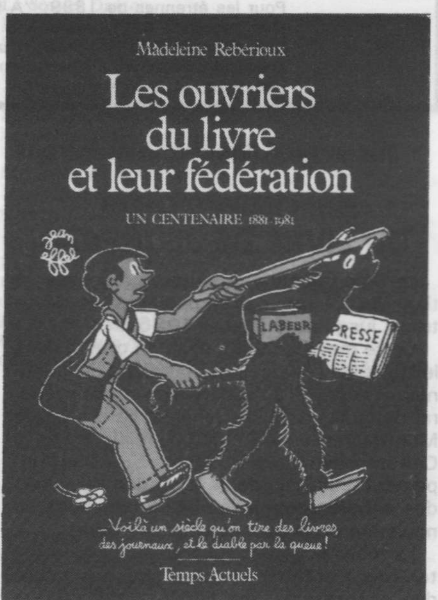
Nous remarquons par ailleurs, à réception du catalogue "albums jeunesse" des éditions du Seuil, que cette belle et jeune collection de *l'Histoire vivante* sauve l'honneur national dans ledit catalogue : hors les albums chers à Gilles Ragache, on ne trouve en effet dans ce catalogue que des livres "traduits de l'anglais" soit : dus à des auteurs et illustrateurs anglo-saxons et sur lesquels on "colle" un texte français. N'y a-t-il plus assez de dessinateurs, illustrateurs, et écrivains en France pour s'adresser avec talent aux jeunes ?

## Les Ouvriers du Livre et leur fédération

par Madeleine Rebérioux
Ed. "Temps actuels".

Ce bel album n'est pas une nouveauté, puisqu'il est "sorti" en 1981, pour le centenaire de la Fédération des Travailleurs du Livre.

On suit la vigueur syndicale dont firent preuve, parmi les premiers, les ouvriers du Livre — bien avant la fondation de leur active Fédération. Sur ce thème de leur participation aux événements sociaux, politiques, culturels (bref : à l'Histoire) de notre pays, sur leur rôle dans les mouvements révolutionnaires, Madeleine Rebérioux, secondée par une équipe efficace, a réuni, tant dans les archives de la FFTL que de diverses sources, une iconographie remarquable éclairant un texte clair, précis et agréable à lire.




Si vous aimez le livre et l'Histoire, voilà un album qui vous plaira comme il nous a plu.

Et que l'on peut encore se procurer près de M. Roger Coquelin, à la Fédération française des Travailleurs du Livre. CGT, 246, rue de Paris, 93000 Montreuil.

## L'Etat de la France et de ses habitants

Ed. La Découverte, 640 p., 125 F.

En format poche relié, voici un ouvrage destiné à être lu, mais surtout compulsé souvent. Il fait partie de la célèbre collection "L'Etat du monde", et, en quatre parties, vise à tout nous dire sur l'Etat et les citoyens français, dans leur hexagone et dans le monde actuel.

Une masse d'informations, de cartes, de graphiques, des articles documentés, des chapitres par grands sujets (administration, vie sociale, loisirs, enfance, région, pour n'en citer que très peu) font de ce volume épais, mais maniable, une encyclopédie de notre pays dans notre temps. 140 auteurs y ont participé, sous la direction de Jean-Yves Potel (dont nous avons publié dans notre n° 2 un article sur les émeutes de Gdansk en 1970).

*L'Etat de la France* fournit à tout moment et pour tout sujet toutes les précisions utiles pour l'essentiel de la vie des Français d'aujourd'hui ; il y ajoute des analyses, des idées, et des questions sur chacun de ces sujets. Quel outil précieux pour ceux qui, demain, étudieront l'Histoire de la France et des Français !

## L'Etat du monde 1985

Ed. La Découverte, 640 p., 118 F.

Version "entièrement renouvelée" de cet "annuaire économique et géopolitique mondial" bien connu. Et très apprécié pour sa mine de renseignements sur les 171 Etats de notre planète.

## Elisée Reclus ou la passion du monde

par Hélène Sarrazin. Ed. La Découverte, 280 p., 88 F.

Une saga mouvementée autour de la vie d'Elisée Reclus, que nous avons évoquée dans notre n° 8. Fondateur de la géographie humaine, théoricien de l'anarchisme, grand voyageur, il résume les enthousiasmes, les interrogations et les engagements des révolutionnaires du XIXe siècle.

## L'Abolition de l'esclavage

Dossiers du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. 30 F.

Parmi les dossiers (formés de fiches pratiques) édités ces temps derniers par le MRAP, nous avons retenu celui-ci pour son contenu plus "historique" que les autres, plutôt consacrés à des problèmes d'actualité — mais fournissant aussi une bonne documentation ! Du 15e siècle, où les premiers esclaves noirs sont vendus à Lisbonne jusqu'au 19e siècle où l'Europe, peu à peu, puis l'Amérique renoncèrent à la main-d'œuvre serve, ce dossier rassemble documents, opinions et repères sur l'histoire de l'esclavage des Noirs, ainsi que leurs révoltes.

Mais, sur le plan historique, il serait juste de parler des autres victimes de l'esclavage, serfs russes du 19e siècle, noirs esclaves d'Arabes (encore aujourd'hui) dit-on, par exemple. Bien sûr, ce n'est pas là la tâche du MRAP, dont on salue très amicalement l'œuvre salutaire (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, 89, rue Oberkampf - 75011 Paris).

## Les Sœurs de solitude

par Arlette Gautier. Ed. Caribéennes, 288 p., 118 F.

Du 16e au 19e siècle, aux Antilles, l'esclavage, s'il ravale ses victimes au rang de "marchandise", impose une division

"sexuelle" du travail. C'est les tâches réservées aux femmes, et surtout leur dépendance sexuelle au maître omnipotent, que dépeint Arlette Gautier. Mais qu'on ne cherche pas la "gaudriole" dans cet ouvrage où sont pourtant étalés les pires fantasmes. C'est un volume d'érudition, fait d'une investigation scientifique rigoureuse et dont l'écriture est d'une grande austérité.

Rapports de missionnaires et de fonctionnaires, lettres et récits de colons, étreignent cette étude qui aborde sous un angle bien particulier un sujet inépuisable.

## La Révocation de l'édit de Nantes

par Elisabeth Labrousse. Bib. Historique (co-édition Payot/Labor et Fides).

Œuvre de la "déraison" d'Etat, la Révocation pourrait bien avoir plus été un effet d'inertie que d'initiative, tant y conduisait l'idéologie de l'époque, puissamment orchestrée par des milieux hostiles. Nul homme d'Etat, nulle force politique ne s'est trouvée qui tentât d'endiguer ce vaste glissement de terrain, que plusieurs ont cherché à accélérer, dont beaucoup se sont passionnément félicités et au-dessus duquel ont bourdonné d'innombrables mouches du coche. Il s'agit moins ici de relater des événements que d'essayer de comprendre les optiques diverses de leurs protagonistes et moins de juger une faute politique majeure que de chercher à expliquer comment elle a pu être commise dans l'euphorie générale.

## Voyage au nord du Brésil

par Yves d'Evreux. Ed. Payot, "Bibliothèque Historique".

Père capucin chargé par Marie de Médicis d'évangéliser les peuplades du littoral brésilien où la France cherchait à fonder des colonies, le père Yves d'Evreux visite le littoral brésilien en 1613 et 1614 et en rapporte ce récit. Son témoignage ne se contente pas de décrire des coutumes, il s'intéresse aux individus (les indiens Tupi), il représente leurs discours "le plus naïvement qu'il est possible et sans user d'artifice". C'est à travers les gens qu'il peint les mœurs, et nul autre avant lui n'avait eu ce souci. Yves d'Evreux surprend et charme en ce qu'il nous laisse percevoir, au fil des observations et des réflexions, une estime, une connivence, qui font de lui un témoin exceptionnel.

## Le Racisme raconté aux enfants

par Georges Jean. Ed. ouvrières, 154 p., illustré, 44 F.

Dans leur collection "Enfance heureuse", les Editions ouvrières viennent de publier ce titre sous forme de lettre à ses petits-enfants par Georges Jean.

Nullement didactique, ce livre chaleureux vise simplement à préserver les enfants de cette répulsion de la "différence" qui est la source du racisme. Livre lucide, livre plus qu'utile.

Il s'inscrit dans la série "... raconte aux enfants", où l'on a déjà : le bonheur, l'injustice, les Droits de l'homme.

Soulignons enfin que les Editions ouvrières ont eu *l'heureuse idée* de confier toute leur collection *"Enfance heureuse"* à un poète, Jacques Charpentreau.



## Le Mouvement ouvrier français — 1968/1982

par Mark Kesselman et Guy Groux. Ed. ouvrières, 384 p., 120 F.

Dans leur vaste série d'ouvrages consacrés à l'histoire du mouvement ouvrier français, les Editions ouvrières ont publié cet ouvrage collectif consacré à la période de crise économique et à celle du "changement".

Autre parution : **la JOC**, travail très sérieux sur ce mouvement et l'action de l'Eglise en milieu ouvrier.

Et n'oublions pas "Le Maitron", **Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,** dirigé par Jean Maitron et Claude Pennetier, dont 25 volumes sont déjà parus (couvrant la période de 1789 à 1939) et qui annonce pour suivre 60 000 nouvelles biographies !

## Naissance des Bourses du travail

par Peter Schöttler. Presses universitaires de France, 296 p., 165 F.

Comme toujours aux PUF, c'est une étude sérieuse, exhaustive, référencée que présente P. Schöttler sur cette institution dont pourtant, la période d'existence indépendante fut brève : de 1887, année de fondation de la Bourse du travail de Paris, jusqu'à 1902, année où ces organismes fusionnèrent avec la Confédération générale du travail. Période durant laquelle, cependant, leur activité marqua profondément le jeune syndicalisme français.

L'auteur montre comment ces institutions souvent présentées comme d'origine "libérale", ce qu'il réfute, ont, en dépit de leur vocation première de lien entre la classe dominante et la classe laborieuse, beaucoup servi une "idéologie pratique", dans des domaines comme le placement des chômeurs, la formation professionnelle, la solidarité ouvrière.

Un ouvrage de référence.

# UN REGLEMENT DRACONIEN

*Le règlement qui suit (appliqué dans une filature de la région parisienne et daté de 1828) évoque plus pour nous la prison que l'usine. Encore les travailleurs de l'époque tenaient-ils à leurs treize heures quotidiennes — ou plutôt à leur salaire — au point de briser les machines réductrices de main-d'œuvre* (voir notre article en page 1).

**Règlement d'une filature sur l'Essonne (1828)**

Art. 7. La journée de travail se compose de treize heures ; les heures excédentes seront payées aux ouvriers dans la proportion de leur salaire, et dans aucun cas ils ne pourront refuser un excédent de travail, quand les circonstances l'exigeront, sous peine de deux francs d'amende.

Art. 8. Tout ouvrier en retard de dix minutes sera mis à une amende de 25 centimes. S'il manque complètement, il paiera une amende de la valeur du temps d'absence.

Art. 9. Une fois entré, un ouvrier ne peut sortir sans une permission écrite, sous peine d'une amende de la valeur de sa journée.

Art. 11. L'ouvrier qui se présenterait ivre dans les ateliers sera conduit hors de la fabrique ; il paiera 3 jours d'amende. Il est expressément défendu d'aller dans le cabaret qui est en face de la grille.

Art. 16. Toute ouvrière qui laverait ses mains ou des effets quelconques avec le savon de la fabrique paiera trois francs d'amende ; si elle était surprise en l'emportant, elle sera renvoyée et sa paie confisquée.

Art. 17. Il est défendu aux ouvriers de jouer, jurer, crier, chanter, se quereller ou se battre dans les ateliers, manger ou dormir pendant les heures de travail, d'aller en bateau, de se baigner ou de courir dans la propriété, sous peine de 25 centimes à un franc d'amende selon la gravité du cas.

Art. 22. Il est expressément défendu de sortir de l'atelier, sous quelque prétexte que ce soit, pendant les heures de travail, d'aller plus d'une fois par tiers aux lieux, et de s'y trouver plusieurs en même temps, sous peine de vingt-cinq centimes d'amende, (...) avant d'arrêter son métier, l'ouvrière doit s'assurer si la remplaçante est libre, et la mettre à sa place avant de quitter, sous peine d'un franc d'amende.